COURANT ★ ALTERNATIF

courant alternatif

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N¡233 | OCTOBRE 2013 | 3 €



PAYSANS, ZADISTES, ANTICAPITALISTES,

ENSEMBLE CET ÉTÉ À NOTRE DAME DES LANDES





CONTRE VINCI, LA MÉTROPOLE, L'ÉTAT

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à OCL/Égrégore – BP 81213 – 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé à Eychenat

La maquette à Nantes

La commission journal de Octobre aura lieu à Paris

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- 10 numéros + hors séries — 30 euros
- Sans les hors séries — 25 euros
- Tarifs reduits (pour les fauchés) — 18 euros
- En soutien — + de 30 euros
- À l'essai (3 numéros) — 5 euros
- Un numéro sur demande — GRATUIT

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égregore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT
l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

BRETAGNE
Clé des champs BP 20912
44009 Nantesoclnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o egregore BP 81213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE
oclidf@gmail.com

LIMOUSIN
ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNNÉES
OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD
OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

NORMANDIE
CRAS, BP 5164
14075 Caen cedex
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
ocl-eh@orange.fr

PERIGORD/QUERCY
ocl2446@yahoo.fr

POITOU-CHARENTES
ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES
"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net

SUD-EST
ocl.se@sfr.fr

CONTACTS
Figeac, Montpellier, Orléans, …
passer par
oclibertaire@hotmail.com





CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site
http://oclibertaire.free.fr

COURANT ALTERNATIF
octobre 2013
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

Le mois de septembre a vu dans la politique française une succession d'événements sensés être importants, de l'annonce d'une guerre pour défendre des populations gazées par leur tyran (Syrie), jusqu'à une réforme des retraites historique, en passant par une conférence environnementale urgente et une nécessaire moralisation de la vie politique au moyen de la transparence du patrimoine des élus.

Ces évènements sont en fait restés quasi virtuels (et c'est tant mieux pour la guerre) en se succédant en un mois alors qu'il avait fallu des années à Sarkozy pour enchaîner le Grenelle de l'Environnement (2007), la réforme des retraites (2009), la moralisation de la vie politique (affaire Bettencourt – 2010) et enfin la guerre en Lybie (2011).

Une telle coïncidence de thèmes amène à penser que Hollande marche vraiment dans les pas de Sarkozy, puisqu'il est obligé de traiter des mêmes sujets, en n'en résolvant aucun?.. La guerre à peine annoncée, Britanniques et Yankees se décommandent en laissant Hollande dans une pose de matamor. La réforme des retraites se place dans la continuité des précédentes décisions en repoussant en 2030 les mesures qui fâchent tout en appliquant les majorations fiscales de l'ancien gouvernement. Le principal résultat de la conférence environnementale, c'est le limogeage du secrétaire du parti écologiste EELV, et pour la morale en politique avec la déclaration du patrimoine des élus, députés et sénateurs ont mis tellement de difficultés en place que ce ne sera jamais le citoyen lambda qui ira jeter un oeil sur les châteaux déclarés et les résidences des élus.

Bref, l'action gouvernementale donne l'impression d'une succession de déclarations d'intention sans conséquence. Ainsi Hollande est obligé d'aller à Florange pour reconnaître qu'il n'a eu aucune prise sur le numéro un mondial de l'acier, et que la seule solution comme depuis quarante ans, c'est de recycler les sidérurgistes.

Nous avons tenté dans ce numéro de Courant Alternatif de privilégier les expressions de résistance qui se font jour là où officiellement il n'y a rien à voir.

Par exemple dans le conflit syrien qu'on nous décrit comme une guerre effroyable de cruauté sans issue, une troisième voie pourrait se constituer autour des populations kurdes portant un projet politique confédéral, inspiré du penseur libertaire nord-américain Murray Bookchin (p. 4). À l'opposé de la guerre ouverte, c'est dans le psychisme des humains que des explorateurs tentent d'avancer collectivement (p.8) pour soigner ou accompagner et trouver d'autres voies que le corset médical psychiatrique. Face aux approximations ahurissantes des nucléocrates qui bricolent avec l'atome (p.11), il est nécessaire de revenir sur la mobilisation qui a fait échec aux projets d'enfouissement de déchets radio-actifs de l'ANDRA fin des années 80 (p.13), une remarquable mobilisation populaire par son ampleur et son énergie qui serait bien nécessaire à Bure contre CIGEO.

La résistance contre les grands projets d'aménagement est de fait indissociable, pour avoir quelques chances de succès, des populations vivant sur le territoire impacté. Ca se vérifie chaque jour au nord de Nantes contre le projet d'aéroport Vinci ou près de Lyon contre le projet de nouveau stade à Decines (p.17) mais aussi au Pays Basque sud contre le chantier TGV ou au nord pour le logement (p.22). Le logement est aussi un élément essentiel pour toutes celles et ceux qui tentent de s'installer dans l'Hexagone pour y recommencer leur vie, comme à Caen avec les sans-papiers (p.25). Si l'Etat français expulse , il tente aussi par toutes sortes de moyens de se maintenir dans ses anciennes colonies, comme en Kanaky où les accords de Matignon ont fixé un futur référendum pour ou contre l'indépendance dés 2014 (p.26). Le passé colonial qui ne passe pas; il en est question au Portugal, où crise et immigration se conjuguent (p.34).

Contrairement aux puissants qui voudraient nous endormir de leurs mensonges, nous devons rester vigilants aux nouvelles formes de résistance qui ne pourront qu'apparaître dans les bouleversements sans précédent de la crise-évolution actuelle du capitalisme.

Nantes le 30/09/13

SYRIE: UN SOUFFLE DE VIE ENTRE BACHAR AL-ASSAD ET LES DJIHADISTES ?

Plutôt que de se précipiter à faire un ou des communiqués forcément réducteurs sur les menaces d'intervention militaire et sur la situation en Syrie, nous avons voulu en savoir un peu plus sur un sujet que nous connaissons mal. Des textes de provenances diverses (libertaires et autres) ont été traduits (voir sur notre site (http://oclibertaire.free.fr/) et, en prenant un peu de temps, nous avons dégagé quelques pistes pour mieux comprendre la situation. Beaucoup d'interrogations, peu de certitudes. Il va sans dire que nous considérons la menace d'intervention alliée pour une guerre propre et la défense des libertés comme une mascarade impérialiste. Mais une fois qu'on a dit que l'on condamnait, on n'a pas dit grand-chose. Car l'essentiel est de voir si existent des éléments matériels et réels (et non une projection idéologique sur ce qui devrait se faire au nom de telle ou telle doctrine) qui permettent d'avoir quelques espoirs sur la naissance d'une perspective « troisième voie » se situant en dehors du conflit Bachar al-Assad/djihadistes-impérialistes.

D'UNE RÉVOLTE POPULAIRE À UNE MILITARISATION DU CONFLIT

Le mouvement qui a éclaté en Syrie en mars 2012 n'est pas né, comme cela est dit trop souvent, dans les classes moyennes, principalement jeunes, et en milieu urbain. En réalité, ce qui s'est passé a été exactement le contraire, et c'est ce qui distingue la révolution syrienne de la (première) révolution égyptienne, par exemple. Les manifestations de masse en Syrie ont commencé et sont restées pendant plusieurs mois confinées aux régions marginalisées et négligées – les zones rurales telles que Deraa, Idlib, Deir al-Zor, Raqqa, les banlieues pauvres et les bidonvilles de Damas, etc. En dehors de quelques petites manifestations de solidarité, les grands centres urbains (Damas et Alep) n'ont pas vraiment bougé. Cela parce que les classes moyennes urbaines répugnaient à se placer du côté de la révolution : elles croyaient encore que le régime réussirait à surmonter cette « crise », de sorte qu'il était plus sûr pour leurs intérêts de garder le silence. En revanche, les gens des régions rurales n'avaient plus grand-chose à perdre, et leur forte identité régionale rendait plus facile la rupture avec le régime.

Cette situation s'explique aussi par le programme de « modernisation » de Bachar al-Assad mis en œuvre en 2000. Sa libéralisation économique du pays, célébrée par l'Occident comme autant de « réformes » bienvenues, a été réalisée par le biais d'un réseau mafieux de hauts gradés de l'armée et d'officiers de la sécurité, en partenariat avec de grands hommes d'affaires ; et elle s'est largement concentrée dans les centres urbains bourgeois traditionnels, pour leur plus grand bénéfice. En outre, cette libéralisation économique ne s'est pas accompagnée d'une « libéralisation politique » qui aurait rendu ces réformes plus acceptables par les gens – sauf pendant le « printemps de Damas », en 2000-2001, que le pouvoir a vite réprimé, de crainte que trop de libertés puissent déstabiliser son régime (1).

(1) Pour plus de développement sur ces questions, on lira la traduction de « Le confédéralisme démocratique, la proposition politique de libération de la gauche kurde » paru sur le site de l'OCL : http://oclibertaire.free.fr/spip.php?article1410

Progressivement, cette version syrienne du « printemps arabe » s'est transformée. D'autres acteurs sont entrés en scène : des cadres de l'armée qui ont formé l'ASL, des Frères musulmans et des salafistes qui ont créé le Front islamique de libération de la Syrie (FILS) et le Front islamiste syrien (FIS), des courants djihadistes rattachés à Al-Qaida (front al-Nostra et autres). Mais il faut compter aussi avec d'autres groupes locaux sans affiliations précises. Et si seuls les djihadistes dont en dehors de l'ASL, des alliances locales se nouent et se dénouent.

Cette militarisation a progressivement fait oublier à l'observateur occidental et à ses médias qu'il s'agissait au départ d'un affrontement entre un régime répressif et une population réprimée. La version « guerre civile » a pris le pas sur le soulèvement social. Pourtant, cette militarisation de la révolution syrienne n'est pas la totalité de la rébellion. Une bonne partie des contestataires de la rue ne sont pas devenus des combattants armés. Il continue d'exister des mouvements civils, pacifistes et non-violents (2) qui, tout en voulant la chute du régime d'Assad, ne veulent pas l'arrivée des djihadistes au pouvoir.

Reste à savoir ce que ces mouvements représentent réellement. Dans une conversation de Joshua Stephens (Institute for Anarchist Studies) avec un anarchiste syrien (http://oclibertaire.free.fr/spip.php?article1405), ce dernier donne un exemple : après que les forces de sécurité du régime se sont retirées de Yabroud pour qu'Assad puisse les concentrer ailleurs, les habitants se sont empressés de combler le vide : « Maintenant, nous sommes en train d'organiser tous les aspects de la vie de la ville par nous-mêmes [sic]. » Il ajoute : « A Darayya, dans la banlieue de Damas, où le régime a mené une féroce bataille depuis que la ville est tombée aux mains des rebelles en novembre 2012, certains habitants ont décidé de se réunir et de créer un journal (Enab Baladi) qui met l'accent sur ce qui se passe à la fois localement et dans le reste de la Syrie. Il est imprimé et distribué gratuitement dans toute la ville. » Il conclut : « Les principes de l'autogouvernance, de l'autonomie, de l'entraide et de la coopération sont présents dans un grand nombre des organisations nées au sein de l'insurrection ".

D'autres exemples existent que nous ne pouvons énumérer dans le cadre de cet article. Ne nous leurrons pas, ces initiatives sont faibles et minoritaires dans le contexte militarisé actuel, et elles se bornent le plus souvent à organiser la survie au milieu des bombes. Néanmoins, elles existent, et c'est de ces mouvements que pourrait émerger une « troisième voie » (Ni Djihad, ni Assad) si cette dernière parvenait à se constituer en une alliance de fait, sinon organique, avec les expériences menées dans le Rojava (nord-est kurde de la Syrie) par le mouvement kurde (voir à la suite l'article sur le mouvement kurde).

UN CONFLIT DE CLASSE NÉ À L'INTÉRIEUR DE LA SOCIÉTÉ SYRIENNE

Depuis que les grandes puissances menacent le régime de Bachar al-Assad d'une intervention militaire, les analyses expliquant les événements syriens à travers le seul prisme d'une offensive impérialiste se multiplient à l'extrême gauche, en redonnant vie à une vision simpliste d'un monde simplement divisé en deux camps (les impérialistes et les autres). Ce qui a pour résultat de faire disparaître, là aussi, le fait que cette situation a été créée au départ par les soulèvements populaires dont nous parlions plus haut. En réduisant le

conflit à un affrontement des forces mondiales capitalistes, on fait disparaître la réalité de la lutte des classes en Syrie.

Il faut bien sûr prendre en compte l'impact de l'impérialisme et de la mondialisation sur le conflit en cours : les luttes d'influence pour le contrôle des énormes richesses que la région abrite, la confrontation primordiale avec l'Iran, le rôle d'Israël, l'émergence de l'Arabie saoudite et du Qatar, les hésitations de l'impérialisme américain, et mille autres données qui constituent ce qu'on appelle la géopolitique. Le monde est alors vu comme un grand échiquier sur lequel s'affrontent rationnellement les grandes puissances officielles et de puissants intérêts occultes, et autour duquel journalistes et universitaires gravitent pour commenter et interpréter le match. Et, bien sûr, à ce jeu le « petit peuple » est vu comme quantité et influence négligeables, comme manipulé à tous les coups et incapable d'agir par lui-même.

Pourtant, on ne peut considérer les insurrections populaires comme le résultat direct d'une offensive impérialiste d'un monde coupé entre les bons et les méchants, mais plutôt comme la réaction de prolétaires contre l'exploitation qu'ils subissent localement. Les actuels soulèvements et révolutions d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient semblent en règle générale dus à la combinaison de privations économiques, de désintégration sociale et de répression des libertés politiques et individuelles. Autrement dit, on est là encore dans une lutte des classes portée par des dynamiques locales spécifiques, une part croissante de la population s'étant sentie de plus en plus pressurée, marginalisée, impuissante, humiliée et attaquée dans sa dignité. Le processus social complexe qui est à l'œuvre en Tunisie, en Egypte, en Libye et en Syrie ne se réduit donc pas aux deux forces sur lesquelles les commentateurs de l'Ouest insistent le plus souvent : les organisations islamistes et les libéraux pro-occidentaux, qui auraient réussi à prendre la tête de couches sociales beaucoup plus larges (des gens en proie à un chômage endémique, surtout chez les jeunes, vivant dans des logements insalubres avec des infrastructures urbaines délabrées, et subissant l'inflation et les autres résultats de la croissance économique inégale).

Carte de zones de peuplement kurde en Syrie



LE MYTHE DE L'AFFRONTEMENT RELIGIEUX

Une tendance existe aussi, en Occident, à survaloriser l'importance de la rivalité entre confessions religieuses. Certes, les puissances coloniales française, britannique et ottomane ont, dans l'histoire, fréquemment joué cette carte, et elles sont loin d'avoir été étrangères au développement du confessionnalisme au Moyen-Orient. Mais, comme partout ailleurs, la plupart des gens y ont de multiples identités coexistantes – ou plutôt des marqueurs d'identité – qui sont invoquées à des moments différents de l'histoire, dans des contextes différents. L'accent mis sur le confessionnalisme conduit inévitablement à une vision simpliste et réductrice d'un régime et d'une société aussi complexes que ceux de la Syrie. Depuis 1970, Hafez al-Assad a savamment utilisé les tensions entre les sectes ethniques et les confessions pour consolider sa domination, mais en les gardant suffisamment sous contrôle pour justifier la « nécessité » de son pouvoir afin d'« éviter la guerre civile ». Il s'agit là d'une « politique de la tension confessionnelle » plutôt que du cliché « diviser pour régner » : Hafez al-Assad et son fils Bachar après lui ont toujours prié dans les mosquées sunnites et apaisé les leaders religieux et communautaires alaouites tout en faisant le marketing de leur régime « laïc ». En fait, le conflit syrien est politique, et le réduire à une guerre entre religions est tout aussi absurde que de réduire les conflits d'intérêts actuels entre la France et la Grande-Bretagne à des rivalités entre le catholicisme et le protestantisme.

Des camarades de l'OCL

(2) Quand les gens disent « pacifique » en arabe, ils veulent souvent dire « désarmé » ou « non militarisé ». Le mot n'est pas chargé des mêmes connotations qu'en anglais et dans d'autres langues européennes.



LE MOUVEMENT KURDE À UN TOURNANT

Il faut certes se garder de réduire le mouvement kurde au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Néanmoins, c'est ce dernier qui prend de l'ampleur aujourd'hui et semble appelé à jouer un rôle de plus en plus important en son sein. Or le mouvement kurde dans son ensemble va sans doute bouleverser les données politiques dans cette zone du Moyen-Orient.

Le 31 août dernier, Duran Kalkan, un dirigeant du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), affirmait que « les Kurdes s'organisent autour d'un système de contre-pouvoir. Refusant de vivre avec la tradition de l'Etat et l'Etat-nation, le mouvement kurde propose des autonomies pour tous les peuples et les cultures du Moyen-Orient, ainsi qu'une confédération des peuples qui serait la meilleure solution pour pouvoir vivre ensemble et dans la paix, sans frontières ».

Dans un article de Courant alternatif (avril-mai 2013), « Kurdes, le plus grand peuple au monde sans Etat » (1) il était rappelé que pour le KCK (2) « l'idée d'un Etat-nation kurde en Turquie est abandonnée, comme par la plupart de la population kurde, au profit d'un autonomisme et de relations transfrontalières d'ordre confédératives et associatives » et que le KCP n'était pas une organisation mais un mode d'organisation. On sait que le PKK a officiellement abandonné toute référence au léninisme depuis le début du siècle, et que son leader Ocalan, emprisonné depuis 1999, a été influencé par la lecture des ouvrages du pionnier de l'écologie sociale, l'anarchiste communiste Murray Bookchin. Comme celles d'autres écrits libertaires et féministes, ces thèses ont circulé dans un mouvement kurde en pleine réflexion, et s'est alors développée l'idée du « communalisme », sous l'influence aussi du mouvement zapatiste et de l'Intifada.

« Nous voyons le communalisme se développer d'abord au Kurdistan turc. Depuis 2007, le mouvement pour la libération a créé des assemblées démocratiques prenant leurs propres décisions dans les quartiers des villes où le mouvement est fort, particulièrement dans les provinces de Hakkari, Sirnak, Siirt, Mardin, Diyarbakir, Batman et Van. Les assemblées furent créées pour prendre des décisions sur tous les problèmes, défis et projets communs dans leurs quartiers respectifs, selon les principes d'une démocratie de la base – tout le monde a le droit de participer. Dans certaines de ces assemblées, des personnes non kurdes participent, comme des Azerbaïdjanais/ses ou des Araméens », nous dit Ercan Ayboga, interrogé justement en 2011 par Janet Biehl, la compagne de Murray Bookchin (3).

On sait aussi que dans une société kurde fortement patriarcale une dynamique est née au milieu des années 1980 dans le mouvement de libération, aboutissant à une présence de femmes de plus en plus importante et à une quasi-parité dans tous les secteurs de la lutte. Une évolution assez rapide qui n'a pas été sans déteindre sur la société kurde en général.

Enfin, cette évolution vers une solution à la question kurde autre que la revendication d'un Etat-nation a amené le mouvement à préciser le projet social au Kurdistan : « Le mouvement kurde de libération est le mouvement de libération de tous les opprimés », explique Murat Karayilan (conseil exécutif du KCK), citant notamment les Arméniens, les communautés parlant le syriaque et les Kurdes yézidis. Il appelle les peuples arménien, syriaque, juif, arabe et grec à soutenir le mouvement kurde. « Le Kurdistan est déjà une patrie commune dans laquelle vivent les Arméniens, syriaques, Arabes, Turcomans et différentes communautés ethniques et religieuses (...). Le Kurdistan est la patrie commune de toutes les communautés, de toutes les nations démocratiques. »

On pourrait multiplier les citations et les faits qui, pour le moins, sont éloignés de l'orthodoxie maoïste-léniniste fréquemment prêtée, et non sans raisons, au PKK. Il ne s'agit pas de prendre pour argent comptant toutes ces déclarations, mais d'essayer de comprendre comment et pourquoi elles sont apparues au sein d'un mouvement plutôt connu pour sa ri-

**L'ETAT SYRIEN CONTRE LES KURDES
UNE VIEILLE HISTOIRE**

En 1962, l'Etat syrien retirait leur citoyenneté syrienne à 70 000 Kurdes, et par la suite les déclarait comme « étrangers vivant dans le pays ». Leurs droits à l'éducation, à voyager à l'étranger ou à la propriété étaient confisqués. Aujourd'hui, on estime que cette population a augmenté de 300 000 à 400 000 personnes.

L'année 1963 est une autre date importante dans l'histoire syrienne : c'est l'année où le parti Baas arrive au pouvoir par un coup d'Etat. Ce parti non seulement déclara la Syrie comme un « pays arabe », mais il définit les Kurdes comme des « réfugiés déplacés de la Turquie ». Sur la base de cette dernière définition, on refusa aux Kurdes la totalité de leurs droits : l'identité kurde fut interdite, et les noms de leurs villages et villes changés. En d'autres termes, ce que la Turquie avait fait dans les années 1920, la Syrie l'a fait cinquante ans plus tard. Même écrire en kurde fut considéré comme un crime grave, sanctionné par de longues peines de prison avec des méthodes violentes d'incarcération.

Entre 1972 et 1974, des milliers d'Arabes furent déplacés de manière programmée par le régime Baas dans des villages kurdes, dans la province d'Al-Jazira (Djézireh), avec le projet annoncé de peuplement d'une « ceinture arabe » dans la région. Ce projet fut activement poursuivi jusque dans les années 2000, après la mort d'Hafez al-Assad et l'arrivée au pouvoir de Bachar al-Assad.

(La phase finale, Amed Dicle, http:// oclibertaire.free.fr/ spip.php? article1411)



(1) Voir sur le site de l'OCL : http://oclibertaire.free.fr/spip.php?article1346&var_recherche=kurdes
On se reportera à cet article paru dans Courant alternatif pour avoir une vision plus complète du mouvement Kurde.
(2) Le KCK (Union des communautés du Kurdistan) est le fédérateur de nombreuses organisations kurdes (politiques, culturelles, économiques, militaires, etc.) et le porteur de toutes les innovations théoriques du mouvement. Il est bien sûr fortement influencé par le PKK.
(3) On trouvera l'entretien complet sur : http://populaction.com/le-mouvement-kurde-des-assemblees-locales-le-confederalisme-democratique-comme-projet-politique-transnational/
On peut lire aussi, de Janet Biehl, mais en anglais, son rapport sur le Forum social mésopotamien : http://new-compass.net/node/265
(4) Voir l'article sur le « Réseau d'information libre de la Mésopotamie » : http://www.actukurde.fr/actualites/547/le-pkk-une-intervention-en-syrie-declenchera-une-guerre-regionale.html#sthash.JQuVj2m6.dpuf

gidité militaire, et surtout quelle influence cette « révision » peut avoir plus largement sur la société.

Certains ne verront là que de la démagogie de la part d'une organisation restant profondément maoïste ou marxiste-léniniste. Cependant la démagogie consiste à caresser dans le sens du poil des positions que l'on ne partage pas ou peu, pour plaire à une population qui, elle, les partage et joue un rôle important et autonome dans le devenir politique d'un territoire. Or, croyons-nous que refuser la tradition de l'Etat-nation et vouloir vivre sans frontières soit un désir à ce point partagé par de larges masses qu'il faille se plier démagogiquement à ce substrat idéologique ? Peu probable.

L'évolution du PKK qui a abouti à une révision idéologique, dont celle du marxisme-léninisme et de la stratégie de la « guerre populaire », a, nous semble-t-il, deux causes importantes : la fin du « socialisme réel » et l'impasse constatée, dès la fin du siècle dernier, de la guérilla – qui a subi en Turquie de très lourdes pertes et a dû abandonner nombre de villes et villages pour se replier dans les montagnes irakiennes. Et comme, par ailleurs, ces difficultés n'ont pas entamé la détermination des Kurdes, y compris de la diaspora économique en France ou en Allemagne, à s'engager dans la lutte mais l'ont plutôt amplifiée, il a bien fallu réfléchir sur le projet politique et les moyens d'y parvenir. Il ne faut pas négliger non plus la montée de thèmes plus ou moins libertaires qui ont irrigué certaines luttes dans le monde à la suite de la chute de l'URSS. Cela ne veut sans doute pas dire que le PKK va renoncer à jouer un « rôle dirigeant », et encore moins qu'il est devenu anarchiste ! Mais reste à savoir et à observer comment se noueront les rapports politiques entre ce parti, ses organisations (sa sphère militante) et la population, qu'elle soit sympathisante ou pas. Là où il est fort et quasi hégémonique, quelle place laissera-t-il aux autres expressions de la lutte ? Quels rapports y aura-t-il entre les « institutions pour tous » (administrations, écoles, municipalités, autogouvernement…) et le parti et les organisations qui lui sont affiliées en tant qu'institutions partisanes ? C'est sur ces questions que nous devons tenter de recueillir le maximum d'informations et de témoignages, afin de porter encore et toujours un regard critique mais non « idéologique » sur les événements qui secouent la région (comme ailleurs !). Sachant que rien n'est joué d'avance, et que l'on peut tout aussi bien voir l'infléchissement « révisionniste » s'approfondir et se poursuivre que constater un retour à des positions de reproduction de la domination. C'est moins une affaire de ligne politique et de discours, que de développements, parfois inattendus, de l'histoire et… de la lutte des classes.

Le « facteur kurde » a une incidence, potentielle et réelle, sur la scène syrienne et sur la guerre en cours par le simple fait que le mouvement kurde n'est ni avec l'opposition (surtout si celle-ci refuse de reconnaître l'autonomie kurde et reste dominée par des islamistes) ni avec le régime d'Assad. L'un comme l'autre n'ont pas laissé que de bons souvenirs ! (voir encart « L'Etat syrien contre les Kurdes, une vieille histoire »).

Si les Kurdes (ou du moins une partie d'entre eux) veulent porter une alternative dans le cadre du conflit syrien (les PKK-PYD – PYD, la branche syrienne du PKK – revendiquent le « confédéralisme démocratique » comme modèle pour tout le Moyen-Orient), une troisième voie (« Ni ni »), ils savent qu'ils ne peuvent le faire seuls (ils sont tout au plus 10 % de la population syrienne, évaluée à 23 millions d'habitants). Il leur faudra des alliés (voir ci-dessus la piste pour qu'émerge une troisième voie). Sur ce point, leur déclaration est explicite : « La Syrie a besoin d'une troisième voie. Une véritable démocratie est possible avec une lutte commune entre le peuple kurde et les forces démocratiques syriennes. » Les Kurdes garderont leur position pour la « troisième voie », soit « ni avec le régime Baas qui défend le statu quo (Etat-nation) ni avec l'opposition et les extrémistes (djihadistes) qui sont les extensions du système mondial », affirmait encore récemment un dirigeant du PKK (4).

C'est l'espoir de cette hypothétique « troisième voie », qui peut constituer une sorte de passage obligé favorisant d'une part l'émergence d'un pôle se battant pour l'arrêt de la guerre, pour la chute du régime, pour l'opposition aux mouvements de l'islamisme politique ; et, d'autre part, en s'appuyant sur le « facteur kurde » et sur d'autres processus de remise en cause des frontières et des Etats héritées de la colonisation, un bouleversement de la carte géopolitique moyen-orientale. Ainsi pourraient se libérer et jouer un rôle de premier plan les revendications sociales qui, jusque-là, demeurent réprimées, étouffées, ou prises en otages et instrumentalisées par des logiques de pouvoir, identitaires, religieuses, de défense de régimes autoritaires et d'affrontements entre les peuples.

Des camarades de l'OCL

Damas bombardé, Damas martyrisé, Damas pas encore libéré…

Tout commence là où se termine la saga de Lawrence d'Arabie.

L'agent britannique, qui œuvre à unifier les tribus arabes aux côtés des Anglais pour libérer la péninsule Arabique de l'Empire ottoman allié de l'Allemagne, participe à la prise de Damas en octobre 1918. Si le rêve d'Hussein de La Mecque de constituer un grand royaume arabe (formé de l'Irak, de la Jordanie, de la Syrie et du nord de l'Arabie saoudite actuelle) n'est pas à l'ordre du jour, Lawrence pense que la Syrie doit devenir indépendante sous le règne d'Hussein puis de son fils Fayçal. L'indépendance sera de très courte durée.

Les accords secrets Sykes-Picot en 1916 avaient programmé le démantèlement de l'Empire ottoman et prévu de confier, après la victoire, l'actuel Liban et la Syrie à la France, la Palestine et l'Irak revenant aux Britanniques. Pas question là d'indépendance arabe, mais d'un mandat confié par la Société des nations (SDN) aux deux puissances et qui ressemble fort à un protectorat maintenant formellement l'existence de l'Etat colonisé en le plaçant sous tutelle.

Pour appliquer cet accord, la France doit d'abord écraser en 1920 une insurrection arabe menée par l'émir Fayçal. Damas est pris en 1920. La politique française consiste ensuite à découper la Syrie en petites régions autonomes : un grand Liban plutôt alaouite et chrétien ; Alep ; Damas ; un territoire alaouite ; un autre druze.

La grande insurrection syrienne de 1925-1926 obligera la France à engager 40 000 soldats. Damas est bombardé en octobre 1925, faisant des milliers de morts. Puis de nouveau par l'aviation en mai 1926 (5 000 morts). 40 000 soldats sont engagés dans la répression. Des villages entiers sont brûlés. En 1936, une nouvelle insurrection éclate dans les villes. Le gouvernement de front populaire signe un traité prévoyant l'indépendance de la Syrie et du Liban… mais le Parlement ne le ratifie pas.

A la fin de la seconde guerre mondiale, comme dans d'autres possessions françaises, un mouvement anticolonial se développe. Le 30 mai 1945 (trois semaines après le massacre de Sétif au Maroc), le général de Gaulle donne l'ordre à l'aviation française de bombarder Damas pendant trente-six heures d'affilée. On dénombre 500 morts, dont 400 civils, et des centaines de blessés. Ce n'est qu'en 1946 que le Liban et la Syrie deviennent des Etats indépendants. Les troupes françaises quittent la région. Le 16 juillet 2012, Bachar al-Assad donne l'ordre de bombarder Damas pour la quatrième fois de son histoire.

HISTOIRE DE GAZ

En 1988, l'Irak de Saddam, alors allié des Etats-Unis, avait utilisé les gaz contre les Kurdes de Hallabja sans que les Américains attaquent Bagdad. Robert Fisk (journaliste anglais à l'Independant) nous rappelle que la CIA, à cette occasion, avait fait courir le bruit que le responsable de l'utilisation des gaz était… l'Iran. Normal : l'Iran était l'ennemi, et quand Saddam le deviendra à son tour, il sera « puni » en 2003 alors qu'il n'avait plus de gaz, apprendra-t-on ensuite officiellement ! Durant la guerre entre l'Iran et l'Irak (de 1980 à 1988), c'est bien ce dernier pays, allié des Etats-Unis, qui a utilisé des gaz contre les Iraniens ! Exit donc ces histoires de « punition » pour utilisation de gaz ! D'autant que, comme nous le rappelle Le Monde, l'utilisation de gaz dans un conflit remonte à la Première Guerre mondiale ; après, on retrouve cette pratique pendant la guerre du Rif – en 1921 et 1926 – menée pour la France par un gouvernement « cartel de gauche » que préside Aristide Briand, puis Edouard Herriot ! ; et, évidemment, pendant la guerre du Vietnam de 1961 à 1973 où les Etats-Unis y recourent. Autrement dit, après avoir utilisé eux-mêmes à différentes reprises les gaz, les impérialistes occidentaux s'accordent ensuite le droit de décréter à quel moment cela doit être interdit.

PSYCHIATRIE AVEC ET SANS REMÈDE AU-DELÀ DES ÉVIDENCES

Le psychisme est le domaine le plus complexe de notre identité. Les gestionnaires sociaux de tout bord ont pour charge de réguler les activités humaines. Et pour cela la société s'autorise des moyens coercitifs pour faire rentrer dans le rang toute personne qu'elle juge «déviante».

Ce sont ces moyens de contrainte, de contention, d'enfermement qui, le plus souvent, ne respectent pas l'intégrité de la personne. Des pratiques abusives imposent des soins, des hospitalisations d'office pour traiter la déviance constatée mais des voix s'élèvent pour remettre en cause le dictat médical, judiciaire, administratif. Là aussi il y a résistance comme en écho aux luttes des années 70 pour replacer la psychiatrie à sa place, pour se réapproprier la réflexion autour de ces symptômes déstabilisateurs qui perturbent le rythme du quotidien. Comment, pourquoi et avec qui se soigner ?

L'Organisation Communiste Libertaire organise chaque été dans l'Ariège, à Eychenat, commune d'Esplas de Sérou entre Saint Girons et Foix, des journées de rencontres et de débats. Ce jeudi 25 juillet 2013 on nous invitait à réfléchir. Sujet annoncé : «Psychiatrie avec et sans remède». Sacré chantier. Il allait donc être question des moyens déployés pour «gérer» nos travers les plus dérangés. Dénoncer les moyens coercitifs de la branche médicale et judiciaire de la société de contrôle ? Oui. Mais pas seulement-ça, à la limite, on sait faire. Il allait aussi falloir reconnaître la nécessité, plus perturbante, de se réapproprier une réflexion sur les différentes manifestations de la folie, sur le sens qu'on voulait leur donner, sur la manière dont on voulait interagir avec elle; pour mieux se la coltiner, cette diablesse, oser mettre les mains dedans.

Alors ça commence sous les combles. Les personnes présentes expliquent rapidement qui elles sont, pourquoi le sujet les intéresse, et de quoi plus précisément elles aimeraient causer cet après-midi là, par quel versant elles souhaitent aborder ce système-monde qu'est la psychiatrie. Les envies se recoupent, des petits groupes se forment : on se délocalise au jardin. À l'ombre, dans un entre soi plus intime où les grandes gueules ont moins de spectateurs, les propos s'ébrouent. Deux heures après, le cercle premier se reforme et compte rendu est fait des échanges. Le texte qui suit tente de mettre en forme les notes prises à ce moment là, s'articulant autour de chaque thème d'atelier : interroger les liens entre la psychiatrie, le politique et le social ; creuser le rôle de la psychiatrie dans le maintien de l'ordre ; réfléchir au soutien que l'on peut apporter quand un proche n'est pas au mieux ; pour finir, quand même, par la lutte.



Nota bene : on retrouve dans ce texte un certain nombre de mots-valises, de concepts à teneur politique familiers, comme «ordre», «contrôle», «système». Ces vocables ont l'avantage d'être faciles à manier, d'avoir une force de frappe indéniable, entendus par tous dans le commun politique qui nous lie. Et l'objet de la journée n'était pas de gagner en finesse dans leur appréhension. Il reste important de visibiliser le risque de «prêt-à-penser» que fait courir un emploi trop systématique.

APPROFONDIR LE SUJET: QUELS LIENS ENTRE LA PSYCHIATRIE, LE POLITIQUE ET LE SOCIAL ?

Ce groupe a voulu mettre en relief combien notre perception du phénomène «folie» et donc les réflexions qui en découlent, sont balisées par les notions de maladie, de guérison et de professionnalisme du soin. En ne s'autorisant à penser «ça» que dans le champ du médical, on risque de se soumettre à un dogmatisme pseudo-scientifique d'autant plus aliénant que la recherche en neuropsychiatrie gagne en expertise et en technicité... et en promoteurs. Convoquer l'antipsychiatrie et ses foisonnements des années 60 et 70 dans le débat paraît presque anachronique, depuis que la fonction attendue du soignant est avant tout de cocher des critères et de distribuer adéquatement les molécules correspondantes. La place de la parole dans le soin s'amenuise, l'engagement dans la relation soignant-soigné

aussi ; la thérapie se doit d'être efficace (donc courte, et économe en mots), vise avant tout la «réhabilitation psycho-sociale». Cette évolution est présentée comme inéluctable, comme l'avancée du Progrès.

Comme l'Ecole ou le Travail, la Santé Mentale constitue un pilier de la société, une condition fondamentale du «vivre-ensemble». Elle dispose d'institutions, de professionnels, de programmes gouvernementaux, de lobbies, d'un arsenal de moyens thérapeutiques variés, d'une validité médiatique incontestée... et d'une relative absence d'opposant.es. De quoi veiller à la pérennité, à la reproduction du système (et de ses engrenages : rapports de domination, patriarcat...) en tuant dans l'œuf toute velléité contestataire ou fantaisiste, en ramenant dans le rang quiconque serait tenté d'emprunter des chemins de traverse plus accidentés. Comme dans ce cadre un rapport singulier au monde n'est pas envisageable, le soin ressemble avant tout à une grande entreprise de normalisation. La relation de l'individu à la société est médicalisée («traitez cette dépression qui remet trop de choses en question»), les rapports sociaux sont psychologisés («votre colère contre votre patron est pathologique»). Et le patient est contraint de se penser isolément (ce qui permet d'insister sur sa responsabilité...et sa culpabilité), contraint d'abandonner l'idée d'appartenance à un corps intermédiaire. Difficile dans ces conditions de montrer du doigt l'individualisme, le chacun pour soi ; difficile de refuser de faire bonne figure pour habiter raisonnablement la société du bonheur. L'injonction à être heureux poursuit son travail de sape.



Or justement le «pétage de plomb» pourrait bien être une réaction de défense à la violence subie du monde, un moyen de s'échapper des contraintes sociales qui le rendent inhabitable ; un moment plus ou moins transitoire indispensable pour tenir, pour développer en soi de nouvelles capacités... et pouvoir se coltiner le réel à nouveau. Mais selon des critères singuliers.

ORDRE SOCIAL ET PSYCHIATRIE

Coup d'œil sur l'histoire : on semble être passé d'un micro contrôle de village à un contrôle technocratique tentaculaire, qui touche tout et tout le monde, grâce notamment à son maillage administratif étroit (merci la psychiatrie de secteur) et ses nombreux relais (les maîtres et les éducateurs, les forces de l'ordre et les surveillants de voisinage...). Difficile de passer au travers, de vivre dans son coin comme on l'entend.

Au delà de son rôle dans la Santé Mentale, la psychiatrie, comme la prison, a historiquement pour double fonction d'enfermer et de reformater, pour rendre à la vie sociale un individu conforme aux attendus. Pour autant, comme le soulignaient les participant.es de cet atelier, parler d'exclusion n'est peut être pas judicieux : le fou est indispensable au système aussi dans l'économie qu'il permet ; les groupes de l'industrie pharmaceutique, le travail médical et social, les ESAT (Établissements et services d'aide par le travail), autant de branches qui bénéficient de sa productivité. Parler de séparation serait plus juste.

Et voilà que quelqu'un lance dans la discute un terme inattendu, qui veut mettre un peu de désordre dans notre conception du monde, qui vient faire levier dans nos réflexions; ce concept, c'est celui d'ipséité. Autrement dit, ce qui fait qu'une personne est unique et absolument distincte d'une autre. Irréductible. Comme une invitation à se réapproprier son être, à refuser de se conformer au moule, à refuser le rôle prescrit. Revendiquer le droit à l'autodétermination, à l'autodéfinition, à choisir la part de folie que l'on souhaite préserver, voire cultiver en soi. Vu les tensions du contexte social et politique, pour asseoir la légitimité de cette démarche et la rendre viable, le collectif a ici un rôle fondamental à jouer, comme lieu possible de développement des résistances.

QUE FAIRE SI QUELQU'UN NE VA PAS BIEN?

Les écueils sont nombreux. Si les pistes proposées par la société sont limitées (et insatisfaisantes comme on l'a vu plus haut), un rejet idéologique de l'Hôpital Psychiatrique et du médicament ne semble toutefois pas très opérant ou opportun ; pour beaucoup le médoc est une indispensable béquille (les aides découlant d'une reconnaissance de handicap aussi), l'HP un refuge familier. Reste bien évidemment l'aspect liberticide d'un soin sous

PRÉAMBULE DE LA REVUE SANS REMÈDE N°4

Sans remède est composé d'une équipe d'anti-professionnels de la santé, à croissance exponentielle, qui rit parfois malgré son sérieux.
Sans remède est un journal sur le pouvoir psychiatrique et la médicalisation de nos vies, alimenté par des vécus, des confrontations et des points de vue, dans une perspective critique.
Sans remède ne reprend pas à son compte les termes de malade, d'usager, de soigné. Nous sommes des individus avec leurs histoires, leurs aliénations, leurs souffrances, leurs plaisirs, leurs combats, jamais de symptômes.
Sans remède propose l'auto-administration du terme « psychiatrisé-e » à tou-te-s les individu-e-s subissant le pouvoir psychiatrique, dans et hors les murs de l'hôpital.
Sans remède n'est pas radicalement contre la prise de médicaments. Nous refusons le recours massif et systématique à la médication.
Sans remède parle d'enfermements, du pouvoir psychiatrique et de ses effets, autant dans les murs qu'en dehors. L'exercice de ce pouvoir n'est pas que le fait des médecins, il nous implique toutes et tous. Il requiert notre acceptation de manière douce ou violente.
Sans remède ne propose pas de critique constructive pour penser un nouvel enfermement psychiatrique. N'importe quel soutien apporté à l'autre ou rapport de soin devient critiquable dès qu'il s'institutionnalise. Il ne s'agit pas ici de réinventer l'hôpital ou un quelconque lieu de soin.
Sans remède n'est pas qu'un journal papier, c'est aussi une tentative, avec les moyens du bord, de s'organiser ensemble pour éviter le plus possible d'avoir recours à l'institution.
Sans remède ne laisse pas de tribune aux membres de l'institution psychiatrique, car d'autres moyens d'expression sont à leur disposition, au service de ce pouvoir.
Face à la psychiatrie et à la médicalisation du monde, il s'avère nécessaire de poursuivre la critique, dans la perspective de se défendre et de s'organiser.

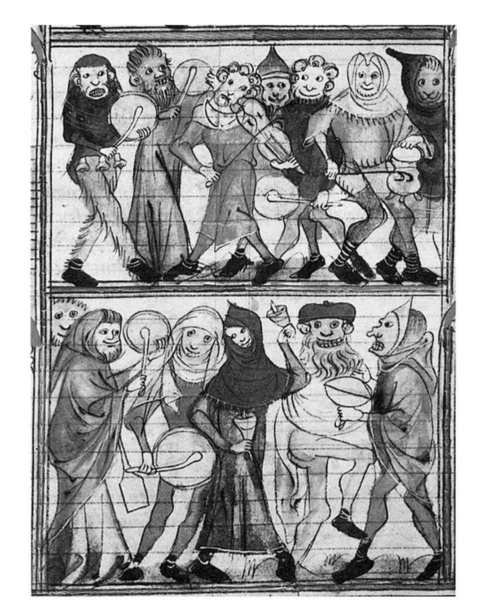
« *Vous êtes sur terre, c'est sans remède* »

DES OUTILS, DES OUTILS !

Les idées germent à mesure que les besoins se font sentir. Et ça foisonne. Petite revue de détail:

- le groupe non mixte psychiatrisé.es : permet à des personnes touchées de plus ou moins loin par l'univers psychiatrique (internement en hôpital psychiatrique, médicament, thérapeute...) de discuter de ce vécu plus profondément, sans la présence de « curieux » ou de « naïfs ». Permet de partager ses expériences, de construire de la solidarité, de gagner en confiance en soi...
- l'infokiosque mobile: permet de chercher, discuter, diffuser des textes sur le sujet, et de le ramener sur la table à tout bout de champ.
- l'organisation d'ateliers : permet d'aborder la question selon les envies des participant.es ; en petits groupes c'est meilleur !
- le réseau de soutien : pas de recette miracle, mais des propositions – prévoir des temps d'analyse sur ce qui est en cours ; constituer un deuxième cercle qui soutient les personnes les plus engagées, voire prend le relais quand il y a fatigue.
- les lieux de repli : pour mieux se déployer ensuite, réfléchir à quels lieux (lieux de vie « officiels » comme maison d'amis) seraient susceptibles d'accueillir le pote qui a besoin de se mettre au vert, accompagné ou non par quelqu'un.e dispo pour ça.
- les techniques à s'approprier : co-écoute, théâtre de l'opprimé, massage, jeux de groupe, etc, autant d'outils qui peuvent s'avérer utiles pour faire face au réel, pour communiquer plus facilement, pour gagner en lucidité et en autonomie.
- l'annuaire militant : constituer une base de noms de soignant.es (psychologues, psychiatres, etc.) explicitement recommandés, voire « testé.es », pour savoir où mettre les pieds.
- le groupe qui se parle : aborder en amont de tout événement certains points essentiels, pour gagner en sérénité quand la crise éventuellement survient : qu'est-ce qui fait que je vais bien ? Qu'est-ce que j'aimerais que l'on fasse pour moi si je pète un câble ? Etc.
- le groupe de lecture : allez, on approfondit ; des textes fondamentaux, des articles récents, à plusieurs, histoire de se constituer un fond commun.
- des projections-débats : parce que le support vidéo est prolixe, parce que creuser dans les archives du cinéma permet de dégotter des perles, parce que ça rassemble (et ça discute après).
- l'écriture : depuis notre histoire singulière, se mettre en mots, prendre le temps de maturer des réflexions, travailler sa pensée et la partager.





contrainte qui serait imposé à une personne ne se considérant pas en souffrance ou en danger... mais là aussi, a-t-on une connaissance de soi toujours adéquate, une capacité à s'évaluer satisfaisante ? Quant au proche, tout «conscientisé» qu'il soit, à quel point est-il parvenu à se défaire des préjugés culturels sur la folie, à résister au catastrophisme médiatisé ? Est-on réellement capable de changer notre regard sur l'autre, d'accepter ce qu'il est en train de devenir? Et a-t-on l'énergie, le courage de faire changer d'avis Monsieur Toutlemonde sur ce sujet? Et est-on seulement prêt à discuter de nos états émotionnels personnels, à approfondir ensemble les notions de bien-être, de joie, de souffrance, qui à première vue semblent tellement éloignées de nos échanges à teneur politique si rassurants ?

Dans une démarche d'entraide, il est important que toutes ces contradictions et ces difficultés soient mises en lumière. Parce que la tâche peut sembler colossale, parce que l'accompagnement peut s'inscrire dans la durée, il appartient aussi au collectif de soutien de formuler ses limites, de dire jusqu'où chacun.e se sent capable et a envie d'aller, la disponibilité qu'ille est prêt à accorder à l'autre. Et comme parfois l'esprit s'éparpille alors que l'écrit reste témoin, inscrire tout ça dans une sorte de contrat qui consoliderait l'engagement pourrait être une idée à creuser.

LES LUTTES ACTUELLES

La psychiatrie de secteur, en promouvant la diffusion du soin «hors les murs», avec les CMP (Centres médico-psychologiques), les hôpitaux de jour, les CATTP (Centre d'accueil thérapeutiques à temps partiels) pour ne nommer qu'eux, a contribué depuis les années soixante-dix à une infiltration de la psychiatrie dans la ville. La loi de juillet 2011 sur les modes d'hospitalisation en psychiatrie, quant à elle, renforce la possibilité de soin à domicile, y compris sous contrainte. Lutter contre la psychiatrie et son monde est alors beaucoup plus complexe, et il devient indispensable de construire des micro-résistances ; dans le cadre des GEM (Groupes d'entraide mutuelle) quand l'équipe salariée le permet ; à l'antenne, cf. la multiplication d'émissions de radio consacrées à ce sujet ; en bougeant les soignants, cf. le collectif de médecine libertaire de Caen ; en cherchant à construire des lieux pour vivre nos folies à plusieurs (l'histoire critique des lieux de vie est encore à écrire) ; en offrant des espaces de discussion réguliers, comme la permanence de Sans Remède au Rémouleur à Bagnolet ; en développant de proche en proche entraide et solidarité ; en menant des actions collectives en direction des HP et de leurs antennes ; et puis en luttant, à tout bout de champ, parce que la lutte ça rend vivant.

Des participant.es de cette journée

pour info et échanges :
desfousetdespinceaux@yahoo.fr

Crio Cuervos
Radio associative Canal Sud, 92.2 et sur le oueb canalsud.net
Un mercredi sur deux, une émission en direct, et une en rediffusion, mais toujours de 20h à 21h
Une émission pour en finir avec la fatalité psychiatrique -parce que les corbeaux qui se déploient dans nos têtes échappent à la réalité de la cage dans laquelle on évolue-
Crio Cuervos se veut un espace pour rendre visible ce que l'on cache dans les institutions du pouvoir et au plus profond de nous. Ce qui nous fait peur et nous fait obéir.
Un témoignage de nos tristesses, de nos joies, de nos défaites et de nos victoires. Une expression de la douleur qui nous fait sentir vivant ou qui nous crève, un peu de la pétarade euphorique qui nous fait exulter. Un lieu pour détruire tout ce béton et ces barbelés qui enserrent nos têtes.
Un temps pour échanger des savoirs et des expériences, pour se réarmer et vivre selon nos désirs. Un temps pour parler comme on l'entend, en se contrefoutant des codes policés de l'expression raisonnable. Un espace où les freaks ont libre antenne. Un lien vers la révolte.
Crio cuervos prétend être un outil de résistance au pouvoir psy. Un élan vers des pratiques collectives, dans un processus de libération de la psychiatrie.
Nuestra pasion no es diagnosticable : notre passion n'est pas diagnosticable.

Crio cuervos c/o canalsud, 40 rue Alfred Duméril, 31400 Toulouse – canalsud@canalsud.net

RETOUR SUR LA LUTTE CONTRE L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS RADIOACTIFS À LA FIN DES ANNÉES 80

A l'occasion du débat public sur le projet d'enfouissement de déchets radioactifs Cigéo, la lutte antinucléaire refait parler un peu d'elle.

Ce projet est prévu à Bure, petite commune située à la limite entre la Meuse et la Haute-Marne. A priori, cette région faiblement peuplée et irriguée financièrement depuis vingt ans par le nucléaire ne semble pas être un terreau bien fertile pour la lutte contre la grosse poubelle nucléaire. Si l'Andra (*Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radio-actifs*) s'y est installée, c'est d'ailleurs justement pour ça. Parce qu'elle sentait bien qu'ici, elle risquait peu de se heurter à une forte résistance.

En 1989, un rapport de l'administrateur du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) disait ceci : « *Il apparaît de plus en plus que la contrainte principale dans ce domaine [l'enfouissement des déchets radioactifs] est la capacité de la population locale à accepter le principe de stockage, beaucoup plus que les avantages techniques relatifs des différents types de sols (granit, schiste, argile, sel). Dans ces conditions, il semble indispensable que le choix du site soit fait rapidement par les pouvoirs publics pour éviter toute cristallisation de l'opinion publique sur des projets dont trois sur quatre seront en tout état de cause abandonnés. Pour ce choix, le souci d'éviter un phénomène de rejet relayé au niveau national, comme ce fut le cas en son temps pour le projet de centrale nucléaire à Plogoff, doit être un critère majeur.* » Si le CEA fait une telle analyse en 1989, c'est que l'enfouissement des déchets radioactifs a déjà été l'objet d'une importante mobilisation à la fin des années 1980.

La première solution industrielle promue par les nucléocrates pour se débarrasser de leurs déchets consistait à les déverser dans les océans.

Dans les années 1970, des traités internationaux viennent fortement limiter l'utilisation de cette technique. Dès lors, l'enfouissement à plusieurs centaines de mètre en profondeur des déchets radioactifs devient la seule « solution » que propose l'industrie nucléaire pour « évacuer » les déchets qu'elle produit. Il lui faut alors absolument mettre en place ce projet. En effet, il est inimaginable pour l'industrie nucléaire de continuer à se développer sans pouvoir affirmer qu'elle maîtrise la gestion de ses déchets.

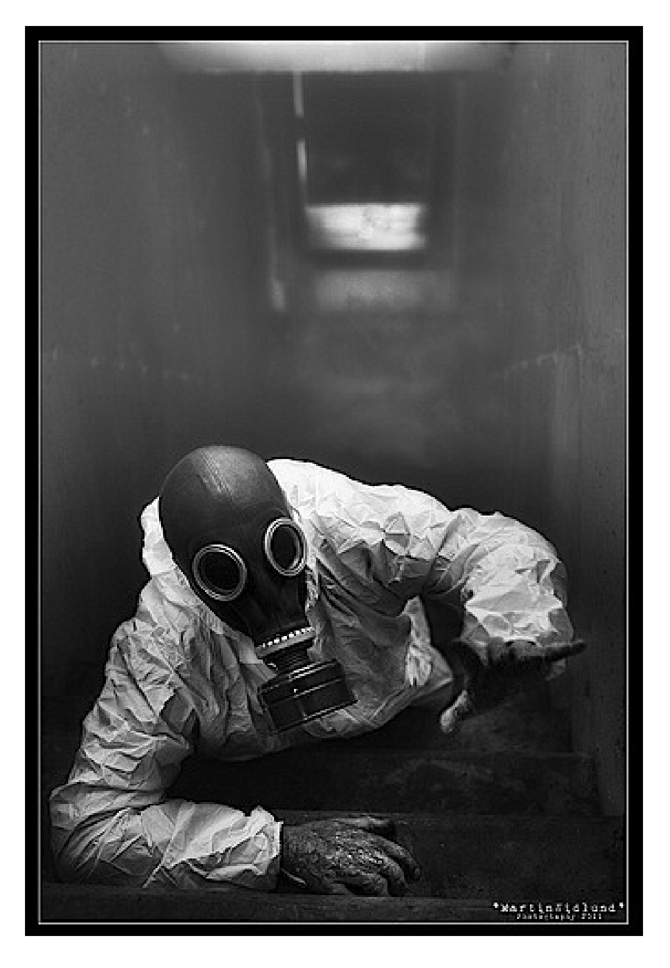
1987, ANNONCE DES PROJETS ET PREMIÈRES MOBILISATIONS

Le 18 mars 1987, quatre régions sont sélectionnées par l'Andra pour étudier la possibilité d'y implanter un dépôt géologique de déchets radioactifs. Ces quatre sites se trouvent au-dessus de formations géologiques différentes. Il s'agit de l'argile dans l'Aisne, du sel dans l'Ain, du schiste dans le Maine et Loire et du granit dans les Deux-Sèvres. Au Bourg d'Iré, dans le Maine et Loire, et à Neuvy-Bouin, dans les Deux-Sèvres, une lutte importante contre le projet de l'Andra eu lieu de 1987 à 1992. Celle-ci prend de nombreuses formes. De la mobilisation des élu.e.s à l'affrontement avec les forces de l'ordre. Des manifestations au sabotage des forages. De la signature de pétition aux barricades.

Au lendemain de l'annonce du choix des sites, des groupes anti-déchets se forment. Et en mai 1987 a lieu la première coordination entre des collectifs constitués dans les quatre régions choisies par l'Andra. Plusieurs manifestations regroupant plus d'un millier de personnes ont lieu à Segré dans le Maine et Loire. Durant l'été, de nombreux conseils municipaux se prononcent contre le projet d'enfouissement. Les premières prospections sont perturbées pendant plusieurs jours. Dans les Deux-Sèvres, l'Andra installe des locaux à La Chapelle Saint Laurent. Le maire met alors à disposition des opposant.e.s le terrain situé en face de celui de l'Andra. Une caravane y est installée depuis laquelle les allés et venues des employé.e.s de l'agence ainsi que les visites qu'elle reçoit sont observées. En août, les locaux de l'Andra sont visités et l'ensemble des documents qui s'y trouvent subtilisés. Cinquante tonnes de granit dont l'Andra vante tant les mérites sont déposés devant ses portes.



Bourg d'Iré - Maine et Loire - 1989



1988, LA LUTTE CONTINUE

Début mars 1988, la Coordination anti-déchets de l'Anjou édite le premier numéro de « L'Anti-Déchets ». Ce journal est tiré à 16 000 exemplaires qui sont distribués dans toutes les boites aux lettres du secteur. Plusieurs numéros suivent avec des tirages encore supérieurs. Des réunions d'information se tiennent régulièrement. Le 19 mars, pour l'anniversaire de l'annonce du projet, huit tonnes de déchets ménagers sont déversés devant les locaux de l'Andra gardés par des gendarmes mobiles armés de grenades lacrymogènes et de FAMAS. Des rencontres entre les collectifs des quatre régions françaises où l'Andra tente d'enfouir des déchets ont lieu régulièrement lors de réunions de coordination ou de grandes fêtes. Des échanges ont également lieu avec des groupes espagnols confrontés au même problème. En 1988, l'Andra acquiert quatre hectares de terre à la Gâtine près de Neuvy-Bouin. Quelques jours plus tard, quatre cent personnes s'y retrouvent pour les remettre en culture.



1989, LA BATAILLE SE DURCIT

Au printemps 1989, c'est au Bourg d'Iré que l'Andra achète des terres. Comme à la Gâtine, la remise en culture est l'occasion d'un grand rassemblement de plusieurs milliers de personnes durant l'été 1989. Le 3 septembre, on compte 15 000 personnes rassemblées à Neuvy Bouin et le 17 septembre 10 000 à la grande fête de l'Anjou sans déchets radioactifs à coté de Segré. Le 12 décembre, un escadron de gendarmes mobiles accompagné de blindés arrive à proximité de Neuvy-Boin. Repérés par les rondes de surveillance en place depuis un moment, les gendarmes mobiles sont attendus sur la route par 500 personnes. Le face à face dure un petit moment et finalement les forces de l'ordre rebroussent chemin. Le préfet qui a ordonné aux gendarmes de faire demi-tour est démis de ses fonctions quelques jours seulement après avoir été nommé. Dans les Deux-Sèvres, ni l'armée ni l'Andra n'arriveront jamais jusqu'au terrain convoité.

Le lendemain, 250 gardes mobiles arrivent au Bourg d'Iré et occupent le terrain de la Gibaudière. Rapidement, 400 opposant.e.s se regroupent et s'affrontent aux gendarmes. Cinq d'entre eux sont blessés. Le soir même, le local de l'Andra à Segré est mis à sac par une cinquantaine de personnes.

Le 14 décembre, la route de la Gibaudière est bloquée par des voitures, de vieux engins agricoles et de la paille. Les barricades sont enflammées. Par ailleurs, le terrain de l'Andra est grillagé et un fossé est creusé tout autour. Le 15 décembre, trois véhicules d'une entreprises sous-traitante de l'Andra sont incendiés. Des affrontements ont lieu toute la journée. Le samedi 16 décembre a lieu une « manifestation de la honte pour le respect de la démocratie » qui rassemble plusieurs milliers de personnes sous une pluie battante. 800 gendarmes mobiles sont présents. Un agriculteur est gravement blessé au visage par un tir tendu de grenade lacrymogène. La préfecture dénombre l'utilisation de 1500 grenades lacrymogènes à la Gibaudière pendant cette semaine dont la moitié en une seule heure le 16 décembre.

Dans la Bresse le 19 décembre, 30 000 litres de lisier sont épandus sur le terrain acheté par l'Andra. Les routes d'accès sont barrées par des peupliers et cinq camions de laiterie. Une affiche est imprimée à 5000 exemplaires avec pour message « Déchets nucléaire = démocratie bafouée ». Le 21 décembre, de légers affrontements ont lieu à la Gibaudière. Des sacs de souffre sont enflammés autour du terrain pour enfumer les militaires qui l'occupent. Le 22 décembre, un semi-remorque de l'entreprise sous-traitante de l'Andra, Hervé, brûle. Le 23 décembre, 350 opposant.e.s organisent une action péage gratuit entre Nantes et Angers. Le 26 décembre, 200 personnes barrent trois routes et un chemin autour du site de la Gibaudière. Sur une des barricades, on peut voir un panneau « Attention explosif ». Une tranchée est creusée dans la route et une dizaine de poteaux électrique sont couchés en travers. Le 27 décembre, un camion de 38 tonnes de l'entreprise Hervé est incendié. Le 29, celle-ci annonce qu'elle renonce à travailler pour l'Andra et qu'elle désire quitter la région. La préfecture réquisitionne son matériel de forage. Alors que les petits commerces refusent d'approvisionner les gendarmes qui occupent la zone, des pressions sont faites sur les supermarchés pour qu'eux aussi arrêtent de ravitailler les militaires. Le 30 décembre, 10 tonnes de fumier sont déversés devant une grande surface qui vend de la nourriture aux gendarmes mobiles. Ce même jour, la ligne TGV voisine est occupée pendant quelques heures.

1990, MORATOIRE ET ARRÊT DES TRAVAUX

Le 1er janvier 1990, 2500 personnes se regroupent à la Gibaudière. Le 6, 300 opposant.e.s investissent un train pour aller manifester devant le ministère de l'industrie à Paris. Il.le.s sont accueilli.e.s par 300 policiers qui les empêchent de sortir de la gare et les remettent dans un train pour Angers où il.le.s sont accueillis par 200 personnes. Tout le monde part en manifestation. Le 11 janvier, des affrontements ont lieu à Segré autour d'un convoi de matériel de forage escorté par des gendarmes. Dans la soirée, des boulons et des pavés sont lancés contre la sous-préfecture et les gendarmes qui protègent le bâtiment qui répondent à coups de lacrymogènes. Le 17 janvier, un transport de cailloux et les gendarmes qui l'accompagnent sont attaqués par une centaine de manifestant.e.s au Bourg d'Iré. Le 20, 15 000 manifestants défilent à Angers. Toutes les mairies du Segréen affrètent des cars pour aller à la manifestation. Finalement, les travaux de forage sont suspendus le 23 janvier sur les quatre sites. Le 4 février, 10 000 personnes se rassemblent à la Gibaudière et un mo-

ratoire sur les prospections pour un stockage géologique est décidé le 9.

Aujourd'hui, le récit de cette lutte oubliée résonne avec celle qui se mène à Notre Dame des Landes. Diversité des moyens d'action, détermination sans faille et une certaine radicalité dans l'action directe. Assurément la lutte contre l'enfouissement des déchets radioactifs de la fin des années 1980 est une victoire. Certes pas définitive puisque l'Andra envisage aujourd'hui d'enfouir ses déchets mortifères dans le sous-sol de Bure. Mais une victoire tout de même. Ainsi, afin d'éviter un élargissement de cette lutte vers une remise en question du nucléaire, l'État a utilisé des moyens colossaux en arrosant de millions d'euros la Meuse et la Haute-Marnes depuis plus de quinze ans. Et aujourd'hui, c'est contre un projet implanté dans une région dont l'économie dépend des perfusions financières du nucléaire qu'il nous faut lutter. Peut-être trouverons-nous dans le souvenir de la lutte de la fin des années 1980 de quoi nous inspirer...

All Nucleocrats Are Bastards !
23/09/13



LE PETIT FESTIVAL CONTRE LA GROSSE POUBELLE NUCLEAIRE DE BURE DU 30/31 AOUT AU 1er SEPTEMBRE 2013

VUE D'ENSEMBLE DU FESTIVAL

Il s'est déroulé sur le champ d'un opposant de la commune de Bonnet (55) concernée par le projet CIGEO (Centre industriel de stockage géologique), et dont le conseil municipal s'y oppose. Tout se passa dans une ambiance plutôt bonne et festive, avec des bouffes et boissons à prix libre, un camping, une organisation certes pas tout le temps carrée mais qui fonctionne au final assez bien, même si elle repose sur peu de personnes, et des liens qui se tissent ou se renforcent localement mais aussi avec des personnes venues de l'assemblée générale (AG) dite du Grand Ouest.

Sont venus peu de gens habitant les environs directs du futur projet. Cela peut être expliqué car ceux-ci, peu nombreux(*1*), vivent dans une zone sinistrée par l'agriculture industrielle (intensive), avec beaucoup de produits chimiques épandus dans la nature – si on peut l'appeler encore ainsi car il y a des endroits où l'on peut voir des champs de cailloux tellement la terre est travaillée intensivement, sans relâche – ; les agriculteurs qui saccagent leur territoire ne sont en effet pas réputés pour être des révolutionnaires.

SUR LES DÉBATS ET PROJECTIONS

Généralement, je trouve que trop de place fut laissée à des experts et à l'expertise(*2*), qui évoquaient des détails qui n'ont pas grande importance pour une lutte, ou pour ouvrir celle-ci. Quant au reste de ce qu'ils disaient, des copains et copines ayant beaucoup de renseignements, comme certaines personnes de Bure Zone Libre (BZL), par exemple, auraient pu s'en charger. Mais il fallait se donner une certaine image, celle de la soi-disant crédibilité scientifique.

Globalement il y avait aussi une ambiance un peu publicitaire comme avec la vision édulcorée et fausse qui est donnée de la maison de la résistance (BZL) par le film *A Bure pour l'éternité* et où l'on peut voir le joli monde parfait de l'autogestion et de l'alternative vécue dans l'harmonie la plus parfaite. Ce film pose d'ailleurs d'autres problèmes car tous les points de vue antinucléaires ou à minima contre la poubelle, s'y valent. En effet, la phrase «Être antinucléaire en France, c'est être contre l'Etat» suit une intervention de Corinne Lepage, députée écolo européenne, puis celle d'un évêque en tant que membre de l'église catholique... Par rapport à la présence de ce dernier, on peut s'étonner que des personnes(*3*) donnent encore du crédit à l'église juste après l'opposition nauséabonde menée notamment par elle contre le mariage pour tous et toutes. Et, pour couronner le tout, le film cite l'exemple du Luxembourg, pays réputé pour sa pauvreté et son système D comme possibilité de sortir du nucléaire avec ses éoliennes industrielles, et ses grosses thunes: "Sortir du nucléaire oui, mais du capitalisme, surtout pas!".

CONTEXTE DE L'AG DU DIMANCHE À BURE

Dans l'après Fukushima la lutte contre la ligne Très Haute Tension Cotentin-Maine et antinucléaire dans la Manche(*4*) a menée à l'ouverture d'un lieu pour s'organiser(*5*), la grange de Montabot(*6*). Celle-ci fut inaugurée du 17 au 20 mai 2013 et le week-end fut clôturé par une AG. Lors de celle-ci, il avait été décidé, en collaboration avec quelques personnes investies à Bure, qu'une des AG suivantes se ferait lors du prochain petit festival contre la grosse poubelle nucléaire, notamment pour essayer d'y continuer les débats qui eurent lieu lors de l'inauguration de la grange.

La série de pseudos débats publics autour de la question de l'enfouissement de déchets nucléaires à Bure allait être bientôt lancée. Les AG à Montabot œuvrèrent elles aussi afin de les bloquer ; c'est de cette manière, ainsi que par la peur provoquée par les blocages des débats à Bure et à Bar-le-Duc, que la date prévue dans la Manche, à Cherbourg, le 27 juin, par la Commission Particulière des Débats Publics (CPDP) fut tout simplement annulée quelques jours avant.

L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Un des intérêts de celle-ci était de porter un mode d'organisation assembléiste afin de contribuer à sortir de l'isolement les habituels opposants à la futurE poubelle et pour permettre une appropriation de cette lutte par d'autres personnes géographiquement proches du projet ; de côté-ci, ce fut plutôt une réussite au vu du nombre de gens présents, si on excepte ceux s'organisant dans la Manche ; environ 150 personnes en tout étaient présentes. Ce constat reste quand même à nuancer car, même s'il s'avère que nous sommes tous des riverains de tous les projets en matière de nucléaire(*7*), beaucoup de gens venaient d'un peu plus loin que la Lorraine.

Un des objectifs de cette assemblée était de poursuivre des discussions entamées à Montabot. Ce ne fut pas le cas car il était clair que la plupart des personnes présentes étaient venues afin de discuter de la lutte contre le projet et du blocage du pseudo débat public et ses suites. Des perspectives ont été évoquées et une date pour une prochaine AG a été dégagée vers les 9/10/11 novembre 2013. Pour une première AG, menée quelques années avant le début des chantiers, on peut globalement dire que ce fut plutôt fructueux.

«Mobilise-toi en Meuse, si tu veux pas que ça creuse.»

le 23-09-2013 / CSH

1) Bure est composée d'environ quatre-vingt habitants
2)Exemple : CIGEO et l'Autorité de Sureté Nucléaire, par Laponche physicien nucléaire, ancien ingénieur au Commissariat à l'Energie Atomique, ancien directeur de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie, consultant international dans les domaines de l'énergie et de l'efficacité énergétique, ou encore "Les secrets du sous-sol de Bure" conférence donnée par un géologue
3)En l'occurrence, les réalisateurs du film
4)A ce sujet, se reporter à la revue Antinucléaire Mix-texte vol.0, version revue et augmentée (Textes choisis autour de la lutte antinucléaire dans le Nord Ouest, d'Octobre 2011 à septembre 2012)
5)Se référer au texte Un Lieu pour la lutte, présentation et appel à dons
6)Village de la Manche
7)Du point de vue de la pollution

EPR, CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE TRANSPORTS (rappport 2012 de l'ASN)

Après avoir traité dans le numéro 231 de juin 2013 de la partie du rapport annuel de l'autorité de sûreté nucléaire consacré à l'exploitation des centrales nucléaires, nous nous intéressons ici à la suite de ce rapport, sur la construction de l'EPR de Flamanville, sur les conditions de travail dans le nucléaire, ainsi que les transports de substances radioactives.

L'EPR DE FLAMANVILLE 3

Après une période d'une dizaine d'années sans construction de réacteur nucléaire en France, EDF a déposé en mai 2006 une demande d'autorisation de création d'un réacteur de type EPR, appelé Flamanville 3, d'une puissance de 1 650 MWe, sur le site de Flamanville, déjà équipé de deux réacteurs d'une puissance de 1 300 Mwe.

Le réacteur EPR est un réacteur à eau sous pression comme les réacteurs actuellement en exploitation en France. Ce réacteur a été conçu par AREVA, qui prétend ainsi répondre à des objectifs de sûreté renforcés et améliorer la rentabilité économique. En fait, la grande nouveauté de l'EPR, à part sa puissance plus importante, c'est qu'il est conçu pour pouvoir fonctionner avec du MOX, éventuellement à 100%. Le MOX est un combustible dont AREVA a le monopole mondial et qui est fabriqué à partir du retraitement des déchets des centrales. Il contient 7% de plutonium. Il est donc particulièrement dangereux. On comprend l'intérêt pour AREVA de ce prototype : son cœur de métier, c'est le retraitement des déchets nucléaires et la fabrication de combustible. Là, il conçoit à la fois le producteur de déchets et le consommateur des produits du déchet. Super non ? C'est aussi ce qui fait de l'EPR un des réacteurs potentiellement les plus dangereux du monde: il utilise du plutonium, dans un composé dont on connaît mal la stabilité, le tout à très grande puissance... On conçoit que les questions de sécurité sur ce type d'engin inquiètent même l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), plutôt sereine habituellement.

Le Gouvernement a autorisé la création de l'EPR par décret (1), en avril 2007, après un avis favorable rendu par l'ASN. Les travaux de construction du réacteur de Flamanville 3 ont débuté en septembre 2007. Les premiers travaux de coulage du béton pour les bâtiments de l'îlot nucléaire ont eu lieu en décembre 2007. Depuis, les travaux de génie civil (gros oeuvre) se poursuivent et, pour certains bâtiments tels que la station de pompage ou les locaux abritant les générateurs diesel de secours, sont désormais achevés. La mise en place des premiers composants (réservoirs, canalisations, câbles et armoires électriques...) se poursuit. La fabrication des systèmes, des composants et des équipements sous pression, notamment ceux constitutifs des circuits primaires (cuve, pressuriseur, pompes, robinetterie, tuyauteries...) et secondaire (générateurs de vapeur, robinetterie, tuyauteries...) est en cours dans les ateliers des fabricants. Au départ, la mise en service était prévue en 2012, mais au cours de l'été 2011, EDF a dû annoncer son report à 2016.

D'après un décret du 2 novembre 2007, l'ASN doit autoriser l'introduction du combutible nucléaire dans le périmètre de l'installation sur demande et dossier d'EDF six mois avant, et le démarrage de cette dernière, sur demande et dossier d'EDF un an avant. Le dossier doit comporter le rapport de sûreté, les règles générales d'exploitation, une étude sur la gestion des déchets de l'installation, le plan d'urgence interne, le plan de démantèlement et une mise à jour de l'étude d'impact de l'installation. Ce sont ces formalités qui expliquent que des éléments figurent dans le rapport annuel et parviennent parfois à la presse. Les éléments qui suivent sont tirés du rapport annuel. N'y figurent donc pas certains scandales dénoncés par le Réseau Sortir du Nucléaire tels que l'acier *low cost*. L'ASN est une vieille dame aussi rapide que la justice pour prendre en compte scandales et incidents... Elle a cependant réalisé 18 inspections du chantier en 2012 dont une inspection surprise (en août). Deux points inquiétants en ressortent d'après elle.

1) Décret n° 2007-534 du 10 avril 2007

PROBLÈMES DE QUALITÉ DU BÉTON

En juillet 2011, EDF a informé l'ASN de la découverte de «nids de cailloux» sur les parois verticales des piscines des bâtiments réacteur et combustible. C'est-à-dire des concentrations d'agglomérats et pas assez de ciment. Par ailleurs, en mars 2012, EDF a informé l'ASN de la présence de «vides» derrière les logements de batardeaux (barrages provisoires) des piscines du bâtiment du réacteur (En fait, ce défaut avait été détecté d'abord sur le chantier en Finlande). Les piscines du réacteur doivent donc être contrôlées et réparées. A suivre donc. Rappelons qu'elles servent à stocker le combustible neuf et usagé, ici donc du combustible avec plutonium. La radioactivité soumet le béton comme tous les matériaux à rude épreuve et tous ces défauts sont des fissures en perspective (et même, si ce sont des nids de cailloux, plus que des fissures, des trous).

UNE ÉTANCHÉITÉ PROBLÉMATIQUE

Visiblement, l'ASN a des inquiétudes sur l'étanchéité interne des piscines (matériau de revêtement), et notamment le soudage des liners. Depuis fin 2010, les opérations de montage du cuvelage de certaines bâches importantes pour la sûreté ont débuté. Elles concernent notamment le cuvelage des piscines du bâtiment du réacteur et du bâtiment combustible. L'ASN «*apporte une attention particulière au contrôle de ces activités pour s'assurer de la maîtrise par EDF des méthodes de fabrication*». Traduction: même l'ASN a quelques doutes. Là encore, c'est un élément important pour la sécurité.

Si on résume l'affaire, l'ASN s'est surtout penchée sur les piscines du réacteur, et ça craint déjà avant le premier début de fonctionnement. Or les piscines dans une centrale nucléaire, ce n'est pas un élément de confort...

CONDITIONS DE TRAVAIL

Sur le chantier de l'EPR de Flamanville, l'ASN pointe des situations de travail très difficiles pour les travailleurs, ce qu'on savait déjà par ailleurs. Elle pointe notamment la finition-ponçage dans des gaines de ventilation en béton (ça aussi, c'est un peu important, ça doit évacuer la chaleur mais ne pas être poreux à la radioactivité) et l'explique par le fait qu'elles n'ont pas été anticipées à la conception. Elle a réclamé la mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels plus efficace. Elle demande également qu'EDF «*assure avec plus de rigueur ses obligations de maître d'ouvrage en matière de lutte contre le travail illégal, notamment dans le cadre de la PSI* [prestation de services intérimaires] *particulièrement fréquente sur le site*». Pour que même l'ASN s'émeuve de l'interim et du travail au noir... Il faut dire que la sécurité nucléaire est censée reposée sur une transparence (pour les autorités, pour le public, c'est secret-défense) de toutes les opérations. Du travail au noir, ça fait tâche dans les normes de sécurité, ça signifie que le maître d'oeuvre ne contrôle pas grand chose.

En ce qui concerne l'ensemble des centrales nucléaires, l'ANS indique : «*Les commissions interentreprises sur la sécurité et les conditions de travail (CIESCT) sont dans l'ensemble jugées peu efficaces pour traiter des conditions de travail des salariés des sous-traitants sur les sites. A ce titre, certaines situations ont conduit à des conflits sociaux sur sites émanant de salariés d'entreprises sous-traitantes.*» Si même une institution d'Etat juge inefficace les institutions sociales... D'autant que «*Lors des arrêts de réacteurs, l'organisation du travail mise en place pour respecter les délais impartis conduit régulièrement la plupart des sites à dépasser les maxima de durée du travail et à ne pas respecter les temps de repos. Si ces constats concernent un nombre restreint de salariés, les dépassements peuvent être très importants.*». Au point que l'ASN a dressé des PV. Pour elle, la politique d'EDF «*doit impérativement considérer l'ensemble des personnels, y compris les cadres, particulièrement exposés. L'ASN considère que ces situations et les organisations du travail associées doivent encore évoluer, car elles peuvent être préjudiciables à la santé et à la vigilance des travailleurs, et potentiellement à la sûreté des installations.*»

Autrement dit, les conditions de travail sont suffisamment effroyables pour inquiéter l'ASN et porter atteinte à la sûreté. Ce qui est pointé c'est l'usage massif d'intérim et de sociétés sous-traitantes, voire de sous-traitance en cascade, et la division du travail, classique dans toute l'industrie, qui réserve aux précaires les tâches les plus dangereuses le tout pour un salaire de misère. Sauf qu'ici, ces tâches renvoyées sur la «viande à rem» (c'était l'expression traditionnelle à EDF pour désigner les précaires travaillant en zone radioactive), sont des tâches cruciales pour la sécurité des centrales.

LE TRANSPORT DE SUBSTANCES RADIO-ACTIVES

Là, attention, risque de terrorisme ! Donc, ce n'est pas exactement l'ASN qui s'en charge, mais les Hauts Fonctionnaires de Défense et de Sécurité (qui relèvent du ministère de la défense et du ministère de l'écologie).

D'après ce rapport, environ 900 000 colis de substances radioactives, soit 600 000 transports, circulent en France annuellement. Ca fait quand même beaucoup ! «*L'industrie nu-*



cléaire contribue pour environ 15 % du flux annuel de transports de substances radioactives (environ 300 transports annuels pour les combustibles neufs, 250 pour les combustibles irradiés, une trentaine pour les combustibles MOX et une soixantaine pour la poudre d'oxyde de plutonium).» Le niveau de radioactivité de ces colis varie de quelques milliers de becquerels pour des colis pharmaceutiques de faible activité à des millions de milliards de becquerels pour des combustibles irradiés. Leur masse va également de quelques kilogrammes à une centaine de tonnes. Toujours d'après ce rapport, le transport par route représente environ 90 % des transports de substances radioactives, celui par rail 3 %, celui par mer 4 %. L'avion est très utilisé pour les colis urgents de petite taille sur de longues distances, par exemple les produits radiopharmaceutiques à courte durée de vie. Il y a donc plus de 500.000 camions par an qui sillonnent les routes avec des chargements radioactifs…. On aimerait savoir qui est prévenu, quelle est la formation des chauffeurs, ce qu'il en est de l'information et de la formation des pompiers et des secours, etc.

L'ASN liste les risques majeurs des transports de substances radioactives :
- le risque d'irradiation externe de personnes dans le cas de la détérioration de la «protection biologique des colis», matériau technique qui permet de réduire le rayonnement au contact du colis
- le risque d'inhalation ou d'ingestion de particules radioactives ;
- la contamination de l'environnement ;
- le démarrage d'une réaction nucléaire en chaîne non contrôlée (autrement dit, une petite bombe) pouvant occasionner une irradiation grave des personnes. Ceci peut se produire en particulier dans le cas de la présence d'eau et de la non-maîtrise de la sûreté de substances radioactives fissiles.

«Les substances radioactives peuvent par ailleurs être également toxiques et corrosives. C'est le cas, par exemple, pour les transports d'uranium naturel, faiblement radioactif et dont le risque prépondérant pour l'homme est le risque chimique en cas d'ingestion. De même, l'UF6, utilisé dans le cadre de la fabrication des combustibles pour les centrales électronucléaires, peut conduire en cas de relâchement et de contact avec de l'eau à la formation d'acide fluorhydrique, qui est un puissant agent corrosif et décalcifiant.» Il faut rajouter que tous ces combustibles ne cessent de sillonner la France. Il faut savoir par exemple que l'uranium arrive globalement à La Hague (Normandie) pour être acheminé à l'usine Comurhex de Malvesi près de Narbonne pour y être transformé en hexafluorure, de là il est envoyé à Tricastin dans le département maudit de la Drome : le combustible en fonction de ses étapes peut naviguer entre Cadarache, Pierrelatte, Romans, St-Paul-3-châteaux, faire un petit tour en Isère et dans le Gard. Ensuite, bien sûr, le combustible est expédié vers les centrales nucléaires qui couvrent l'essentiel du territoire français. Le transport de matières nucléaires est donc intense et ne concerne certainement pas que les déchets, sur lesquels les réformistes aimeraient bien focaliser notre attention. Certes, les transports de déchets, ça fait particulièrement sale, mais les transports de matières neuves peuvent être tout aussi dangereux.

On estime à environ 11 000 le nombre annuel de transports nécessaires au seul cycle du combustible, pour 141 000 colis, dont 200 transports seulement pour envoyer les combustibles irradiés des centrales électronucléaires exploitées par EDF vers l'usine de retraitement de La Hague, exploitée par AREVA. Un millier de transports en provenance ou à destination de l'étranger transitent par la France, pour environ 50 000 colis transportés. Il y a quand même une soixantaine de transports de plutonium sous forme d'oxyde entre l'usine de retraitement de La Hague et l'usine de production de combustible de MELOX, située dans le Gard. Il y a aussi des transports de marchandises dangereuses à l'intérieur des sites nucléaires, sur leurs voies privées, dites «opérations de transport interne». Ils ne sont pas soumis à la réglementation relative aux transports de marchandises dangereuses, qui ne s'applique que sur la voie publique. C'est pourquoi le 1er juillet 2013 est entré en vigueur l'arrêté dit «INB», publié le 7 février 2012, demandant à ce que les opérations de transport interne soient intégrées au référentiel de sûreté des installations nucléaires de base. Il était temps!!

Valognes et les actions contre les transports ne sont pas passées inaperçues : *«À l'occasion de plusieurs transports internationaux organisés au cours de l'année 2011, un intérêt grandissant du public et des médias pour les transports de substances radioactives a été constaté.»* L'ASN a par conséquent fixé comme priorité de *«développer l'information mise à disposition du public dans le domaine du contrôle de la sûreté des transports de substances radioactives.»* L'ASN veillera par ailleurs à ce que les exigences relevant de l'article L.125-10 indiquant que le responsable du transport doit communiquer les informations qu'un citoyen lui demande soient également bien appliquées pour le secteur du transport de substances radioactives. Dont acte! Et n'hésitez pas à les emmerder. Il y a forcément des matières radioactives transportées près de chez vous…. Autant vous citer directement l'ASN, ce sera plus pratique. *«L'ordonnance n° 2012-6 du 5 janvier 2012 étend les obligations d'information du public aux responsables d'activité nucléaire. C'est l'article L. 125-10 du code de l'environnement qui fixe le seuil à partir duquel le responsable du transport doit communiquer les informations qu'un citoyen lui demande, par reclassement des dispositions du décret n° 2011-1844 du 9 décembre 2011. Les seuils sont définis comme étant ceux «au-dessus desquels, en application des conventions et règlements internationaux régissant le transport des marchandises dangereuses, du code des transports et des textes pris pour leur application, le transport de substances radioactives est soumis à la délivrance par l'Autorité de sûreté nucléaire ou par une Autorité étrangère compétente dans le domaine du transport de substances radioactives d'un agrément du modèle de colis de transport ou d'une approbation d'expédition, y compris sous arrangement spécial». Tout citoyen peut donc désormais solliciter des informations auprès des responsables de transport sur les risques présentés par les transports visés par le décret.»*

En ce qui concerne les transports, l'ASN fait surtout des contrôles administratifs. Les procédures sont fréquemment non respectées. Elles sont mal connues des «acteurs du transport dans le domaine du nucléaire de proximité». Traduction la plus probable : les chauffeurs livreurs de petits colis nucléaires n'ont pas conscience d'un transport particulier et des précautions à prendre, ils ne sont pas formés sur le sujet, notamment dans le domaine médical *«pour les retours d'emballages de radioéléments après utilisation et les expéditions de sources pour maintenance»*. Et ça ne va pas s'améliorer : l'ASN a par ailleurs constaté que *«de plus en plus d'Installations Nucléaires de Base font appel à des prestataires pour la préparation et l'expédition des colis de substances radioactives»*.

Il y a évidemment pas mal d'incidents dans les transports, dont un niveau 2 (2) en 2012: la perte d'un colis contenant du fluor radioactif à usage médical. En fait, les règles de déclaration d'incident ont été modifiées, et c'est ce qui explique la baisse des incidents déclarés… Les chocs mineurs et sans impact doivent désormais être uniquement tracés mais n'ont plus à être déclarés à l'ASN. Plus de la moitié des événements sont déclarés par les industriels du cycle du nucléaire (EDF et AREVA notamment). Environ 17 % des événements concernent les produits pharmaceutiques radioactifs expédiés par Cis bio international. Les transports routiers représentent la majorité des événements déclarés.

La liste d'incidents présentée par l'ASN fait froid dans le dos. D'après elle, les événements ayant fait l'objet d'une déclaration en 2012 concernent principalement :

- plusieurs erreurs de classification des colis (par exemple transport en colis industriel au lieu de type A) ; ce sont donc des colis radioactifs qui circulent comme des colis normaux, sans signalement ni précaution.

- des pertes de colis médicaux lors des transits en aéroport ;

- des arrimages insuffisants ou défaillants sur des colis de matériel transportés pour le compte d'EDF ; bonjour le risque !

- des chutes ou chocs lors de la manutention de colis médicaux en aéroport ;

- des dépassements des limites de contamination et d'intensité de rayonnement (d'après l'ASN, n'ayant pas impliqué l'exposition ni la contamination de personnes) ; ça signifie en clair qu'il y a des travailleurs des transports voire de simples passants qui ont été victimes sans le savoir de rayonnements ionisants

- des non-conformités aux exigences réglementaires prévues par les arrêtés applicables (par exemple l'arrêté TMD pour le transport terrestre) ;

- la présence de vis desserrées sur les capots d'emballages de combustibles irradiés. Là encore, bonjour le risque!

Certes, le rapport de l'ASN est par définition très prudent. Rappelons que cette instance n'est pas réellement indépendante. Elle est dirigée par des commissaires nommés par l'Etat (président de la république et assemblée nationale). Une partie de ses agents sont mis à disposition par le CEA et l'ANDRA. Surtout, les spécialistes de physique nucléaire, dont a besoin l'ASN, sont forcément liés alimentairement au lobby nucléaire. Il n'empêche que la lecture de son rapport annuel est toujours édifiante, à condition de le retraduire, comme nous l'avons fait ici. Si on résume, l'ASN autorise la prolongation des vies des centrales mais préconise des travaux très importants (article précédent), elle a de gros doutes sur la qualité des piscines de l'EPR.

Les conditions de travail dans le nucléaire, présentées dans ce rapport, ainsi que les renseignements sur les transports de matières radioactives ont de quoi effrayer.

Camille et Sylvie

(2) Incident sans conséquence hors site, avec «Contamination importante ou surexposition d'un travailleur.» et «assorti de défaillance importante des dispositions de sûreté.»

PROJET D'AÉROPORT NANTAIS: CÉSAR RONGE SON FREIN

Le rassemblement estival des 3,4 août a montré une légère pause après l'affluence pour la chaîne humaine organisée en mai. Face à l'insistance des porteurs du projet, la résistance s'enracine pour durer.

RASSEMBLEMENT DE L'OPPOSITION AU PROJET

Même s'il se passe toujours quelque chose sur la ZAD (zone d'aménagement différé rebaptisée zone à défendre), le temps fort de cet été fut le rassemblement annuel de la Coordination anti aéroport, avec un afflux de milliers de personnes,venues pour la musique probablement mais aussi pour la lutte elle-même, en cette période de foisonnement de spectacles gratuits et de festivals touristiques en concurrence les uns avec les autres.

Le mouvement d'opposition a donc pu vérifier à cette occasion - après une année décisive - sa détermination intacte et la diversité de ses soutiens et acteurs, dont un pôle anticapitaliste anti autoritaire regroupant diverses organisations libertaires(1), et collectifs d'individues de la ZAD ou de Nantes (2). Ce pôle proposait huit débats (cf CA n°232 et site OCL) auxquels participèrent plusieurs centaines de personnes, ainsi que des revues, livres et brochures diverses, une cantine à prix libre et des visites guidées sur la ZAD - par des zadistes! - pour rencontrer et parler avec les habitant-e-s.

Politiquement, il nous paraît nécessaire d'affirmer avec force et visibilité une telle expression anticapitaliste et anti autoritaire dans la lutte, avec toutes ses nuances (dans un tel moment où des milliers de personnes extérieures à la lutte viennent s'informer sans le filtre des médias, et soutenir sans être dans l'urgence de la répression, de la riposte ou d'un ordre du jour surchargé).

La lutte de Notre Dame des Landes est riche de problématiques diverses et de choix de société, que les révolutionnaires peuvent développer ou au moins tenter d'évoquer; la Coordination, elle, s'en gardera bien!

A l'issue de cette "grand-messe"estivale, la rencontre des comités locaux de soutien a rassemblé les représentant-e-s d'une soixantaine de collectifs, les 5,6 aout ; organiser une telle réunion en plein démontage du site n'a pas facilité sa réussite, d'autant que plusieurs collectifs semblent quelque peu en veilleuse. À suivre!

NE PAS LAISSER LES TERRES À VINCI

L'autre fait marquant de cet été est la consolidation de l'initiative "Sème Ta Zad" (STZ) qui regroupe une dizaine de projets éparpillés sur la ZAD (essentiellement du maraîchage) pour un total de 10 hectares. Les tensions internes à la ZAD, qui avaient succédé à l'arrêt de l'occupation des carrefours par les gardes mobiles fin avril, se sont quelque peu résolues par divers biais ; la coopération entre STZ et le COPAIN(3) a également progressé, et le 5 octobre prochain, une nouvelle étape sera franchie (cf l'affiche ci-contre): 24 hectares expulsés et accaparés par VINCI (sur plus de 200 non affectés à des exploitants) devraient être investis et plantés pour les semis d'hiver en collaboration avec l'ADECA (4), visant à la fois une plus grande autonomie alimentaire de la ZAD et le refus en actes de voir la terre agricole en friche et bétonnée.

Au carrefour de La Saulze, où avant flics et zadistes se confrontaient, un petit marché à prix libre se tient tous les vendredis soirs pour distribuer aux occupant-e-s , habitant-e-s des environs et automobilistes de passage, les légumes , le pain ou des produits laitiers de la ferme de Bellevue. L'abri en bois, incendié une nuit, a été remplacé par une aubette métallique reconvertie pour l'usage. Bien sûr cette production sur la ZAD entraîne de nombreux débats, touchant l'organisation collective, le prix libre et le travail, une problématique de fond! Actuellement, plusieurs zadistes qui glanaient dans les poubelles des grande surfaces pour récupérer de la bouffe jetée, sont inculpés ou jugés et condamnés pour ça. L'approvisionne-





CHANTIER COLLECTIF DE MISE EN CULTURE
CONTRE L'AEROPORT & POUR LES TERRES

ZAD - NOTRE DAME DES LANDES

RENDEZ-VOUS PELLES ET PIOCHES EN MAIN
A 9H30 AUX ARDILLERES

ZAD.NADIR.ORG/SEMETAZAD SEMETAZAD@RISEUP.NET

1)Organisation Communiste Libertaire, Fédération Anarchiste, No Pasaran, Front Libertaire, Alternative libertaire, Offensive libertaire et Sociale. Cette initiative se veut la continuité d'une pratique unitaire sur différents thèmes, entamée lors de la manifestation anti nucléaire à Rennes en octobre 2011, pour assurer une meilleure visibilité et porter des propositions rupturistes, anti capitalistes et anti autoritaires.

2) zadistes regroupés pour l'occasion, collectif anti répression, collectif nantais contre l'aéroport.

3)COPAIN: Collectif d'Organisations PAysannes INdignées par le projet d'aéroport , regroupant les collectifs d'agriculteurs bio et la Conf 44.

4) ADECA: Association de Défense des Exploitants Concernés par l'Aéroport, pilier de la Coordination, qui regroupe depuis 1973 des agriculteurs, de la FNSEA entre autres.

5) CEDEPA: Collectif d' Elus Doutant de la Pertinence de l'Aéroport de NDDL

6)une enquête similaire sur le PEB de Toulouse est arrivée au même résultat négatif pour la gêne occasionnée, ce qui a entraîné logiquement l'abandon du projet de déplacement de l'aéroport toulousain de Blagnac, mais à Nantes, le préfet est un galliard, on ne la lui fait pas!...

ment et l'autonomie alimentaire de la ZAD, où il n'y a jamais eu autant de lieux habités, est devenu ainsi un enjeu mettant STZ encore un peu plus au centre de la stratégie de résistance au projet d'aéroport.

L'ETAT ET VINCI INSISTENT

La résistance au projet d'aéroport fait maintenant partie du paysage médiatique, la presse locale en fait ses choux gras en l'évoquant presque chaque jour, le sujet est entré dans l'identité nantaise plus facilement que le prix de Capitale Verte Européenne, au grand dam des caciques du PS ; il fait l'objet régulier de commentaires et bons mots dans la population (d'habitude plutôt placide) qui a choisi son camp, entre pro et anti aéroports.

Pourtant Vinci continue d'expulser et d'acheter des terres pour son chantier et l'Etat joue à la fois le dialogue et l'avancée du projet. Au lendemain du rassemblement des 3,4 aout, le ministre des transports a proposé une rencontre à la Coordination pour le 17 septembre et simultanément le préfet de Loire-Atlantique Lavernée signait la déclaration d'utilité publique de la bretelle autoroutière sensée desservir le futur aéroport.

Ensuite le préfet invitait les opposants à participer à une réunion avec les pro-aéroports pour examiner les nouvelles propositions de compensation des zones humides, mais par ailleurs il nommait un nouveau comité scientifique d'accompagnement de la mise en oeuvre du projet et refusait que les nouvelles mesures compensatoires soient réexaminées par le premier comité d'experts, choisis parmi les meilleurs pourtant, mais "un peu" trop critiques... Cette pratique rappelle les référendums sur l'Europe: quand les populations refusent un traité, un nouveau vote est organisé deux ans plus tard,et ainsi de suite jusqu'à ce que le traité finisse par passer ; pour les mesures compensatoires à la destruction de la zone humide, le préfet change d'experts jusqu'à obtenir la réponse désirée....

UN DÉNI SYSTÉMATIQUE

Le CEDEPA (5) a fait réaliser une nouvelle étude par un cabinet spécialisé européen sur le plan d'exposition au bruit (PEB) de la métropole nantaise. Alors que les porteurs de projet citaient le bruit occasionné par le survol de la ville comme l'un des deux critères justifiant le nouvel aéroport (l'autre critère étant le danger d'un crash ?!), le PEB actualisé par le CEDEPA indique le contraire, le centre ville et le sud de l'agglo ne seraient donc pas frappés d'une quelconque limitation de construction(6). Pourtant fin septembre, quand le CEDEPA rend public ce nouveau calcul du



PEB, le sous-préfet M. Doré chargé du suivi du dossier aéroport confie à la presse que l'Etat recalcule lui-aussi de son côté et que ça ne correspond pas...

La préfecture méprisera sûrement le rapport sur le PBE, comme elle avait agi avec l'étude sur la non-rentabilité économique du projet, réalisée par le cabinet CE DELFT en octobre 2011 et rejetée sans réelle argumentation,. Moralité: Quand le thermomètre indique qu'il gèle, il suffit de casser le thermomètre...

UNE COLLUSION ÉTROITE ENTRE FIRME ET POLITICIENS

L'insistance du pouvoir pour ce projet ne s'explique que par l'accord passé entre VINCI et le Parti Socialiste. La multinationale, qui a poussé à un point sans précédent l'intégration de la filière du bâtiment en amont et en aval, et qui est capable d'acheter en une négociation tous les aéroports d'un pays comme le Portugal, ne peut que planifier sur le long terme un lobbying étroit de partis gouvernementaux comme le PS ou l'UMP, pour pouvoir s'imposer sur le marché de l'urbanisme hexagonal et rafler par exemple les autoroutes quand l'Etat (de droite alors) les privatisait. De même, Vinci doit planifier le pantouflage des anciens hauts fonctionnaires et préfets qui se sont montrés utiles et bienveillants à ses ambitions, quand ils étaient en place: l'exemple d'un préfet comme Hagelsteen (7) doit encourager les hauts fonctionnaires à se montrer compréhensifs envers une firme comme Vinci... C'est ce qui s'appelle du pot de vin de luxe!

L'entêtement d'Ayrault et de sa clique, peu menacés par la droite qui soutient le projet et par des écologistes qui tournent la tête ailleurs, s'appuie aussi sur une implantation nantaise forte. Le collectif nantais contre l'aéroport a tenté de rendre visible une opposition à l'aéroport et à la métropolisation qui le sous-tend, en organisant des manifestations mensuelles chaque fin de mois, pendant un an, en décortiquant la politique de métropolisation et ses enjeux pour les populations dans la revue « Nantes Nécropole », mais nous ne sommes pas arrivés à traduire en une mobilisation centrée sur la ville, le soutien de la population nantaise à la lutte de Notre Dame des Landes: soutien vérifié lors des expulsions.

Aujourd'hui, la seule chose qui retient le pouvoir de ne pas fondre (8) sur la ZAD est probablement la capacité du mouvement à résister et riposter à une nouvelle opération César 2013. On peut reprocher au tandem Hollande-Ayrault sa politique favorable aux très riches, mais sûrement pas une quelconque absence de sens tactique de l'atermoiement, du zig-zag pour mieux arriver à ses fins. Pour un autre grand projet d'aménagement (l'axe TGV Lyon-Turin via le val de Suze), Ayrault a signé fin aout la DUP alors qu'il n'y a pas le financement européen nécessaire, alors que le projet est dépassé et non rentable; alors qu'il va coûter des dizaines de milliards et empoisonner les populations d'une vallée... Mais si le projet ne se fait pas tout de suite, il est toutefois bouclé et sur des « rails »! La bureaucratie suivra! Pour NDDL, Ayrault semble agir de même: les mesures compensatoires ne conviennent pas, comme les populations qui résistent ou les pertes financières qui s'annoncent, ou les justifications du chantier qui se révèlent être en peau de chagrin, mais quand le dossier sera bouclé, le char de l'Etat fera le reste...

Et bien non! Comme au Carnet en 97 où il n'avait pas osé mettre les pieds au rassemblement antinucléaire contre le projet de centrale EPR, il ne posera jamais la première pierre de l'aéroport de Notre Dame des Landes.

Nantes, le 29/09/13

7)Hagelsteen a signé la DUP de l'aéroport en 2008, Vinci a obtenu le marché en 2010, et le préfet retraité se retrouve à un poste de direction de Vinci Autoroutes un an plus tard plus tard..

8)Cet été, Eiffage chargé de la réalisation de la nouvelle ligne TGV le Mans-Rennes a mobilisé 3000 employés et 200 engins pour défoncer en une semaine toutes les terres du tracé... des fois que la résistance à NDDL donne des idées à certain-e-s. Vinci a les moyens de procéder ainsi, quitte à aller en procès pour défendre le fait accompli.

RESISTANCES À LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU STADE DE L'O.L.

Lundi 2 septembre 2013, un huissier est passé à la butte de Décines (banlieue est de Lyon) occupée par des opposants au projet de stade. Ordre a été donné d'évacuer le camp. Le lendemain, mardi 3, il y a eu expulsion.

MAIS DE QUEL PROJET S'AGIT-IL?

Une bonne description en est donnée sur "Rebellyon.info"(1)."Également entendu sous le nom de Stade des Lumières, OL-land est un projet de complexe de sport et de loisir de grande envergure. Sa réalisation est prévue pour 2014 sur la commune de Décines-Charpieu et accapare 50 hectares de sa réserve foncière. Il remplacera des zones de bois, de prés et de terres agricoles par des infrastructures – en plus du stade – telles que des routes, des grands parkings, le centre d'entraînement de l'équipe professionnelle, les bureaux du siège de l'OL Groupe, une boutique OL Store, 2 hôtels, un centre de loisirs... Les terres, publiques et privées, ont été rachetées/préemptées depuis 2008, de 1€ à 14€ le m2 et revendues à 40€ le m2 à l'OL. Maintenant constructibles, elles ont atteint 300€ le m2.

(1) Très instructif également le documentaire "CORROMPU[E][S]" visible sur http://www.editions-rjtp.com/corrompu/
(2) decinestaresistance.weebly.com

Ce vaste programme provient de Ms Aulas (homme d'affaire et président depuis 1987 du club lyonnais de football OL) et Collomb (maire PS et président du Grand Lyon depuis 2001) qui s'entendent sur la construction d'un stade privé de l'OL et sont soutenus par la mairie de Décines, le Sytral (syndicat mixte organisant les transports du Rhône et de l'agglo lyonnaise) et l'Etat. Le financement des travaux provient en partie de OL Groupe pour le stade et les commerces et en partie des contribuables (sous couvert d'utilité publique) pour les transports, l'éclairage et l'entretien des infrastructures. Cette dernière part s'élèverait entre 200 et 400 millions d'euros. Elle serait investie dans un détournement du tram T3 qui mènerait au stade les soirs de match ainsi que dans plusieurs accès routiers.

De nombreux habitants de Décines-Charpieu s'indignent de ce projet mené sans leur consentement.

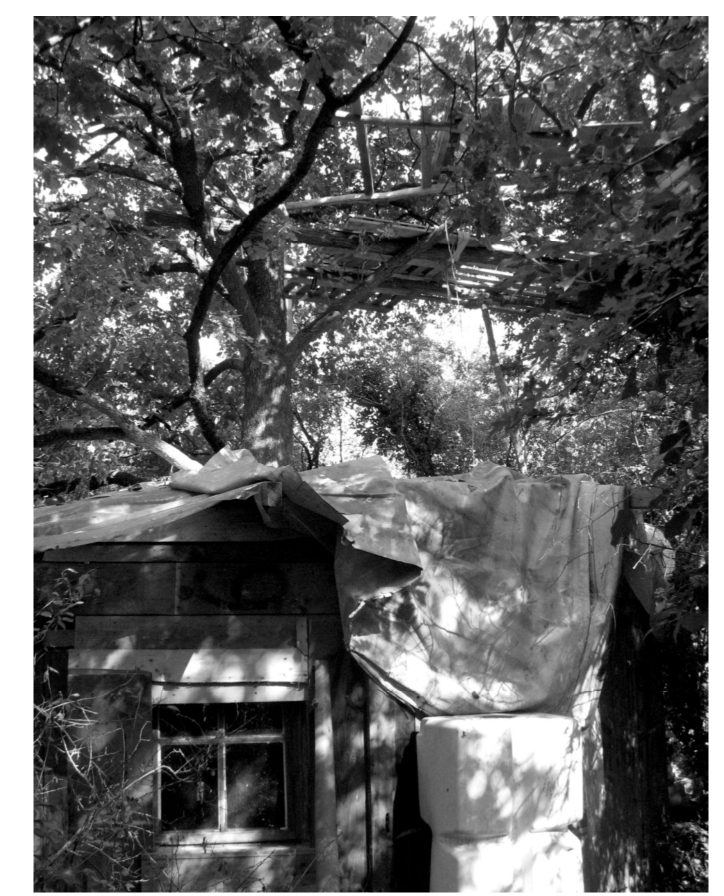
De nombreuses nuisances sont à craindre : pollutions accrues, service de transport en commun du secteur dégradé, risque d'engorgement de l'enclave que forme Décines (entre périphérique et rocade Est), et surtout perte du patrimoine naturel et agraire du site. Alors que les autorités ont refusé un référendum demandé par la population, les espoirs de cette dernière se tournent à présent vers les réseaux associatifs et les initiatives spontanées telles le rassemblement sur la butte du Biézin".



LES OPPOSANTS SUR DÉCINES

Carton Rouge.

Les habitants de Décines-Charpieu que le projet indigne se sont regroupés dans l'association Carton Rouge. Ils ont été les premiers à protester et à sensibiliser contre le projet. Ils se sont battus, sans succès, pour que soit organisé un référendum. Il y a eu quelques manifs, dont une opération escargot pour montrer concrètement quel serait l'état de la circulation les jours de match. Ils se sont lancés dans une bataille juridique et à ce jour tous leurs recours ne sont pas épuisés. Dernièrement ils ont proposé aux associations qui les soutiennent une lettre ouverte, à envoyer à Hollande et Ayrault, où sont développés les motifs de leur opposition au projet.



La Partouzadière, toujours debout après les destructions

Décines ta Résistance (2)

La lutte a pris une autre tournure avec l'occupation de la butte du Biézin. Un des occupants de cette Zone A Défendre (ZAD), qui a échappé à l'expulsion du 3 septembre car sa cabane se trouvait hors de la zone expulsable, raconte.

"*Aujourd'hui, ça fait 17 mois, jour pour jour, que l'occupation de la butte a commencé. Un des derniers agriculteurs dont les champs et les prairies à moutons devaient être coupés en deux par une deux fois deux voies nous a proposé de nous accueillir dans ses champs. Quand je suis arrivé quelques semaines après, déjà ça commençait à être tendu avec cet agriculteur car nous n'étions pas ce qu'il attendait. Pour lui on était des hippies synonymes de feignants. On a commencé à s'installer en haut de la butte, comprenant l'intérêt qu'elle représente. Intérêt confirmé par ceux qui la connaissent. Les anciens de la région, en particulier, la connaissent pour s'y être promenés ou parce que c'est le passage entre Chassieu et Décines.*

Les terres, où il y avait la grosse maison en terre-paille, la salle des fêtes, le forum, la bibliothèque, toutes ces structures qui ont été détruites car nous avons été jugés expulsables par le tribunal, appartiennent au grand Lyon qui est en train de racheter les terres de la butte et de les louer aux agriculteurs du coin, histoire que ça rapporte de l'argent en attendant. Car on se dit que s'ils rachettent des terres agricoles, c'est qu'ils ont des projets sous le coude qui se feront quand la mairie aura décidé que ces terres sont constructibles. Quand les deux voies d'accès au stade vont passer autour de la butte qui est en Zone Agricole Protégée celle-ci ne va-t-elle pas par petit bouts être déqualifiée. Le stade est plus loin. Les travaux de terrassement avaient déjà commencé quand on s'est installé il y a 17 mois et on ne peut pas y faire grand chose. Du sabotage, ça pourrait être rigolo, mais c'est pas le but. On ne peut pas empêcher le stade, par contre on peut protéger cette butte qui reste une enclave verte au milieu de la



Destruction des cabanes

ville. Le projet de grand stade, ce n'est pas que le grand stade. Si ils rachètent des terres c'est qu'ils prévoient d'autres aménagements en liaison avec le grand stade.

Nous n'avons pas peur de gagner et que la butte devienne un îlot au milieu d'une zone organisée. D'ailleurs, ce ne sera pas un îlot, ça fera parti d'un archipel. ZAD partout ! Pourquoi pas imaginer comme pour un bouquin de Science Fiction, un monde où toutes les forces de résistance seraient parquées comme les indiens d'Amérique. J'y pense, mais on sait qu'on peut faire beaucoup plus que ça, qu'on peut aller beaucoup plus loin.

Le nombre d'habitant(e)s présent(e)s sur la butte n'est sans doute pas assez important. Des fois 4-5 personnes, d'autres fois plusieurs dizaines. En avril durant les "20 jours du possible" on était bien 50-60. Il y a eu quelques concerts sur trois week-end. Ce furent des soirées à quelques dizaines de personnes, mais ça a ramené du monde qui ne venait pas d'habitude et qui est resté un moment sur la butte. Certains personnes reviennent. On peut dire que ça a été intéressant. Ceux du "Chateau dans le ciel" (projet d'Université populaire dans un squatt) sont venus en masse à cette période servant en quelque sorte de vitrine en ville pour la butte de Décines qui en avait besoin.

Pour l'instant on va dire qu'on est pas nombreux. Ce qui manque c'est une mobilisation spontanée de la population, celle-ci s'est déjà bien mobilisée, et nous a offert des couvertures, de l'eau, de la bouffe, plein de choses. Il y a eu des actes formidables de générosité de sa part depuis l'expulsion et même juste avant quand il y avait les Roms. Les Roms qui ont servi de prétexte pour l'expulsion de tous ceux qui étaient sur la butte. Des rumeurs ont courru, comme quoi ils étaint 400, alors qu'en réalité il n'y avait pas plus de trois familles. Ils nous avaient rejoints et nous les avions accueillis. Nous avons essayé de les protéger comme nous avons essayé de protéger les terres.

Lors de l'expulsion, tout a été foutu en l'air, mais tout le monde ne le voulait pas. Quand j'ai commencé à récupérer les patates en les déterrant à la main car on avait plus aucun outil, les services techniques m'ont aidé et ensuite m'ont proposé que je laisse mes patates me disant qu'ils ne toucheraient pas à ce qui était cultivé. Mais le vendredi matin quand ils sont revenus pour déblayer, il y avait semble-t-il un RG et le directeur du service qui me regardaient mauvais, les gars que j'avais vu l'avant-veille avaient un air gêné car il avaient reçu l'ordre de dégommer absolument tout, même les buttes cultivées. Le vendredi après-midi il n'y avait plus rien et en ce moment, une société de service a été envoyée pour labourer "pour rendre difficile une future réoccupation" comme l'a expliqué, dans le journal, le maire PS de Décines.

Maintenant, comment j'envisage l'avenir ? D'abord, je vais terminer ma cabane, puis je vais mettre en culture. Je vais pas en dire plus sur mon avenir. C'est les prochains jours qui décideront de ce qui va se passer. Cependant, y a un truc clair, c'est qu'il est hors de question que les copains qui sont sur la place de l'église depuis l'expulsion, c'est à dire depuis une semaine, y restent plus longtemps. Il faut qu'on continue les constructions pour faire en sorte d'accueillir un maximum de monde. On a besoin de main-d'œuvre, d'outils, de matériel, etc. Officiellement il reste trois cabanes plus celle où je vis, mais qui n'est pas finie".

RÉPRESSION MOBILISATION

Mercredi 11 septembre, les douze personnes interdites de séjour sur la butte suite à leur expulsion et qui s'étaient installées sur la place de l'église s'en font déloger par la police municipale sur ordre du maire qui pour les décourager avait depuis plusieurs jours fait fermer les wc publics et l'accès à l'eau potable. Des projets de réoccupation planent.

Lundi 23 septembre à l'appel de Carton Rouge une manifestation "citoyenne" sur Décines a regroupée 4 à 500 personnes. En tête une grande banderole proclamant : "2 stades géants à Lyon = gaspillage" précédée d'une plus petite "Non à l'OL-land à Décines" rappelaient l'hostilité, non pas au stade, mais au stade à Décines. D'après les opposants, une rénovation et un agrandissement du stade de Gerland devrait être bien suffisant en terme de place et reviendrait beaucoup moins cher.

Le Collectif des Gones pour Gerland qui regroupe une trentaine d'associations, dont Carton Rouge, est surtout active grace à son blog qui recense tout ce qui se fait concernant le projet de stade. Il est soutenu par la FRAPNA (réseau régional des associations environnementales), Chassieu Environnement, ATTAC, le Mouvement inter région des AMAP, Déplacement citoyen et la Confédération paysanne.

Le Collectif Rhône de soutien à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes se démène tant et plus pour soutenir cette "ZAD lyonnaise". Si ses membres ont prêté la main pour la construction de deux cabanes sur la buttes, c'est surtout en ville qu'ils agissent. On ne compte plus les manifs, les tractages, les prises de parole, les projections de film qu'ils ont à leur actif. Certains ont conscience que malgrés toute l'ardeur des opposant(e)s cette lutte contre OL-land ne décolle pas. Ils constatent un certain essoufflement du côté de Carton Rouge et pour les "enfants de la butte" une tendance à l'enfermement sur leur lieu qui devient plus lieu de vie que de lutte. Mais tempèrent-ils, il faut comprendre que quasiment toute leur énergie passe au quotidien à faire vivre le lieu. Le Collectif NDDL pense qu'il a un rôle à jouer dans le développement de la lutte, en tant que deuxième équipe, en relation étroite avec Décines, mais agissant essentiellement sur la ville de Lyon.

Scylla (OCL-Lyon)

LUTTE CONTRE LE TGV PAYS BASQUE SUD

De la manifestation de cet été au procès de cet automne

MANIFESTATION ESTIVALE DE DÉSOBÉISSANCE À VÉLO CONTRE LE TGV: “UNE ATMOSPHÈRE INCOMPARABLE"

Le Mouvement Mugitu a organisé une manifestation à bicyclette de désobéissance contre le TGV, du 25 juillet au 1° août, d'Altsasu (en Navarre) à Saint Sébastien (en Guipuzcoa), soit un parcours de 356 kilomètres. Cette manifestation s'est accompagnée, dans les villages et les villes traversés, d'actions, de conférences, de débats…

Voici des extraits du communiqué final :

"Au cours de cette manifestation, nous avons rempli nos sacs à dos de plus de raisons encore, si c'est possible, pour continuer à nous battre contre cette infrastructure :

Nous avons vu de près, et avec douleur, la destruction de la terre qui nous protège et nous nourrit.

Nous nous sommes indignés avec les paysans, contraints et humiliés par les différentes administrations.

Nous avons rencontré des groupes locaux qui continuent de lutter contre l'injustice de ce chantier.

Nous avons apprécié la beauté des espaces que nous défendons.

Nous avons réaffirmé combien sont disproportionnées et inutiles ces grandes infrastructures qui absorbent l'argent et les ressources qui devraient servir à répondre aux besoins fondamentaux de la population.

Nous avons partagé les expériences des riverains qui se battent pour récupérer les terrains expropriés.

Nous nous sommes solidarisés avec les groupes qui luttent contre d'autres projets destructeurs.

Nous avons apprécié la générosité des habitants des villages et des quartiers résistants qui nous ont reçus à bras ouverts.

(…)

Grâce à cette manifestation, est apparue plus claire que jamais la différence entre deux façons de comprendre la vie : celle de la grande et celle de la petite vitesse, symbolisées respectivement par le TGV et le vélo.

La vitesse élevée favorise la destruction, la mort, la spoliation, l'individualisme, le stress et la maladie. Le parcours n'est rien, seul compte le but. Pour arriver à destination, tout est valable.

La rythme lent, en revanche, permet la vie, la santé, la tranquillité, l'équilibre et le respect de la nature et des autres ; il facilite les relations et la solidarité entre le voyageur et les habitants. Le but est le parcours en lui-même.

Espérons que les graines de désobéissance semées au cours de cette manifestation porteront leurs fruits. Nous devons récupérer ce qu'ils ont détruit et pillé (…) Récupérons les terres expropriées converties en plates-formes d'infrastructure et de logistique, et transformons-les en vergers sains. Transformons ces ouvrages déments en piste cyclable. Continuons en définitive à avancer sur la voie de la désobéissance, que nous avons parcourue lors de cette manifestation à bicyclette.

Utilisons la désobéissance comme une arme pour défendre la Terre."

Campagne de solidarité avec les entarteurs de Y. Barcina contre le TGV

L’Audience Nationale de Madrid a fixé au 18 novembre le procès des quatre membres du mouvement de désobéissance au TGV Mugitu!. De 5 à 9 ans de prison sont requis contre eux pour avoir meringué, par jet de tartes, le visage de la présidente du gouvernement de Navarre Yolanda Barcina, le 27 octobre 2011 à Toulouse.



Une campagne informative et de solidarité avec les quatre accusés est lancée. Face à ce nouveau cas de criminalisation du combat contre le TGV et de la désobéissance comme forme de lutte sociale, voici ce qu'il s'agit notamment de dénoncer à propos de ce procès :

1. Ce qui n’est qu’une action comique de protestation et n’entraîne quasiment aucune conséquence judiciaire dans la plupart des pays occidentaux est au contraire, dans l’Etat espagnol, l’objet d’une criminalisation et d’une poursuite pénale écrasante, avec des demandes du procureur allant de 5 à 9 années de prison.

2. Yolanda Barcina, empêtrée dans un scandale financier qui ne cesse de prendre de l’importance, est un symbole de la droite constitutionnaliste en Navarre. Elle et son gouvernement recherchent une condamnation exemplaire et revancharde auprès de l’Au-

dience Nationale de Madrid, tribunal d'exception hérité du franquisme et resté jusqu'à aujourd'hui l'organe de répression le plus féroce à l'encontre de la dissidence dans l'Etat espagnol.

3. La collaboration judiciaro-policière des autorités françaises est flagrante ; elles ont laissé sans suite les démarches qui avaient été engagées au début à Toulouse, où cette action d'entartage anti-TGV n'aurait été l'objet que d'une simple contravention ; l'attitude des autorités françaises a permis de laisser l'affaire entre les mains des juges de l'Audience Nationale espagnole, débouchant sur l'inculpation et la brutale poursuite pénale des quatre personnes.

Le Mouvement *Mugitu !* a rédigé le manifeste de solidarité qui suit afin qu'il soit diffusé le plus largement possible. Pour faire part de son soutien, s'adresser à l'adresse mugituaht@gmail.com, en indiquant son nom ou celui de son association.

Un appel à la solidarité est lancé pour que les gens agissent de la façon qu'ils jugent la plus opportune : en participant aux mobilisations proposées ; en s'adressant aux médias ; en organisant des débats avec les entarteurs; en lançant des initiatives de soutien financier (concerts, tombolas ...) ; en adhérant individuellement ou collectivement au manifeste de solidarité ci-dessous ; en envoyant de l'argent, etc ...

Prochaines mobilisations

- le mardi 12 novembre : Journée d'actions décentralisées et de rassemblements de solidarité
- le samedi 16 : Manifestation à Pampelune : soutien aux inculpés, non au TGV.
- le lundi 18: Jugement et rassemblement devant l'Audience Nationale (Salle de San Fernando de Henares, Madrid).

Soutien financier :
3035.0068.08.0680058591
(Laboral Kutxa)

Contact :
mugituaht@gmail.com
Tlfno : (0034) 654 480 589

Plus d'informations:
www.tavtazo.org
http://mugitu.blogspot.com

MANIFESTE DE SOLIDARITÉ AVEC LES QUATRE INCULPÉS DANS LE PROCÈS DE L'ENTARTAGE DE YOLANDA BARCINA CONTRE LE TGV

Le procès aura lieu le 18 novembre et les peines requises sont de 5 à 9 ans de prison

Le 27 octobre 27 février 2011, trois personnes ont entarté la Présidente de la Région de Navarre, Yolanda Barcina, lors de l'assemblée de la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) qui se tenait à Toulouse. Le visage de Barcina a été, pendant quelques instants, couvert de meringue.Cette action de protestation réalisée par le mouvement de désobéissance au TGV Mugitu ! avait pour objectif de dénoncer la responsabilité de Yolanda Barcina dans l'imposition du Train à Grande Vitesse en Euskal Herria (Pays Basque) qui, dès sa naissance, a suscité une très grande opposition.

À Toulouse, l'action n'avait pas été suivie d'interpellation ni de vérification d'identité, les gardiens s'étaient limités à expulser les activistes de la salle. Cependant, à leur retour en Navarre, les auteurs de l'entartage ont été arrêtés par la police et accusés d'un délit d'attentat à l'autorité par l'Audience Nationale, un tribunal d'exception qui s'est arrogé le droit de les juger. De plus, une quatrième personne a été accusée plus tard du même délit à cause de sa participation à l'action de protestation de Toulouse et à la conférence de presse réalisée le jour suivant à Pampelune pour expliquer les raisons de cette action.

Récemment, l'Audience Nationale a fixé au 18 novembre prochain la date du procès des quatre inculpés, - alors que leurs avocats ont interjeté appel devant la Cour suprême et en attendent la réponse - , et réclame des condamnations de 5 à 9 ans de prison.

Le TGV est un projet écologiquement dévastateur et économiquement désastreux. Grand gaspilleur d'énergie, destructeur de l'environnement, bruyant, ce type de transport accroît la centralisation du territoire en créant de grandes agglomérations au détriment des villages et des petites villes ; il encourage l'hypermobilité et l'élitisme : la plupart des gens ne l'utilisent que très peu ou jamais, et seule une minorité s'en sert régulièrement. De plus, les grandes infrastructures comme le TGV impliquent un énorme gaspillage des ressources publiques et sont à l'origine des fortes réductions budgétaires que nous subissons actuellement.

Les dirigeants ont bien entendu caché pendant 25 ans ce que ce projet allait coûter du point de vue social, économique et écologique ; ils ont menti en chantant les louanges de ce moyen de transport et ont insulté, voire criminalisé l'opposition au TGV à chaque fois qu'elle est apparue, alors qu'ils se sont de nombreuses fois enrichis frauduleusement, comme le prouvent les "carnets" de l'affaire Bárcenas (1). Yolanda Barcina incarne à la perfection cette attitude d'arrogance et de tromperie permanentes.

C'est pourquoi, nous considérons que des actions populaires comme l'« entartage » de dirigeants qui, comme Yolanda Barcina, imposent le TGV en cachant ses effets nocifs et son véritable impact économique et social, sont un mode de contestation parfaitement légitime et compréhensible. Par ailleurs, nous dénonçons la gravité et la totale disproportion des peines de 5 à 9 ans de prison, jamais vues auparavant dans aucun pays occidental, puisque des actions d'entartage similaires à celle-ci ont à peine eu des conséquences judiciaires. Tout cela contraste honteusement avec " la magnanimité " des tribunaux à l'égard des politiciens menteurs et corrompus, absous la plupart du temps.

C'est pourquoi nous exigeons l'arrêt des travaux du TGV et l'abandon de la procédure engagée devant l'Audience Nationale contre les quatre personnes accusées d'avoir meringué par entartage le visage de Yolanda Barcina. Cette affaire aurait dû être en tout cas jugée à Toulouse, lieu des faits. Nous voyons bien que ce procès réunit tous les éléments qui carctérisent l' « injustice pénale», comme le recours à des tribunaux d'exception qui se chargent de réprimer la dissidence sociale et l'application de lois pénales de plus en plus répressives pour criminaliser la désobéissance civile. Nous désirons aussi que la fin de ce procès mène à une prise de conscience de l'inutilité et de la nocivité du TGV, ainsi que d'autres infrastructures tout aussi mégalomanes et destructrices.

Non au Train à Grande Vitesse
Abandon des poursuites contre les quatre inculpés
La désobéissance n'est pas un délit

1 - Luis Bárcena est un ancien membre du Parti Populaire, dont il a été le trésorier jusqu'en 2009. En 2013, le quotidien El Pais a publié des documents comptables de Bárcenas selon lesquels Rajoy, le chef du gouvernement espagnol, aurait pu recevoir de l'argent secrètement.

Luttes sur le logement et le foncier au Pays Basque nord

Si 3,7 millions de concitoyens de l'Hexagone sont aujourd'hui touchés par le mal logement, la situation du logement en Pays Basque est plus tendue que jamais pour la population locale qui trouve de plus en plus difficilement à se loger. Des luttes se mènent qui tentent d'élargir le rapport de force pour déboucher sur des solutions concrètes

Les luttes concernant la problématique du foncier et du logement sont, depuis les années 70, primordiales au Pays Basque nord et ont été impulsées essentiellement par le mouvement abertzale (indépendantiste). Elles ont été dès le début liées aux combats contre les politiques de touristification et d'aménagement du territoire qui, s'appuyant sur le profit et la spéculation, créent un déséquilibre toujours plus grand entre la côte et l'intérieur du pays, provoquent des disparités sociales toujours plus importantes.

Les effets de ces politiques sautent aux yeux : difficultés et inégalité d'accès au logement, manque et cherté du foncier, flambée des prix des immeubles, loyers exorbitants, logements inoccupés durant la majeure partie de l'année, mal logement, concentration des activités sur la côte et distance de plus en plus grande entre les lieux de travail et d'habitation... (cf. quelques chiffres en encart)



DES ACTIONS TRÉS NOMBREUSES

L'ampleur et l'urgence du problème du logement sont confirmées par une multitude d'initiatives et d'actions et par la création de collectifs et d'associations en prise avec la réalité locale. Voici quelques-unes des actions les plus récentes, la liste n'est pas exhaustive :

Acquisition collective de biens immobiliers à Mauléon pour les louer à des prix plafonnés (2005) ; création en 2007 d'un collectif anti-spéculation dans la province de Soule qui mène, outre des actions d'information et de sensibilisation, des occupation d'agences, de cabinets de notaires, de maisons vides, et organise des manifestations ; création d'une SCI pour acheter et réhabiliter 5 appartements à loyers conventionnés pour jeunes en Basse Navarre (2009) ; création de l'association Bethi Aintzina ("Toujours en avant") qui, pendant l'été 2012, occupe et entreprend la rénovation et l'aménagement (avant expulsion par les flics) des bâtiments d'un ancien collège privé désaffecté depuis 2010 afin d'en faire un lieu pour le développement social et culturel au service de la population ; création de l'association Lurzaindia (2013), - qui prend la suite du GFAM (Groupement foncier agricole mutuel) né en 1980 -, outil d'investissement solidaire pour sauvegarder le foncier agricole et le sortir du marché spéculatif (1) ; occupation d'un tribunal désaffecté à Bayonne par des jeunes exigeant de la mairie un local pour un gaztetxe (maison des jeunes autogérée) ... A ajouter les inscriptions et les panneaux désignant et comptabilisant les maisons vides, les actions de dénonciation des agences immobilières (avec le slogan "Euskal Herria ez da salgai" "Le pays basque n'est pas à vendre"), quelques sabotages, les opérations-escargots, les rassemblements et manifestations anti-spéculation... Autant d'initiatives qui évitent que la situation lamentable du logement soit banalisée et normalisée.

L'occupation d'une maison dans le "hameau" Plantoun, au sein d'un quartier populaire de Bayonne, est une des actions les plus récentes. Il se pourrait qu'elle ouvre la voie à d'autres initiatives et, en incitant au rassemblement de ceux-celles qui sont actifs sur le terrain du logement et du foncier, qu'elle permette d'accroître le rapport de force en faveur d'issues constructives.

L'OCCUPATION D'UNE MAISON DU PLANTOUN À BAYONNE

Le 28 mai, trois jeunes gens ont emménagé dans une des maisonnettes en bois du hameau dit Plantoun.

Il s'agit d'un logement social initialement destiné à la vente, propriété d'Habitat Sud Atlantic (HLM de Bayonne), et vide depuis un an et demi.

Les 39 petites maisons de bois, construites en 2009, étaient à l'origine labellisées «Haute Qualité Environnementale» et prévues pour constituer un"écoquartier". Or, elles sont connues pour les malfaçons qui les minent ; elles sont vouées à la démolition ou à la remise en état et sept d'entre elles sont vides. Les squatteurs se sont simplement dit au début que, en attendant de trouver du travail, ils pourraient vivre normalement dans un de ces logements que possèdent les HLM, certes classés hors du parc locatif mais aux conditions d'utilisation très acceptables ; et, qui plus est, sans léser personne, puisque ces appartements ne peuvent plus être loués ni vendus, leurs défauts de conception et de construction l'interdisant. La motivation des occupants au départ est donc de répondre à une nécessité individuelle.

Cependant, à peine deux jours plus tard, l'Office public de l'habitat réagit en changeant les serrures et en laissant les squatteurs à la rue.

Ils s'installent à nouveau, le 8 juin, aidés cette fois-ci par un collectif, et décident dès lors de porter leur action sur le terrain politique, afin de mettre en lumière les politiques immobilières et d'alerter sur la situation du logement social en Pays Basque nord.

L'Office public de l'habitat, propriétaire, en appelle à la police, aux huissiers et porte plainte. L'affaire passe au tribunal le 26 juin, et le verdict tombe le 14 août : ordre est donné de quitter la maison occupée sous peine d'expulsion, qui pourra avoir lieu à partir du 21 octobre.

Les occupants appellent à la solidarité en vue de s'opposer à l'expulsion en constituant un mur humain.

Un rassemblement est annoncé pour le 26 octobre devant la mairie de Bayonne, "une manifestation aux airs de meeting", qui aura pour but de réflé-

1 - "Le foncier est le facteur d'exclusion principal à l'installation. Aujourd'hui, il faut être riche pour acheter la terre et s'installer en tant que paysan. Notre idée, avec Lurzaindia, c'est que la terre, qui a une vocation nourricière, devienne un bien collectif à tout jamais sorti du marché spéculatif. Lorsqu'elle devient un bien collectif, on arrive à la préservation du foncier agricole de façon durable" (Une agricultrice partie prenante dans Lurzaindia).

chir aux actions futures comme "la réquisition des logements vacants" ou encore "l'habitat participatif".

LES ENJEUX TELS QUE LES ANALYSENT LES OCCUPANTS

Les occupants du Plantoun expliquent leur démarche aux habitants, aux associations qui travaillent sur le problème du logement et ils appellent au soutien, avec le mot d'ordre : "Un toit, un droit ; pour un logement digne et accessible". Ils organisent une fête le 26 juillet. Ils reçoivent des marques de soutien des habitants du quartier, des militants abertzale, des travailleurs de structures sociales, d'élus, et des associations ou collectifs qui luttent pour l'accès au logement. Ils inscrivent leur action dans le droit fil du collectif "Lurra eta Etxebizitza" (Terre et Logement) (voir encart ci-dessous) et de l'association "Bethi Aintzina", créés depuis quelques années par de jeunes militants en réaction à la spéculation foncière, à la multiplication du nombre de résidences secondaires et à l'existence de logements vacants ou abandonnés.

Ils tentent également d'amorcer un dialogue avec les HLM et les responsables de la ville, mais sans succès jusqu'ici.

C'est qu'ils mettent le doigt sur deux problématiques complexes qu'eux-mêmes expliquent ainsi :

"D'abord, l'accès au logement social. Des milliers de familles sont sur des listes d'attente sur le BAB (agglomération formée par les trois grosses villes de la Côte : Bayonne-Anglet-Biarritz) et voilà que des personnes en manque de toit décident de régler leur problème sans attendre qu'une commission d'attribution veuille bien statuer sur leur demande. Des milliers de gens en attente, et dans le même temps, des milliers de logements privés et publics vacants, inutilisés et habitables… De quoi donner des idées de passage à l'acte dans une province où la plupart des communes sont loin de respecter les 25% de logements sociaux prévus par la loi, et où la location d'un T1 coûte en moyenne 410 euros par mois.

Ensuite, le Plantoun, ce soi-disant écoquartier où les copropriétaires, floués et en colère, pataugent dans des procédures pour que leurs maisons achetées à crédit correspondent au cahier des charges initial, supportant chaque jour les malfaçons thermiques et sonores flagrantes. Trente maisons habitées, sept vides, toutes destinées à une future démolition ou réhabilitation d'ici 8 à 10 ans selon les pronostics les plus optimistes. Coût du projet : au moins 6 millions d'euros pour des maisons construites il y a à peine quatre ans. Un fiasco payé par les contribuables. "



REGROUPER LES FORCES, ABOUTIR À DES MESURES CONCRÈTES

Les occupants de Plantoun appellent au débat et à la mobilisation pour aboutir à des issues qu'ils veulent "constructives, collectives et actives".

Pas uniquement pour eux. Ils souhaitent réussir à faire appliquer un contrat d'usage qui permette de régulariser la situation d'occupants sans droits ni titre, tel que cela se pratique ailleurs, souvent à l'issue de combats entre les associations pour le droit au logement et les propriétaires. Ce serait un précédent qui permettrait de se pencher sur les sept maisons vides du hameau, barricadées et surveillées par une entreprise de sécurité et laissées à l'abandon. Structures travaillant dans l'hébergement d'urgence, copropriétaires et HLM auraient là, en concertation, une possibilité réelle de trouver, un tant soit peu, une solution pour des familles en attente d'attribution, en leur permettant d'utiliser ces bâtiments avant une éventuelle reconstruction. L'objectif étant à l'avenir que la réquisition et l'occupation de maisons vides deviennent des solutions pratiques au manque de logements et à la cherté des loyers.

Mais obtenir un accord avec la partie adverse, en l'occurrence les HLM, comme le souhaitent les occupants s'avère difficile car un précédent se joue au travers de cette action, sur lequel les pouvoirs publics ne sont pas près de céder. Ceux-ci craignent trop que l'initiative des squatteurs fasse tâche d'huile, et qu'ils gagnent la bataille de la légitimité de l'occupation. Aussi le rapport de force pèsera-t-il fort dans la balance.

L'approche des élections municipales crée un contexte à double tranchant. D'un côté, l'action d'occupation de la maison du Plantoun et les valeurs dont elle est porteuse (la non spéculation, la solidarité, l'accessibilité à un logement digne pour tous, la mutualisation d'espaces et de ressources...) s'inscrit dans la logique des différentes dynamiques et propositions sur le logement et contre la spéculation immobilière et foncière qui émergent au Pays Basque et elle contribue à les alimenter et les perpétuer. Ces luttes maintiennent les questions du logement et de la terre au centre des préoccupations politiques ; elles pèsent sur les candidat-es aux

MANIFESTATION ANTI SPÉCULATION IMMOBILIÈRE À SAINT-JEAN DE LUZ

Le collectif Lurra eta Etxebizitza a organisé une manifestation anti-spéculation immobilière le 30 août à St Jean de Luz, ville touristique où l'on compte 5556 résidences secondaires et vides, pour 13500 habitants à l'année. Par cette action, il s'agissait de dénoncer et d'entraver le travail des agences immobilières. L'une d'elles a été occupée pendant 2 heures et les manifestants ont réussi à faire fermer pour l'après-midi une dizaine d'autres agences. A la fin de la manifestation, les flics de la BAC ont encerclé et chargé avec une extrême violence un petit groupe de jeunes quittant la ville. Il y a eu trois blessés, dont deux ont été hospitalisés et ont déposé plainte contre les policiers. Deux personnes ont été arrêtées et convoquées le lendemain au commissariat de St Jean de Luz. Elles sont condamnées à régler une amende de 530 euros pour dégradation (des bombages sur des vitrines d'agences)...

QUELQUES CHIFFRES EN VRAC

80% des habitants du Pays Basque nord entrent dans les critères d'attribution du logement social. Répondant à ce public largement majoritaire, il y a bien trop peu de logements sociaux ; quasiment toutes les communes de ce territoire en comptent moins de 20% du nombre de résidences principales, soit largement en deçà du quota réclamé par l'article 55 de la loi SRU.

Celle-ci fixe aux communes de plus de 3 500 habitants (1 500 en Ile de France) situées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants de disposer d'au moins 20 % de logements locatifs sociaux par rapport à leur parc de résidences principales. En 2011, les grosses villes de la côte étaient bien au-dessous de ce seuil : Biarritz à 9%, Ciboure à 9,5%, Urrugne à 10%, Anglet à 1,2%, Saint Jean de Luz à 15,5%.

Voici le classement de communes de la côte pour leurs taux de résidences principales : Bayonne 91,4%, Hendaye 61%, Biarritz 58%, Ciboure 55,4%, Saint Jean de Luz 54,2%.

Au Pays Basque nord, 43 882 résidences secondaires et vides ont été recensées en 2013, soit 25% du parc immobilier. Sur l'ensemble du Pays Basque (sud et nord), on compte 232 000 logements non occupés à l'année.

Il y a une agence immobilière pour 770 habitants sur le BAB (l'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz).

1200 ha de terre agricole sont perdus chaque année et énormément d'emplois paysans.

élections et les obligent à prendre position publiquement et à expliciter leurs projets. Mais, d'un autre côté, le risque est de faire perdre aux luttes leur autonomie et leur force en les canalisant sur le terrain du débouché électoral et en laissant entendre que des lois nouvelles, ou l'application de celles qui existent, pourraient changer fondamentalement la donne.

Ce qui est positif en tout cas, c'est que les actions sur le logement et le foncier, bien relayées par les médias locaux, rencontrent un écho positif parce qu'elles apparaissent légitimes aux yeux de beaucoup et qu'elles sont en phase avec des besoins réels. Elles permettent en outre des remises en cause de fond (le "droit" de propriété, la marchandisation de la terre et de la "pierre" au détriment de leur valeur d'usage ...) et de proposer des alternatives concrètes applicables immédiatement (réhabilitation des bâtiments existants, utilisation des logements vides). Si la tendance est forte, en cette période préélectorale, à interpeller les "politiques" et à leur renvoyer la responsabilité de reprendre le marché immobilier et foncier en main, s'affirme en parallèle la volonté de rassembler les forces existantes (associations, collectifs, mouvements...) pour développer un travail plus ample sur le foncier et le logement et de solliciter le potentiel de tous les habitants qui se sentent concernés

Kris, le 18 septembre



SQUATT DE SANS PAPIERS À CAEN

Depuis plusieurs mois, l'Etat a décidé de se désengager de bon nombre de DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), finançant les centres d'hébergement d'urgence via le 115

C'est le cas à Clermont-Ferrand, situation qui a récemment été médiatisée. Mais c'est aussi le cas à Lyon, Paris, Bordeaux, Nantes, etc. ... Et Caen. C'est à partir de la fin du mois de mai que la situation a commencé à se durcir pour le 115 de l'agglo caennaise. Entre mai et août 2013, ce sont plus de 200 personnes, seules ou avec familles (souvent avec enfants) qui ont été expulsées de l'hébergement d'urgence, sans possibilité de relogement, principalement sans papiers, déboutées des demandes d'asile, ou en demande d'asile... Rappelons que ces personnes demandeuses d'asile n'ont pas le droit de travailler pendant l'instruction de leur dossier administratif.

LES PREMIÈRES MANIFESTATIONS

Elles ont débuté en juin, à l'initiative du « Collectif 14 pour le respects du droit des étrangers », conglomérat d'organisations syndicales, politiques, et associatives, soit une trentaine d'organisations signataires. Le terme signataire est ici important, car la réalité du fonctionnement de ce collectif repose surtout sur des individu-e-s dont le non mandatement par leur organisation est pour la plupart une évidence. Le PS fait parti de ce collectif… Il peut ainsi redorer son blason humaniste tout en étant l'actuel responsable de la xénophobie d'Etat et de toutes ses conséquences (rafles, expulsions, exploitation économique des sans papiers et des étrangers, etc.). Rapidement, ce collectif a appelé à une assemblée générale ouverte, puis une deuxième, où ont été débattus et envisagés les moyens de contester. La composition de ces assemblées générales était pour le moins inhabituelle : un représentant du PS, des citoyennistes de la LDH, des militant-e-s associatifs (notamment de l'ASTI), des

syndicalistes de Solidaires –et à moindre mesure de la FSU, qui disparaitront très rapidement-, des militant-e-s du NPA, de Solidaires-Etudiante-s, des libertaires, des individu-e-s pas forcément « catégorisables » (et tant mieux)… et des expulsé-e-s des centres d'hébergement d'urgence, d'origine albanaises, tchétchènes, mongols… Bref, de quoi rendre ces assemblées bien conflictuelles et longues (temps de traduction...).

QUEL FONCTIONNEMENT?

Dès les premières, la question des organisations a été mise sur le tapis. Comment s'organise-t-on ? Une personne est-elle égale à une voix ? Quel rôle ont les organisations ? Notamment le PS ? Sa présence est-elle acceptable ? Reste-on uniquement sur la question du logement d'urgence ou élargie-t-on à la xénophobie d'Etat ? Y a-t-il des traducteurs ?? Plusieurs dizaines de personnes sont à la rue, parle-t-on de l'ouverture d'un squat ??

A Caen comme ailleurs, ce ne sont pas les logements vides qui manquent. Dès la deuxième assemblée générale, la question d'un squat a été mise en avant. Celles des organisations aussi : le collectif 14 « pour le respect du droit des étrangers » ne doit pas être le « gérant » de cette lutte. C'est une assemblée générale ouverte à toutes et tous qui doit prendre les décisions, avec et pour les expulsé-e-s. Côté libertaires, des divergences sont apparues : jusqu'où et avec qui « compose-t-on » ? Doit-on accepter le soutien des organisations ? Malgré tout, une commission repérage pour trouver, puis ouvrir et occuper un lieu s'est rapidement mise en place, après avoir eu l'aval et réussi à convaincre les expulsé-e-s de cette possibilité. Ce qui ne fût pas une mince affaire avec cetains citoyennistes et surtout le type du PS freinant des quatre fers et essayant de faire peur aux expulsé-e-s. Malgré tout, ces dernier-e-s nous ont fait confiance, et nous n'avons (fort heureusement) plus revu le PS tout comme bon nombre de citoyennistes. Fin juin, le squat fût ouvert, rapidement appelé au « 202 », lié au numéro de la rue (202 rue de Bayeux). Ce lieu accueillait 10 mois auparavant un foyer pour femmes isolées et/ou femmes battues, et appartient à Calvados Habitat, l'un des principaux bailleur dit « social » de Caen. Composé de plusieurs petits appartements et d'une maison à multiples pièces de deux étages ainsi que de plusieurs salles de bain, il a accueilli en trois mois plus de 70 personnes. Une assemblée générale dite « de lutte contre toutes les expulsions », continuité des AG appelées par le collectif d'orgas, s'est constituée, chargée de débattre des décisions d'ordre politique, avec l'aval et l'avis –encore un fois- des habitant-e-s, sur la base d'une personne = une voix. Les questions des expulsions des centres d'hébergement d'urgence et de la xénophobie d'Etat ont rapidement étaient liées : expulser des individus et familles d'origine étrangère à la rue est bien une arme de plus de la gestion anti-migratoire migratoire et d'exclusion de l'Etat. D'où la mise en avant de la revendication « régularisation de tou-te-s les sans papiers ».

En un week-end, le « 202 rue de Bayeux » fut aménagé avec de la récup' des encombrants, des personnes venant aider à organiser le lieu, faire des travaux. C'est à partir de ce moment que la lutte débuta réellement, avec ses contradictions internes.



COMMENT NE PAS ÊTRE UN RELAIS DE L'ETAT ?

Comment faire auto-organiser le lieu avec d'un côté, des citoyennistes se complaisant dans un rôle paternaliste, et de l'autre des étranger-e-s, ne parlant pas le français, n'ayant pas l'habitude de ce mode de fonctionnement ? Faut-il passer dans les médias bourgeois ou non ? Sur cette question, la majorité y était –et y est- favorable (ce alors même que ces médias de masse assènent continuellement mensonges, contre-vérités et manipulations). Un moyen de diffusion propre à l'AG a quand même vu le jour sous la forme d'un 4 à 6 pages apériodique nommé « info-lutte », principalement géré par les plus réfractaires-trices aux médias bourgeois.

Le proprio des lieux, qui n'a aucun projet entre les mains, a porté plainte pour occupation illégale. Nous avons alors attendu le rendu de jugement jusqu'au 10 septembre. Le Tribunal d'Instance a évidemment donné raison au droit de propriété, justice de classe oblige.

Ainsi, tout au long de l'été un rythme soutenu de lutte a été maintenu : deux AG politiques par semaine, une manif hebdomadaire, sans compter les nombreuses diff de tracts dans le quartier et sur les marchés, les actions exceptionnelles telle qu'une occupation du siège de Calvados habitat, un comité d'accueil pour notre "chère" Taubira, ou encore intervention pendant la journée de manif contre le projet de réforme des retraites... D'un autre côté, il fallait mieux organiser le quotidien de ce lieu, notamment pour arrêter certains agissements infantilisants et paternalistes. Des AG d'occupant-e-s se sont mises en place. Il était plus facile pour les étranger-e-s de s'auto-organiser dans ces petites AG. De plus, la voix de français, qui pouvaient s'y exprimer, passaient au second plan. Il s'y est organisé des cours de français, des concerts, des projections de films.

Bref, il fallait –et faut- être sur beaucoup de fronts en même temps.

OU EN EST-ON AUJOURD'HUI?

Evidement la lutte continue, rien ne s'est arrangé. Le Jeudi 19 septembre, nous avons été délogé-e-s par les forces de l'ordre à 6h du mat. Nous l'avions anticipé, la plupart des affaires avaient été déménagées, il ne restait que le nécessaire. Nous avons été regroupés comme des moutons au milieu de la cour. Dans le même temps, un rassemblement de soutien commencé à voir le jour à l'extérieur, via une chaine téléphonique bien organisé. Contrôle d'identité pour tou-te-s ceux/celles à l'intérieur et 2 nouvelles OQTF en prime ! Quelques heures plus tard, le squat était vide et une entreprise est venue démolir les fenêtres et murer les entrées des bâtiments, prouvant une fois qu'aucun projet immédiat n'était en cours. Pour l'Etat, mieux vaut une fois de plus un logement vide et des gens à la rue.

Dans sa bonté légendaire, la Préfecture a promis 7à 15 jours en hôtel pour les familles. Les familles ont accepté pour l'instant. Mais nous savons tous que passé ce délai, ce sera la rue, et que le chiffre des expulsions risque de grimper. Cette lutte n'en est probablement qu'à ses débuts. Un appel national est lancé par l'AG de lutte contre toutes les expulsions pour des rencontres nationales sur ces thématiques (logement, xénophobie d'Etat)1, afin de pouvoir échanger et essayer de construire un rapport de force national.

Des papiers pour tou-te-s ! (ou plus de papiers du tout !) Un logement décent et pérenne pour tou-te-s ! Seule la lutte paye !

Seb et Ben, Caen.

REFERENDUM À L'HORIZON… 2014?

Le 15 mai dernier a démarré en Nouvelle-Calédonie une grève générale « contre la vie chère » qui a duré douze jours. Mais quoique les Kanak-e-s représentent dans cette collectivité territoriale française la population aux revenus les plus faibles, le syndicat indépendantiste kanak USTKE a appelé à ne pas participer au mouvement. Cette décision qui peut paraître surprenante trouve son éclairage dans le processus d'autodétermination engagé dans l'archipel depuis la fin des années 1980 – et elle est une occasion de faire le point sur la situation, alors qu'un référendum sur l'indépendance doit y être organisé entre 2014 et 2018.



Après les accords de Matignon signés le 26 juin 1988 (voir l'encadré « Vers l'indépendance kanake et socialiste » et CA n° 192), la tension est retombée dans le territoire, mais un fort clivage a bien sûr persisté entre Kanak-e-s (en général indépendantistes) et « Européens » (Caldoches et Métros, le plus souvent anti-indépendantistes et de droite). De plus, dans les deux camps, ces accords ont entraîné de multiples chamboulements jusqu'à nos jours.

LES DÉCHIREMENTS DU CAMP INDÉPENDANTISTE DEPUIS LES ACCORDS DE MATIGNON

Au sein du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), le choix de négocier n'avait déjà pas fait l'unanimité en 1988 – le 4 mai 1989, les leaders du Front Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiweiné seront assassinés par un militant qui y était hostile. Au cours des années suivantes, l'unité du Front ne résiste pas aux différences d'appréciation sur deux questions fondamentales : l'attitude à avoir par rapport aux accords signés, et la composition du corps électoral à retenir pour le référendum d'autodétermination prévu en 1998. Le FLNKS est bientôt dans l'impossibilité de présenter une position unique sur les négociations à mener en vue de ce référendum, alors que la prise en compte de tous les arrivants (fonctionnaires métropolitains, immigré-e-s en provenance des pays d'Asie du Sud-Est…) rend forcément les Kanak-e-s minoritaires sur leur propre terre. On le constate au recensement de 2009 – la CNIL ayant exceptionnellement autorisé à y faire apparaître, « compte tenu des caractéristiques sociodémographiques propres au territoire de Nouvelle-Calédonie », l'origine ethnique des personnes qui y vivent car elle « répond à un motif d'intérêt public » : 40,3 % de la population se déclarent Kanaks, 29,2 % Européens, 5 % Calédoniens (donc soit Kanaks soit Européens), 8,7 % Wallisiens-Futuniens, 8,3 % métis, 2 % Tahitiens, 1,6 % Indonésiens, 1 % Vietnamiens, etc.

Lors des premières élections provinciales, en 1989, le FLNKS remporte les régions Nord et Iles ; il obtient sur l'ensemble du territoire 28,65 % des voix et 19 des 54 sièges au Congrès, tandis que le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, la droite dure et anti-indépendantiste de Jacques Lafleur) gagne la région Sud et totalise 44,46 % et 27 élu-e-s. Mais cet engagement nouveau dans l'administration des régions aiguise appétits et ambitions politiques dans les deux camps, incitant certaines de leurs composantes ou personnalités à changer de ligne. Dans la coalition kanake, par exemple, les « gauchistes » rigides du Palika adoptent vite une attitude bien plus conciliante à l'égard des anti-indépendantistes et de l'Etat. En revanche, l'Union calédonienne (UC), traditionnellement modérée et pour une « indépendance-association », défend une position intransigeante par rapport aux accords. L'Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités (USTKE, proche de la CGT – et deuxième syndicat néo-calédonien après l'USOENC [1]) s'autonomise quant à elle dès la fin juillet, au nom de la séparation entre politique et syndicalisme. Enfin, le FULK (Front uni de libération kanak) s'en va aussi et se rebaptise en 1992 Congrès populaire du peuple kanak (CPPK).

A son congrès de 1994, le Front opte pour une « indépendance négociée » en 1998, mais, dès les élections provinciales de 1995, ses divisions apparaissent au grand jour. Ainsi, dans le Nord, le leader du Palika, Paul Néaoutyine – qui a remplacé Tjibaou à la tête du Front… – monte une liste nommée Union nationale pour l'indépendance (UNI) contre la liste FLNKS officielle du président régional sortant, Léopold Jorédié (UC). Il sera sanctionné au congrès suivant, où Rock Wamytan, de l'UC, sera désigné pour lui succéder à la présidence de la coalition.

Ces désaccords internes s'aggravent en 1996, quand le FLNKS pose un « préalable minier » à toute négociation sur l'avenir institutionnel du pays : il veut que la Société le nickel (SLN, une filiale d'Eramet qui appartient en partie à Areva) cède le massif minier de Tiébaghi (2), dans le Nord, pour alimenter la future usine de la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP), dont la province est propriétaire. Le Palika souhaite reprendre les négociations sans ce préalable… et des membres de ce parti mais aussi de l'UC quittent même le Front pour créer l'année suivante la Fédération des comités de coordination des indépendantistes (FCCI), qui appelle depuis à un partenariat privilégié avec le RPCR et forme avec lui un groupe unique au Congrès.

En 1998, le Front ayant obtenu satisfaction sur ce « préalable minier », les négociations reprennent et débouchent sur l'accord de Nouméa, signé le 5 mai par Lafleur, Wamytan et le Premier ministre Lionel Jospin, et qui règle la question du corps électoral pour le référendum sur l'autodétermination : les Français-e-s installé-e-s dans l'archipel ne pourront y participer que s'ils-elles sont là depuis plus de vingt ans au moment de ce vote. Le référendum est repoussé à 2018, mais le Congrès calédonien a la faculté de l'organiser dès 2014 ; si le oui l'emporte, les compétences régaliennes (monnaie, défense, justice, relations extérieures) seront transférées et le « Caillou » accédera à sa pleine souveraineté. L'accord lance également un processus de transfert de compétences à achever en 2013.

1. Aux élections professionnelles de 2013, public-privé confondus, l'USOENC, qui est liée à la CFDT, baisse un peu (avec 21,5 % des voix) alors que l'USTKE et FO progressent (16 % et 8 %). Quatre autres syndicats sont représentatifs (plus de 5 % des suffrages).

2. C'est en partie grâce à l'exportation du nickel que la croissance de la Nouvelle-Calédonie demeure aux alentours de 4 % depuis des années, et que son PIB par habitant l'élève au deuxième rang de la zone Pacifique, entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La nouvelle usine du Nord devrait réduire le gros déséquilibre économique entre les provinces, et propulser l'archipel au rang de second producteur de nickel au monde.

VERS L'INDÉPENDANCE KANAKE ET SOCIALISTE

1853 : La France prend possession, dans le Pacifique, de la Nouvelle-Calédonie – grande comme deux fois la Corse mais comptant seulement 250 000 habitant-e-s aujourd'hui (aux deux tiers dans le Grand Nouméa).
1878 : Insurrection des Kanak-e-s contre la colonisation et féroce répression, avec plus de 1 200 morts dans leur camp (5 % de leur communauté).
Septembre 1984 : Le Front de libération kanak et socialiste (FLNKS), issu du Front indépendantiste et dirigé par Jean-Marie Tjibaou, se fixe comme objectif l'« indépendance kanake et socialiste » (IKS). Il regroupe alors l'Union calédonienne (UC), le Parti de libération kanak (Palika), le Front uni de libération kanak (FULK), l'Union progressiste mélanésienne (UPM), le Parti socialiste calédonien (PSC) et l'Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités (USTKE).
18 novembre : Le « boycott actif » des élections territoriales auquel appelle le FLNKS (avec barrages routiers et manifestations) est suivi par 80 % des Kanak-e-s. En découlent les « événements » au cours desquels s'affrontent violemment partisans et adversaires de l'indépendance, dans les années 1980. De nombreux Kanaks, en particulier des leaders tels qu'Eloi Machoro, seront assassinés par les forces de l'ordre ou par des anti-indépendantistes.
1er décembre : 1er congrès du FLNKS qui arrête la constitution d'un gouvernement provisoire de Kanaky, avec à sa tête Tjibaou.
Février1985 : Le FLNKS fait des comités de lutte kanaks ses instances de base, rejette la proposition d'« indépendance-association » d'Edgard Pisani et décide le boycott du système scolaire français avec la création des écoles populaires kanakes (EPK).
29 septembre : Aux élections régionales créées par le statut Fabius-Pisani, le FLNKS remporte trois des quatre nouvelles régions (Nord, Centre et îles Loyauté) mais reste minoritaire à l'échelle du territoire, la majorité des suffrages et le Sud (comprenant Nouméa) allant aux anti-indépendantistes du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) de Jacques Lafleur.
Août 1986 : En congrès, le FLNKS décide de ne participer à un référendum d'autodétermination que si le scrutin est réservé au peuple kanak ; et l'UC arrive à faire passer le maintien du Front dans les institutions régionales alors que ses autres composantes souhaitaient revenir au boycott.
2 décembre : Grâce au soutien des Etats membres du Forum des îles du Pacifique et des pays non alignés, le FLNKS obtient le vote par l'Assemblée générale des nations unies d'une résolution affirmant le « droit inaliénable du peuple de la Nouvelle-Calédonie à l'autodétermination et à l'indépendance » et inscrivant l'archipel sur la Liste des territoires non autonomes selon l'ONU.
Mai 1987 : Le FLNKS choisit de boycotter le référendum d'autodétermination prévu le 13 septembre, ainsi que les Jeux du Pacifique Sud qui doivent avoir lieu en décembre en Nouvelle-Calédonie. A ce référendum, l'indépendance sera rejetée par 98,3 % des suffrages exprimés... mais avec une participation de 59,1 % des incrit-e-s seulement, du fait de l'abstention des indépendantistes.
2 avril 1988 : Le Front décide un « boycott actif » des institutions et élections fondées par le statut Pons après le référendum.
Avril-mai (entre les deux tours de la présidentielle française) : Sous la présidence Mitterrand et le gouvernement Chirac, des militants du FLNKS tiennent en otages 27 gendarmes dans une grotte à Ouvéa ; l'armée française intervient (2 militaires mourront au cours de l'opération) et abat 19 Kanaks.
26 juin : Les accords de Matignon, chapeautés par le Premier ministre Rocard, sont signés entre Tjibaou pour le FLNKS et Lafleur pour le RPCR. Les trois provinces constituées – Nord, Sud et Iles – sont administrées chacune par une Assemblée élue et un président dotés de larges pouvoirs. Le territoire de Nouvelle-Calédonie est géré par un Congrès formé à partir des Assemblées des provinces. Un référendum sur son autodétermination doit être organisé en 1998, mais la composition de son corps électoral reste à déterminer.

Le 6 juillet 1998, par 827 voix contre 31, le Parlement français modifie la Constitution pour autoriser le gouvernement à appliquer l'accord de Nouméa. La population de Nouvelle-Calédonie l'approuve à son tour. Mais si, le 15 mars 1999, le Conseil constitutionnel valide le choix d'un corps électoral gelé pour le référendum d'autodétermination, il refuse d'exclure des élections provinciales et de celles des membres du Congrès les Français-e-s venu-e-s dans l'archipel après 1998 qui n'auraient pas dix ans de résidence le jour du vote. Cette décision réjouit évidemment les anti-indépendantistes calédoniens, tandis que le Front implose aux provinciales de 1999. Dans le Nord, par exemple, il y a une liste officielle FLNKS issue de l'UC, une de l'UNI tirée par le Palika et une de l'UPM (Union progressiste mélanésienne)... S'il subsiste un groupe FLNKS au Congrès, ainsi qu'une liste commune à présenter pour composer le premier gouvernement de Nouvelle-Calédonie, ce ne sera plus le cas par la suite, et la pratique des groupes et des listes séparés s'installera lors des scrutins sans que le Palika quitte pour autant officiellement le Front.

De plus, au congrès FLNKS de 2001, le président Wamytan est démis de ses fonctions sans qu'on puisse le remplacer autrement que par un bureau politique collégial. Il faut attendre deux ans pour qu'un nouveau congrès se tienne, dans l'urgence, afin d'arrêter une position commune sur le prochain comité des signataires de l'accord de Nouméa et la visite imminente du Président Chirac ; aucune entente n'est là encore trouvée : l'UC décide de ne pas participer à ce comité des signataires ; et tandis que l'UNI (Palika, UPM et RDO [3]) saluent la venue de Chirac et appellent à la concertation, l'UC manifeste dans les rues pour protester contre les « dérives » de l'accord de Nouméa. Aux provinciales de 2004, le FLNKS présente entre deux et quatre listes dans toutes les provinces : il emporte dans le Nord 18 sièges sur 22, 8 sur 14 dans les Iles, et aucun dans le Sud.

LE RENFORCEMENT DU PÔLE KANAK RADICAL À LA FIN DES ANNÉES 2000

Par ailleurs, à partir de 2007, une nouvelle formation kanake apparaît sur la scène publique, à l'initiative de l'USTKE : le Parti travailliste (PT), qui défend une ligne indépendantiste anticapitaliste, écologiste et altermondialiste (il soutient l'action politique de José Bové et est appuyé par le NPA), et se montre très critique à l'égard des projets industriels dans le Nord et le Sud. Dirigé après 2008 par Kotra Uregei,

3. Le Rassemblement démocratique océanien (RDO), qui regroupe des immigré-e-s de Wallis-et-Futuna, a intégré le Front en 1988.



CONGRÉS USTKE 2012

le fondateur de l'USTKE, le PT bénéficie sur le terrain des structures de ce syndicat, et milite contre la négociation d'un nouveau statut transitoire et pour une indépendance dès 2014. Enfin, il lutte pour une législation stricte en matière de protection de l'emploi local et de limitation de l'immigration afin d'empêcher la « colonisation de peuplement » en cours. Car si après un « boom du nickel » qui avait attiré beaucoup de Wallisiens et Futuniens dans l'archipel pendant les années 1960 la revendication indépendantiste des années 1970 et 1980 a inversé la tendance, dans les années 2000 l'immigration est repartie à la hausse avec un nouveau « boom du nickel ».

Aux provinciales de 2009, le PT fait une percée avec 5 élu-e-s au Congrès – porté par un conflit social qui dure depuis deux mois à Aircal, où l'USTKE mène des actions musclées (4) –, et il devient la troisième organisation kanake après l'UC et le Palika (la liste FLNKS-UC a 12 élu-e-s, celle de l'UNI 6) ; mais il ne peut se constituer en groupe politique au Congrès (le seuil minimal pour ce faire est de 6 élu-e-s) et n'obtient donc aucun poste à son bureau. L'année suivante, cependant, il soutient la candidature de Caroline Machoro (UC) à la présidence du Congrès, et la liste commune ainsi formée permet à Kotra Uregei d'en être l'un des deux secrétaires.

Un léger mieux semble alors s'opérer dans la situation interne du Front : son congrès 2009 a réuni pour la première fois depuis 2001 toutes ses composantes, et son bureau politique est « renforcé » au congrès de 2010. Néanmoins, même le poste de porte-parole du Front devient tournant entre ses membres… et de nouvelles crispations apparaissent entre eux avec la crise institutionnelle que connaît la Nouvelle-Calédonie les années suivantes, du fait des déchirements dans la droite (voir l'encadré sur Philippe Gomes). Avec pour prétexte le choix du drapeau calédonien.


1er Mai à Nouméa

Le Congrès calédonien a opté pour les deux drapeaux, tricolore et kanak, mais quatre mairies refusent de les hisser sur leur fronton. En février 2011, les élu-e-s FLNKS tendance UC démissionnent en bloc du Congrès en réaction à ce refus… et le Palika critique leur départ car il fait chuter l'exécutif calédonien. L'« affaire » du drapeau divisant aussi la droite, des élections pour constituer un nouveau gouvernement seront organisées à quatre reprises, les 3 mars, 17 mars, 1er avril et 10 juin – avec des listes communes FLNKS (UC) et Parti travailliste –, et immédiatement suivies par la chute de l'équipe qui en sort. De même, il y aura diverses péripéties électorales, et l'intervention du Conseil d'Etat pour invalider leurs résultats, avant que Rock Wamytan soit élu en août à la présidence du Congrès. Kotra Uregei deviendra quant à lui un des vice-présidents de l'exécutif calédonien, avec deux autres membres du PT – dont Marie-Pierre Goyetche, l'actuelle présidente de l'USTKE.

Au congrès du FLNKS de 2012, si toutes ses composantes se retrouvent dans le soutien à François Hollande pour la présidentielle française, rien de concret sur une démarche unitaire n'est acté. Enfin, à celui de mars 2013, le Front s'engage notamment à : « Adopter, à partir de la démarche unitaire, la logique nationaliste pour obtenir les 3/5 au Congrès afin d'aller au terme de l'accord de Nouméa et faire accéder le pays à sa pleine souveraineté et à son indépendance […] ; Mener à son terme le chantier de la réforme globale de la fiscalité, pour une meilleure équité et justice sociale ; Poursuivre les efforts entrepris dans le cadre du règlement de la problématique "vie chère" ; […] Mettre



Février 2013 : mobilisation de l'USTKE pour le respect de l'emploi local devant le chantier du futur Médipôle de Koutio

a

4. En août 2009, l'USTKE appellera à la grève générale pour dénoncer l'incarcération de son responsable, Gérard Jodar, placé fin juin 2009 en détention à la suite de ce conflit et qui sera libéré mi-janvier 2010.

GOMES, SES AMBITIONS ET SES MAGOUILLES

Ex-RPCR, Philippe Gomes entre en 2004 à l'Avenir ensemble créé par Harold Martin et devient président de l'Assemblée du Sud quand ce parti l'emporte aux provinciales peu après. Mais aux législatives de 2007 les leaders de l'Avenir ensemble sont éliminés par les candidats du RUMP (l'ancien RPCR) ; ils tirent de leur défaite des leçons différentes : Martin veut revenir à une opposition aux indépendantistes, Gomes souhaite accélérer l'application de l'accord de Nouméa.

Lorsque, en juillet 2007, la présidente du gouvernement Marie-Noëlle Thémereau, de l'Avenir ensemble, démissionne, fatiguée par la guerre entre sa formation et le RUMP, Estrosi, secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer sous la présidence Sarkozy, réunit Frogier et Martin afin de faciliter une alliance entre eux. Celle-ci se réalise, incitant Gomes à scissionner avec ses partisans pour fonder Calédonie ensemble en 2008. Toutefois, aux provinciales de 2009, il rejoint ses concurrents dans une « entente républicaine » qui leur permet de garder la majorité au Congrès, avec 31 sièges sur 54 (13 RUMP, 10 Calédonie ensemble, 6 Avenir ensemble, 2 RPC) et de se partager les pouvoirs : Frogier à la tête du Sud, Gomes à celle du gouvernement, Martin à celle du Congrès. Les indépendantistes ont cependant bénéficié des dissensions à droite et passent de 18 sièges en 2004 à 23.

Dans son discours de politique générale, le nouveau président de l'exécutif Gomes met l'accent sur le social et sur un fort interventionnisme de la puissance publique dans l'économie. Sur la question institutionnelle, il reste très évasif et parle juste d'une « décolonisation » avec l'accompagnement de l'Etat ; cette réserve n'empêche pas les désaccords de fond de refaire surface dans l'« entente républicaine » – en particulier quand Frogier suggère, en février 2010, d'associer le drapeau tricolore au drapeau Kanaky. Gomes propose, lui, un seul drapeau avec des figures censées évoquer les deux principales communautés. Mais l'idée de Frogier est soutenue à la fois par Sarkozy et par le Congrès calédonien. De ce fait, en juillet, le Premier ministre Fillon hisse pour la première fois le drapeau Kanaky et le drapeau français ensemble au-dessus du haut-commissariat de la République en présence du président Gomes.

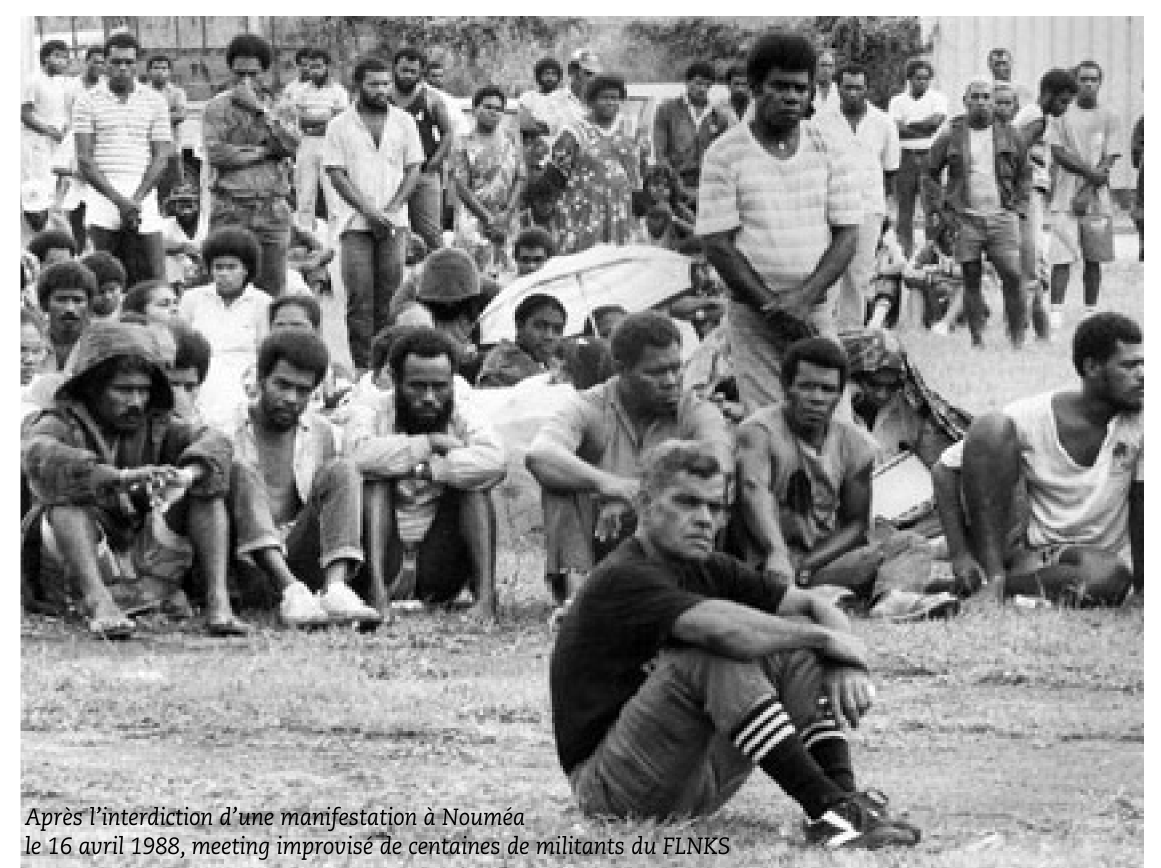
Cette question du double drapeau ne fait pas moins chuter le gouvernement Gomes en 2011. Quand les élu-e-s UC annoncent qu'ils vont démissionner parce que certains maires refusent de l'adopter, Gomes prévient via les médias : « Si ce gouvernement est renversé par la démission en bloc d'une de ses composantes, […] lors de la constitution du gouvernement suivant, à la seconde même où ils seront nommés, les membres de Calédonie ensemble en démissionneront [et] l'Etat n'aura pas d'autre choix que de dissoudre le Congrès et provoquer de nouvelles élections. » S'ensuit l'épisode des gouvernements démissionnaires successifs, en mars-avril 2011… jusqu'à ce que, le 8 avril, le Conseil d'Etat impose un délai de dix-huit mois entre deux démissions d'une minorité d'élu-e-s, pour empêcher la chute systématique de l'exécutif calédonien. Martin est une fois de plus désigné, mais Calédonie ensemble doit abandonner sa stratégie de démissions à répétitions. Gomes joue dès lors à fond la carte d'une opposition à la « coalition RUMP-Avenir ensemble FLNKS-Parti travailliste ».

Aux législatives de 2012, il devient député et rejoint au Parlement français le groupe de l'Union des démocrates et indépendants (UDI) de Borloo. Il continue de critiquer vertement le gouvernement Martin, appelant à un « Grenelle de la vie chère » et à « un dialogue constructif entre indépendantistes et non-indépendantistes ». Depuis décembre, il n'est plus dans les institutions calédoniennes qu'un simple membre du Congrès et de l'Assemblée du Sud…

---

tout en œuvre pour parvenir à la cohésion sociale, synonyme de paix et de sérénité des populations, dans le cadre du destin commun et de la citoyenneté. »

Aujourd'hui, certain-e-s Kanak-e-s continuent d'affirmer que 2014 sera l'année d'une indépendance sans conditions, tandis que d'autres prônent discrètement une indépendance négociée ; certain-e-s considèrent le pays comme déjà indépendant pendant que d'autres pensent que sa souveraineté implique tout un travail juridique, administratif et financier auquel les politiques doivent s'atteler. Le blog Naku press, créé voici trois ans, constate cette diversité de points de vue, mais souligne que subsiste un objectif commun : l'indépendance de Kanaky. Et il en conclut : « Le drapeau kanak flotte officiellement depuis deux ans maintenant au côté du drapeau français, […] la campagne pour les inscriptions sur les listes électorales est bien partie […]. Juin prochain, le FLNKS prendra la présidence du Groupe pays fer de lance mélanésien (5), pour deux ans, parce que le pays doit s'affirmer aussi dans la région. […] La roue de l'histoire continue à tourner. »


Après l'interdiction d'une manifestation à Nouméa le 16 avril 1988, meeting improvisé de centaines de militants du FLNKS

5. En 1990, le FLNKS est devenu membre à part entière du Groupe mélanésien fer de lance (GMFL) qui unissait déjà la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Vanuatu et les îles Salomon et Fidji.

LE CONFLIT SOCIAL DU PRINTEMPS DERNIER ET SES DESSOUS POLITICIENS

Compte tenu des dégâts causés dans les rangs du FLNKS par son choix de dialoguer avec l'Etat français et les anti-indépendantistes, on peut trouver le tableau dressé par Naku press quelque peu optimiste. Et plus encore au regard des transferts de compétence déjà opérés en faveur de l'archipel – celui de la santé, par exemple, a été réalisé… alors que les médecins kanaks y sont quatre au total.

C'est ce genre de constat qui a conduit l'USTKE à se dissocier à la mi-mai de l'« intersyndicale contre la vie chère » regroupant cinq syndicats calédoniens et menée par l'USOENC – et même à dénoncer la grève générale reconductible et les manifestations qu'elle a organisées comme étant de pures manœuvres électoralistes en faveur de la droite modérée – particulièrement Philippe Gomes, leader de Calédonie ensemble, et qui a été président du gouvernement de 2009 à 2011 avant de devoir céder la place à son exassocié Harold Martin.

L'intersyndicale réclamait une diminution des prix ainsi qu'une refonte des fiscalités directe et indirecte – en s'appuyant sur une enquête UFC - Que choisir ? qui pointe une hausse de 5,4 % du panier de la ménagère sur les douze derniers mois en Nouvelle-Calédonie (le coût de la vie y est déjà de 35 % plus élevé qu'en métropole, 80 % des produits importés provenant d'Europe). Mais, le 14 mai, l'USTKE précisait dans un communiqué : « L'USTKE […] a signé les accords économiques et sociaux au même titre que l'intersyndicale le 12 juin 2012. […] Les mobilisations de l'intersyndicale s'expriment avec virulence depuis que Philippe Gomes a perdu la présidence du gouvernement, comme si la question de la vie chère n'avait commencé qu'à ce moment-là […]. La lutte contre la vie chère c'est d'abord la lutte contre la pauvreté et pour l'emploi, et la priorité c'est de donner du travail à ceux qui n'en ont pas, c'est-à-dire plus de 5 000 chômeurs dont la plupart sont des jeunes de moins de 30 ans et dont un sur trois est une femme et la très grande majorité des Kanaks. […] Tous les jours, la majorité de la population se trouve confrontée aux problèmes dont le panier de la ménagère, les salaires, le transport, la précarité et l'échec scolaire, […] mais la solution à ces problèmes s'inscrit dans les discussions et dans la durée, et surtout pas dans la démagogie et le populisme de soutien déguisé à Calédonie […]. »

Pendant ce mouvement social, le port autonome et les supermarchés de Nouméa ainsi que des dépôts de carburant ont été bloqués, des barrages routiers installés, des internats scolaires fermés et la compagnie Aircal a annulé ses vols pendant un jour. Il a fallu tout un week-end de réunions entre l'intersyndicale et des responsables politiques et patronaux, sous l'égide du haut-commissaire de la République, pour trouver une issue au conflit.

L'intersyndicale voulait avant tout une baisse « immédiate des prix » de 10 % ; le 27 mai a été conclu un accord sur 18 mesures comprenant cette baisse pour 300 produits alimentaires et d'hygiène, le gel des prix jusqu'à décembre 2014 et la création d'une taxe générale sur l'activité (TGA) pour en remplacer d'autres. « C'est indiscutablement une grande victoire syndicale, qui a suscité une forte mobilisation », a déclaré le représentant de la Fédération des fonctionnaires ; celui de la CFE-CGC a salué l'« équilibre général de l'accord » ; le coprésident du Medef s'est déclaré satisfait de la mise en place de la TGA… Mais dans un nouveau communiqué intitulé « "Vie chère", tout ça pour ça ! », l'USTKE a fait le 30 mai une tout autre analyse : « 1) […] Les accords économiques et sociaux signés le 12 juin 2012 comprenaient

64 mesures ; on est bien loin du compte, c'est de la régression ;

2) Sur les 18 mesures signées par l'intersyndicale, 13 étaient déjà en cours d'élaboration et de finalisation dans les accords économiques et sociaux dont l'USTKE est signataire ;

3) La plupart des mesures adoptées n'ont aucun effet sur la baisse immédiate des prix. […]

Les produits dépendants d'un cours mondial (blé, sucre, cacao…) vont être exclus dans la mesure de gel des prix ;

Les marges autorisées aux distributeurs restent très élevées (44 %) […]. » De plus, selon l'USTKE, 90 % des grévistes étaient des Kanaks (6) et des Wallisiens « dont beaucoup n'ont pas les grilles d'analyse nécessaires pour évaluer une situation et mesurer l'impact des négociations » ; les grévistes appartenant aux syndicats de l'intersyndicale représentaient seulement 1,7 % des fonctionnaires et 7 % des salarié-e-s du privé.

LES RECOMPOSITIONS DU CAMP ANTI-INDÉPENDANTISTE DEPUIS LES ACCORDS DE MATIGNON

Le conflit de mars dernier a effectivement servi la droite modérée, qui s'est depuis longtemps autonomisée par rapport à un RPCR très musclé – l'hégémonie de ce parti dans la vie politique calédonienne ayant résisté moins encore que l'unité kanake à la poignée de main entre Lafleur et Tjibaou. Battu pour la première fois dans la province Sud en 2004, Lafleur a quitté le devant de la scène (en 2006 il a relancé un parti, le Rassemblement pour la Calédonie, RPC, et est mort en 2010). Depuis, le courant anti-indépendantiste comprend de nombreuses formations (7) dont aucune n'a les moyens de faire seule sa politique au Congrès et dans la province Sud, et qui s'opposent sur le type d'économie à défendre – libérale ou contrôlée – comme sur l'attitude par rapport aux accords. Les principales sont : le RUMP (ou Rassemblement-UMP, ex-RPCR), conduit par Pierre Frogier, qui prône « un dépoussiérage et une relecture » des accords ; l'Avenir ensemble, regroupant à l'origine des membres d'un parti hostile à Lafleur (l'Alliance de Didier Leroux) et des dissidents du RPCR, et tenu par l'actuel président du gouvernement, Harold Martin ; enfin, Calédonie ensemble, conduit par ce Philippe Gomes qui veut se placer pour les provinciales de 2014.

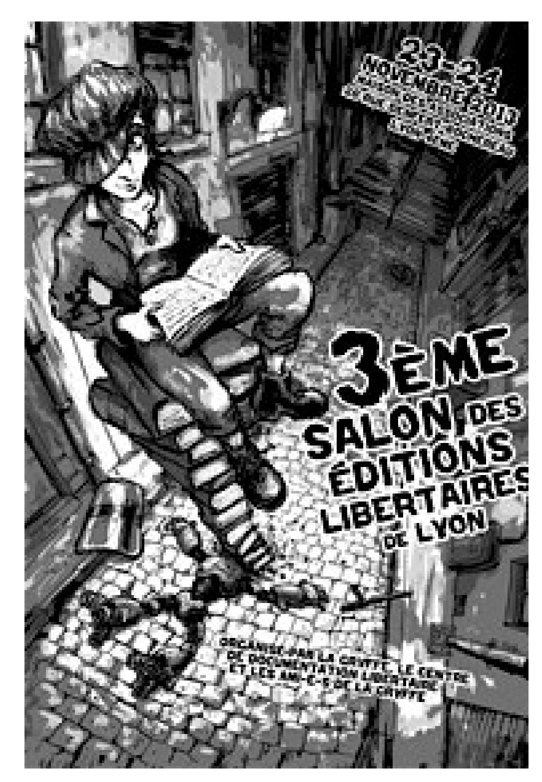
Toujours est-il que les inégalités existant dans l'archipel ont bien empiré, tout comme le déséquilibre entre le Nord et le Sud, même si les investissements de l'Etat se sont effectués à proportion d'un quart pour le Sud et des trois quarts pour le Nord et les Iles. Car la multiplication des emplois administratifs s'est pour l'essentiel réalisée au profit des Européens dans ces régions, tandis que leur jeunesse (kanake) gagnait les banlieues de Nouméa pour faire des études ou chercher (souvent en vain) un travail. Cette forte dégradation de la situation sociale favorise la dynamique de l'USTKE et du Parti travailliste. Mais si ces deux regroupements veulent actuellement un référendum sur l'indépendance calédonienne dès 2014, ils sont bien les seuls – avec le RUMP et le Front national (8)… ; les autres partis cherchent plutôt une solution consensuelle et originale entre large autonomie et souveraineté. Néanmoins, à quelques mois des nouvelles provinciales, il ne manque donc aux Kanak-e-s que 5 élu-e-s pour pouvoir, en atteignant les 3/5 des postes au Congrès, fixer la date d'un référendum susceptible de déboucher sur l'indépendance.

Vanina

6. Il existe des inégalités économiques criantes entre la région Sud et les terres coutumières où vivent les Kanak-e-s, déjà parce que, ces terres ne pouvant être hypothéquées, les banques refusent tout prêt aux Kanak-e-s. Le fonds de garantie qui vient de voir le jour devrait y remédier quelque peu.

7. Le Rassemblement océanien pour une Calédonie plurielle (ROCP), qui a remplacé en 2004 le Rassemblement océanien pour la Calédonie, regroupe la majorité de l'électorat wallisien et futunien : quoique très exploités et maltraités par les Caldoches dans le bâtiment et les mines, les immigré-e-s de Wallis-et-Futuna demeurent en général hostiles à l'indépendance par peur de devoir repartir.

8. Après avoir eu quatre élus territoriaux en 2004, le FN a disparu des institutions et du débat politique calédonien. Cela n'a pas empêché Marine Le Pen (qui, au premier tour de la dernière présidentielle française, a obtenu 11,66 % des suffrages en Nouvelle-Calédonie) d'exhorter en mars dernier à Nouméa les anti-indépendantistes à créer une « structure électorale de rassemblement », avec une charte comportant « trois ou quatre points incontournables dont le principe de la Nouvelle-Calédonie française ».



Courant Alternatif sera présent au **Salon des éditions libertaires (3ème édition) à Lyon les 23 et 24 novembre 2013** avec une soixantaine d'autres éditeurs. Pour tous renseignements concernant les animations (débats, expos, films...), les horaires, la restauration sur place, consulter le site www.lagryffe.net

ZAD PARTOUT

Zone à défendre à Notre-Dame-Des-Landes - Textes et images - Ed. L'insomniaque – 144 p.- 15 €

Ce chouette livre, agréable à parcourir avec ses photos et reproductions de textes pour se remémorer les problématiques, les évènements et l'ambiance sur le terrain de l'année 2012 - 2013, dresse également un habile portrait de la ZAD. Ce qui n'est pas une mince affaire, vue l'étendue de la zone, la réalité changeante et multiple de sa population et la cadence accélérée des initiatives de la résistance, ou des porteurs du projet. Une ligne politique se dessine aussi avec le choix des textes.

Dés la fin de la préface, l'Insomniaque précise que la ZAD est parcourue de controverses et querelles entre *militants*, confrontations entre *idéologies* de tout bord (de l'*insurrectionnalisme* à l'*antispécisme*, de l'*anarchisme* au *citoyennisme*, ça grouille!), c'est presque Jurassic Parc, mais par bonheur *l'ébauche de communisation s'y dessine à tâtons (sic)*. Là est la solution manifestement, les initiés et les croyants comprendront.Quand aux opposants historiques de la Coordination, ils sont en filigrane, un pur esprit.

L'utilité du bouquin est aussi de fournir une chronologie de 1965 à avril 2013, de conserver des textes difficiles à retrouver et sortis au fil des évènements, de décrire à travers leurs interventions-expressions les différentes mouvances-sensibilités politiques présentes et autres orgas affinitaires. Là aussi, le livre décrit selon une grille de lecture... « post-situationniste » (?) l'évolution de la lutte, notamment avec le « dialogue entre *De Près* et De Loin » p.138.

Ce texte flatte grossièrement les agriculteurs du Copain, *remarquable de finesse stratégique* sans pour autant re-situer politiquement cette mouvance paysanne de Loire-Atlantique, simplement dans la continuité historique des Travailleurs Paysans, avec tous les aléas et difficultés, contradictions et évolutions de cette mouvance, et en négligeant la présence de la Confédération Paysanne 44 dans ce même Copain... La Conf 44 a géré loyalement la Chambre d'Agriculture pendant de longues années, pas vraiment des "communisateurs"...

Mais il faut trouver des alliés un peu consistants face à la Coordination, quitte à arrondir les angles avec des paysans forcément intégrés dans l'économie et leurs tracteurs bien utiles, sans rien lâcher bien sûr sur une réthorique politique qui côtoie les sphères éthérées pour se différencier des autres chapelles... Devant ce mariage de la carpe et du lapin, Hollande retarderait-il avec son mariage pour tous!?

En résumé un livre séduisant qui affirme la nécessité de se révolter et annonce des lendemains qui chantent, mais qui peine à tracer des perspectives matérialistes tangibles... A moins que ce paradoxe de zadistes nomades-cultivateurs soit appelé rapidement à être dépassé le plus simplement.

Géraldosaure.

LA GUERRE AU MALI - COMPRENDRE LA CRISE AU SAHEL ET AU SAHARA, ENJEUX ET ZONES D'OMBRES *:*

Michel Galy (sous la direction de -La découverte, 2013.

Le 11 janvier 2013, l'armée française intervient au Mali pour repousser les groupes djihadistes en route pour la capitale, Bamako. Solennel et droit dans ses bottes, François Hollande, président socialiste, déploie une rhétorique qui doit tout à Georges Bush pour justifier cette opération de police internationale de grande envergure. C'est donc au nom de la lutte, de la croisade contre le terrorisme que le drapeau bleu-blanc-rouge se doit d'aller flotter sur Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal.

C'est ainsi : il suffit de dire que l'on agit contre le terrorisme islamique, contre le djihadisme pour que la controverse disparaisse des grands écrans aux heures de grande écoute. Le nouveau grand Satan porte la barbe et agite le Coran, qu'on se le dise ! D'où l'intérêt de lire l'ouvrage coordonné par Michel Galy, professeur de géopolitique, ouvrage intitulé La guerre au Mali – Comprendre la crise au Sahel et au Sahara : enjeux et zones d'ombre.

Ce n'est pas parce que Sahel et Sahara sont des zones de pauvreté endémique sur lesquelles ne poussent que du sable et de la caillasse qu'elles ne sont pas des enjeux géostratégiques pour les états de la région et au-delà. Depuis les Indépendances (ou ce que l'on appelle ainsi), cette zone est un objet de convoitise et un outil fort ancien pour déstabiliser le voisin, comme l'attestent le soutien algérien aux rebelles du Front Polisario en lutte contre la monarchie marocaine ou les tribulations de feu Kadhafi dans le nord tchadien dans les années 1970-1980.

Aujourd'hui, la zone de peuplement touareg, qui couvre le sud de l'Algérie et de la Libye, l'ouest du Niger, l'est du Mali et le nord du Burkina-Faso, subit encore le contrecoup de la crise algérienne des années 1980-1990. A la lecture de cet ouvrage, on découvre à quel point une fraction importante de l'islam radical de cette région-ci a partie liée avec le pouvoir algérien, non l'officiel, le civil, celui du très affaibli Bouteflika, mais le vrai pouvoir, celui que détient une fraction de l'appareil militaire depuis des décennies ; un appareil militaire qui, comme au Maroc ou en Egypte, a la haute main sur une partie de l'économie nationale. Et en bonne bourgeoisie d'affaires, elle défend ses intérêts les armes à la main ! Pour les auteurs, il est prouvé depuis de longues années que derrière le sanglant Groupe islamique armé (GIA) se cachaient les services secrets algériens : ce sont eux qui ont formé le groupe (via des « déserteurs » de l'armée nationale ou des islamistes « retournés »), l'ont financé et dicté sa stratégie1. Le GIA a ainsi semé la terreur dans le nord du pays, notamment en Kabylie, territoire traditionnellement rebelle au pouvoir central, mais s'est abstenu de toute action dans la zone pétrolière saharienne qui, pourtant, est la principale source de financement du pouvoir, donc du lobby militaire. Former un groupe djihadiste avait au moins cinq fonctions pour le pouvoir algérien : il a permis de criminaliser l'islam radical légaliste, de lui faire concurrence dans la radicalité, d'entretenir un niveau de violence compatible avec le maintien de l'état d'urgence et donc la mise en suspens des libertés démocratiques, de se poser sur la scène internationale comme un rempart face à un Islam belliqueux... qu'il alimente en sous-main ; enfin, cette fraction de l'appareil politico-militaire se sert de l'épouvantail islamiste et de sa capacité de nuisance pour contrer les velléités d'autres clans de s'emparer du pouvoir donc de l'accès aux ressources. C'est ce GIA qui se transformera en Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) en 1998, puis en Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) en janvier 2007. Mais ne nous méprenons pas : si les émirs sont liés aux services secrets algériens, la base, elle, se compose d'islamistes radicaux, d'illuminés ou de jeunes désœuvrés.

En se déplaçant dans cette zone sahélo-saharienne, ces groupes djihadistes téléguidés par une fraction de l'appareil politico-militaire algérien sont entrés en relation avec le mouvement touarègue qui, depuis cinquante ans, se bat pour sa survie culturelle, politique et économique. Un combat mené dans le désordre, tant les Touaregs sont passés maîtres dans l'art de s'allier puis de se désunir selon des logiques très difficilement maîtrisables par des non-touaregs, et sans oublier évidemment la capacité des services secrets algériens à segmenter le mouvement touareg2. Mais parler des Touaregs est réducteur : car ce sont toutes les populations du nord malien qui partagent avec les Touaregs une grande défiance à l'égard du pouvoir central et de ses appareils. Il n'est dès lors pas étonnant que le discours religieux radical proposé par les wahhabites et les salafistes trouvent des oreilles attentives dans des territoires de misère, d'autant plus que se faire rebelle (ou militaire) est l'une des rares voies de promotion sociale offerte à la jeunesse : « frustrations et humiliations deviennent l'ordinaire des comportements sociaux que n'importe quel entrepreneur de violence n'aura aucun mal à gérer. » (Bertrand Badie) N'oublions pas également que le processus de réislamisation du Mali est national et non local : au sud comme au nord, de nombreux musulmans se détournent des malékites et rejoignent les wahhabites, plus radicaux, offensifs... et riches, grâce au soutien de l'Arabie saoudite ; des wahhabites qui ont imposé en 2009 à un pouvoir déliquescent la création d'un ministère des Affaires religieuses.

Mais derrière la lutte pour la dignité et le développement, il y a aussi tout le contrôle de la vie économique de cet espace transnational. Depuis des siècles, Sahel et Sahara sont des espaces de commerce licite et illicite évidemment indispensables aux populations locales. Depuis quelques années, au trafic de cigarettes s'est ajouté celui des armes et de la cocaïne latino-américaine. Mais on aurait tort de voir dans les groupes djihadistes des narco-guérillas ou des groupes politico-mafieux. S'ils en croquent, ils sont loin d'être les seuls : il est ainsi de notoriété publique que les gros trafics (comme la drogue) sont l'oeuvre de militaires et de politiciens affairistes des différents Etats de la zone3.

Mais si le Mali est tombé si bas, cela est la conséquence d'une conjonction d'événements : le printemps arabe qui a fragilisé des pouvoirs que certains estimaient insubmersibles, d'autant plus qu'ils se présentaient aux yeux des Occidentaux comme les seuls en mesure de contenir l'islamisme radical ; le renversement de Mouammar Kadhafi qui a entraîné le retour au nord-Mali de combattants touaregs lourdement armés servant jusque là dans l'armée libyenne ; la déliquescence totale de l'Etat malien (et de son armée), rongé par la corruption, l'affairisme, le clientélisme, la gabégie.

L'intervention française est-elle de nature à raffermir l'Etat malien, de le remettre sur de bons rails ? Rien n'est moins sûr4. Ce qui se dessine, pour Michel Galy, est la mise sous tutelle de l'Etat malien comme au bon vieux temps de la Françafrique (il parle de « processus de recolonisation qui n'ose pas dire son nom »), avec un président démocratiquement élu, donc légitime pour passer des accords de défense permettant à la France et à l'ONU de maintenir des troupes capables de mener sur le long terme la croisade contre le djihadisme. Un djihadisme qui se nourrit de frustration, de misère, de corruption, d'élections truquées... Pour lui, « la reprise par un gouvernement socialiste de la rhétorique de la « guerre au terrorisme » sonne comme une capitulation idéologique et témoigne d'une incapacité à prendre en considération la base sociale des mouvements militaro-religieux et, par conséquent, à envisager des alternatives possibles à l'action armée. » Les gouvernements changent, mais la politique africaine de la France, elle, ne varie pas..

Patsy

1. Lire à ce sujet Chronique des années de sang, témoignage du colonel-déserteur Mohammed Samraoui.

2. Alors que le MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad) a le soutien de la Mauritanie, Ansar Eddine, dirigé par Iyad Ag Ghali, a quant à lui celui de l'Algérie qui soutient également le MUJAO (Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest) une soi-disant scission d'AQMI. Derrière chaque organisation, il y a donc un « parrain » mais aussi un bassin « ethnique » de recrutement : plutôt touareg pour Ansar Eddine, plus large (songhaï et peulh) pour AQMI et le MUJAO.

3. Selon Judith Scheele, « ce commerce demande une organisation sophistiquée et transnationale à laquelle les transporteurs sahariens ne participent que de manière marginale et subalterne » (in Trafic ou commerce ? Des échanges économiques au Sahara contemporain, CERI, 2013).

4. Cet ouvrage est sorti avant la tenue des élections présidentielles qui ont vu la victoire de Ibrahim Boubacar Keita (alias IBK), un cacique « de gauche » de la scène politique malienne. Au premier tour, il y avait plus de 20 candidats à se présenter devant les électeurs...





Big Brother Awards 2013

Les Prix Orwell 2013 sanctionnant les pires atteintes à la vie privée et aux libertés ont été dévoilés le 26 juin. Les gagnants de l'année sont:

– Orwell localité

Le Conseil général de Seine-Saint-Denis pour le recueil décomplexé de données personnelles des « usagers » qui se présentent au service social.

– Orwell executeur de basses oeuvres

Deux candidats ex aequo. La Direction centrale de la police aux frontières pour l'expulsion des jeunes étrangers sur la base de tests osseux humiliants, discriminatoires et invalidés par le corps médical. Jean-François Cordet, ex-directeur général de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) pour un tri sélectif qui ne laisse pas d'empreintes.
Mention spéciale Bentham: Paul Landauer, un artisan zélé de l'urbanisme et de l'architecture sécuritaires.

– Orwell novlangue

Orange Préférences pour avoir voulu mettre en place des outils de DPI (Deep Packet Inspection) de surveillance des activités Internet privées de ses abonnés, sous couvert de leur proposer de meilleurs publicités ou services.

– Orwell entreprise

Le GIE cartes bancaires pour avoir sciemment laissé un système non sécurisé NFC sur nos cartes bancaires.
Mention spéciale "Flicage des Salariés"
Conforama, Ikea, Castorama et Elior pour le flicage, plus ou moins inventif, de leurs salariés.

– Orwell Etat et élus

Marielle Gallo, députée UE, pour son acharnement à faire passer les entreprises avant nos données personnelles. En effet, elle a présenté un rapport favorable à Acta après le 5ème rejet de ce texte, en Commission sur le commerce international.

– Orwell Ensemble de son oeuvre

Philippe Vannier, PDG de Bull, et son associé Stéphane Saliès, pour disséminer des technologies de surveillance de masse dans des pays qui peuvent ainsi réprimer leurs populations.

– par contre Prix Voltaire

décerné à ceux et à celles qui s'illustrent en matière de résistance à la montée en puissance de cette société de surveillance et remis à Isabelle de Léon, agent au Pôle Emploi pour refus de participer à une formation au contrôle des papiers d'identité des demandeurs d'emplois.



Le fichier des personnes recherchées en pleine expansion

Ce fichier du ministère de l'Intérieur a été créé en 1969. Il est très utilisé par les forces de l'ordre : 85 millions de consultations en 2012. D'après la Commission Nationale Informatique et Libertés, il comptait plus de 400 000 noms en novembre 2012.
Le 14 août 2013, ce FPR a fait l'objet d'un décret signé par les ministres Valls (Intérieur), Taubira (Justice), Fabius (affaires étrangères) et le 1er d'entre eux (Ayrault). Ce décret étend les motifs d'inscription à ce fichier ainsi que la liste des personnes qui peuvent le consulter. Jusqu'à cette date, les étrangers en situation irrégulière figuraient dans ce fichier s'ils étaient sous le coup d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) non exécutée, d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière daté de moins de 3 ans ou d'une condamnation assortie d'une interdiction judiciaire du territoire français sans oublier les étrangers risquant de porter atteinte à la sûreté de l'Etat d'après les services de renseignement. Désormais une nouvelle catégorie d'étrangers sera fichée au FPR : ceux qui font l'objet d'une interdiction de retour sur le territoire français ou une mesure administrative d'éloignement. Sont désormais autorisés à accéder à ce fichier : les agents du ministère des affaires étrangères chargés du traitement des visas, les personnels de la mission « délivrance sécurisée des titres » dépendant du ministère de l'Intérieur et des agents des préfectures et sous-préfectures chargés de la prévention et de la lutte contre la fraude documentaire. Quant aux policiers municipaux, ils n'ont pas encore la possibilité d'accéder directement à ce fichier mais la police nationale et la gendarmerie peuvent leur transmettre oralement certaines informations relatives à une personne recherchée.
Source : Site ldh-toulon.net

La RATP contrainte de reculer

En mai 2013, la RATP a lancé un appel d'offre au titre sans appel « RATP-Reconnaissance faciale ». Le cahier des charges est clair : « l'objectif de ce projet est l'étude d'un nouveau concept de péage de transport public, sans barrière anti-fraude, capable d'une détection automatique du voyageur, en entrée et en sortie, sans ou avec présentation d'un objet communiquant ». La RATP précise : « nous souhaitons proposer le développement d'un système de péage à base de reconnaissance faciale permettant d'identifier le voyageur à l'entrée et à la sortie du réseau ». Non seulement la RATP aura la face du fraudeur pour pouvoir l'amender mais elle aura aussi les moyens de communiquer sur demande les heures de déplacement de n'importe quel usager du métro parisien, les stations empruntées… Cette information s'est répandue sur les réseaux sociaux et beaucoup de parisiens ont fait connaître leur indignation. Finalement, la direction de la communication de la RATP a publié un communiqué : « Effectivement, la RATP avait lancé un appel à compétences, mais il s'agissait d'une initiative non validée par la hiérarchie. Cette démarche ne correspond pas du tout à la déontologie de l'entreprise. C'est une initiative venant d'un bureau interne. On a du coup abandonné ce projet … ». A mourir de rire car c'est bien la première fois qu'un appel d'offre engageant d'importants budgets n'est pas relu, avalisé par des juristes et validé par la hiérarchie. Quant à la déontologie de la RATP… on remarquera que les couloirs du métro sont truffés de caméras.
Source : Big Brother Awards 2013.

Brother



La “gérontechnologie” en pleine expansion

La « gérontechnologie » est la technologie au service des personnes âgées, la fusion entre la gérontologie et la technologie. Cela peut être un système de vidéo-vigilance ou un bracelet électronique permettant de surveiller les personnes âgées, qu'elles soient atteintes ou non de la maladie d'Alzheimer. Depuis 2007, il existe la Société Française des Technologies pour l'Autonomie et la Gérontologie (SFTAG), association loi de 1901, filiale de Société Française de Gérontologie et Gériatrie. Cette association organise chaque année un congrès ; le prochain a lieu les 28 et 29 novembre 2013 à Ivry/Seine. L'un de ses buts est de permettre à l'industrie d'offrir des produits et services accessibles soi-disant au plus grand nombre.
Dans les gérontechnologies, il y a par exemple, depuis 2009, l'EDAO, un système de vidéo-vigilance proposé par une entreprise, Link Care Services, d'abord spécialisé sur les pertes d'autonomie des vieilles personnes. L'EDAO permet de surveiller les personnes âgées à l'aide d'un dispositif vidéo doublé d'un dispositif d'analyse comportementale des images, qui signale à l'opérateur, situé à distance, une situation « anormale ». En fait ce système est du même type que celui qui équipe la vidéosurveillance dite « intelligente ». L'idée est venue de chercheurs canadiens qui ont étudié entre 2007 et 2010, grâce à des caméras vidéo installées dans les parties communes de maisons de retraites, les chutes des résidents. Actuellement ce système coûte 150 euros par mois pour 60 heures de surveillance diurne d'une pièce (30 euros de plus par caméra supplémentaire) et 200 euros par mois pour le forfait nuit…
Ce système est en plein développement, en particulier dans les Alpes Maritimes où Link Care Services propose, en partenariat avec AXA et sa filiale d'aide à domicile ADHAP, un système nommé AAAD-vigilance qui détecte automatiquement les chutes lentes ou brutales, le temps anormalement long dans les sanitaires, le temps anormalement long hors de la zone de vigilance et les sorties de la personne de la zone de vigilance !
Il est bien évident que toute cette technologie de surveillance peut servir à d'autres fins que de surveiller une personne en perte d'autonomie…
Sources : Big Brother Awards 2013 et les sites Internet de la SFTAG, EDAO et Link Care Services.

Nouvelle dérogation au secret professionnel des travailleurs sociaux

Le projet de loi dit « pour l'accès au logement et un urbanisme rénové » déposé par la ministre Cécile Duflot (Parti Verts) adopté fin juillet à l'assemblée Nationale en 1ère lecture, réorganise entre autre, les dispositifs et commissions intervenant sur les expulsions locatives. Actuellement, les assistantes sociales de secteur contribuent dans le seul but déontologique d'aider les personnes en cours d'expulsion locative, à l'évaluation des difficultés sociales et à la mise en place des dispositifs d'aide, en informant les commissions avec l'accord de l'usager, dans le strict respect du secret professionnel.
Le gouvernement ne l'entend pas de cette oreille ! L'article 11 alinéa 23 prévoit que les professionnels de l'action sociale et médico-sociale « fournissent aux services instructeurs de la commission les informations confidentielles dont ils disposent et qui sont nécessaires à l'évaluation de la situation du ménage au regard de la menace d'expulsion dont il fait l'objet ». A noter que dans ces commissions, le Maire (ou son représentant), la CAF, le bailleur … y participent. Ce n'est pas sans rappeler, sous Sarkozy, l'article 8 de la loi dite de Prévention de la délinquance pour le partage des informations avec le Maire. Dans cette future loi, un autre alinéa suit pour créer un grand fichier des informations ainsi rassemblées. Ses modalités seront fixées par décret en Conseil d'Etat.
Aucun des amendements déposés sur ce projet de loi en première lecture ne concernait cette nouvelle dérogation au secret professionnel et son fichier associé. A suivre !
Source : antidelation.lautre.net

Victoire juridique

La France vient d'être condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme pour avoir refusé d'effacer du fichier automatisé des empreintes digitales (FAED) une personne mise hors de cause par la Justice. La cour a jugé qu'il s'agit d'une atteinte au « droit au respect de la vie privée » qui « ne peut passer pour nécessaire dans une société démocratique ». Ce FAED compte près de 3,5 millions d'individus enregistrés. A noter que cette décision pourrait servir aussi de jurisprudence pour tous les autres fichiers de police dont le FNAEG, le STIC ou le JUDEX. Si vous avez du temps, n'hésitez pas à les emmerder !
Source : ldh-toulon.net

Poursuivi pour avoir aidé une femme sans papier

Le délit de solidarité a été abrogé en décembre 2012. Cela n'a pas empêché un ancien bénévole de la Croix Rouge à être poursuivi au Havre par la Justice pour avoir établi une fausse attestation d'hébergement. Pour ce militant associatif, il s'agissait d'aider une congolaise d'une cinquantaine d'années, sans-papiers, afin que celle-ci puisse déposer une demande d'un titre de séjour en tant qu'étranger malade. Ce militant est poursuivi pour « fausse déclaration par personne physique » et est passé en jugement le 27 août. Dans une salle d'audience où une centaine de personnes avait pris place en solidarité, le procureur de la République adjoint n'a pas hésité à affirmer que ce procès est celui d'un homme « prêt à tout et n'importe quoi pour sa cause » ! Il a requis une amende de 800 euros. Le jugement a été mis en délibéré au 3 octobre. A suivre…
Source : ldh-toulon.net

Nouveau procès pour refus de prélèvement d'ADN

Poursuivis pour avoir tagué des slogans hostiles à Sarkozy et au député Nicolin lors du mouvement sur les retraites en 2010, 5 militants CGT de Roanne avaient été dispensés de peine en novembre 2012. Mais deux d'entre eux viennent d'être convoqués devant le tribunal correctionnel de Roanne le 5 novembre 2013 à la suite de leur refus de subir un prélèvement ADN. *A suivre*

Protection informatique

A Marseille, Angers, Lille, Nantes, Paris, Toulouse ou sur la ZAD de Notre Dame des Landes, des personnes apprennent à des illustres inconnus, à des journalistes, à des débutants ou non en informatique à se protéger et protéger leurs données. Dans ces « cryptoparties », où il faut y venir avec un pc portable ou un smartphone ou une clé usb 4 Go ou un dvd vierge, celles et ceux qui en savent un peu plus sur ces techniques transmettent leur savoir aux autres, et réciproquement. On peut y apprendre entre autres le chiffrement de ses mails, les connexions via HTTPS/TLS/SSL, être anonyme avec TOR, créer une clé TAILS pour ne laisser aucune trace… A défaut de surveiller les surveillants, ils apprennent, sur la base du volontariat, à se protéger d'eux.
Source : Big Brother Awards 2013, nominé pour le prix Voltaire.

Big Brother

LA “CRISE” ET L’IMMIGRATION

Le Portugal n’est sûrement plus ce qu’il était dans les années 1960. Et, de même, la classe politique actuelle qui, périodiquement, change ses représentants à la tête du pays pour faire croire qu’il existe en son sein des différences sensibles n’a plus grand-chose de commun avec celle du passé, à la mentalité archaïque et complètement en dehors de l’Histoire…



Un Paulo Macedo (sans étiquette), actuel ministre de la Santé dans le gouvernement de droite au Portugal, pourrait, il est vrai, sans incompatibilité flagrante remplacer son homologue socialiste Marisol Touraine en France, et vice versa ; leurs orientations politiques n’en seraient pas pour autant bouleversées. Mais ce n’est pas parce qu’on accepte la théorie du big-bang ou le mariage homosexuel que ce que le capitalisme contient comme contradictions s’évapore.

LES RÉALITÉS DE L’IMMIGRATION

On constate actuellement dans la société portugaise que certains phénomènes qu’on croyait éradiqués sont de retour, et à des niveaux rappelant les années 1960. Ces deux informations données le 16 mai dernier par la presse l’illustrent bien : quarante-deux infirmiers et infirmières portugais vont arriver dans les deux prochains mois au Queen Elizabeth Hospital de King’s Lynn, à Norfolk, où ils rejoindront les trente qui y travaillent depuis 2011 ; et un autre hôpital, celui de West Suffolk à Bury St. Edmunds, va lui aussi engager une quarantaine de professionnels portugais grâce à la personne chargée du recrutement, Nikkie Plaatjies, qui fait l’éloge de ce nouveau personnel pour ses nombreuses qualités… Mon ignorance est grande, mais je n’ai jamais entendu dire que le Royaume-Uni était devenu un paradis pour ce qui est des conditions de travail et de rémunération ; ces départs ne peuvent donc qu’être dus à une dégradation accélérée des conditions de travail, à l’absence de contrats à durée indéterminée et aux salaires de plus en plus tirés vers le bas au Portugal. De ce fait, que le personnel de la santé y manifeste et y fasse grève les 9 et 10 juillet n’a rien eu de surprenant – hormis pour le ministère, qui n’a vu aucun motif valable pour faire cette grève et en a appelé au sens des responsabilités des salariés.

Ce mouvement social dans la santé à l’été dernier (avec 78 % de grévistes) comme les nombreux départs à l’étranger dans ce secteur sont loin d’être des cas isolés, et c’est là que nos bonimenteurs de politiciens et grands démocrates ont quelque difficulté à fournir des explications cohérentes, la mise en cause du capitalisme étant bien sûr pour eux hors de question, et ceux qui, face à une telle situation catastrophique, osent encore le contester étant considérés par eux comme autant d’éléments rétrogrades.

Revenons brièvement sur le passé : entre 1961 et 1971, 1 400 000 travailleurs issus essentiellement des campagnes et de certaines villes ont quitté le Portugal, mais, à cette époque, le dictateur-séminariste Salazar sévissait à la tête de l’Etat (même si, à partir de 1968 et jusqu’à sa mort en 1970, il a été à peu près incapable de décider quoi que ce soit, à la suite d’un accident vasculaire cérébral – ce qui n’était pas plus mal). La guerre coloniale poussait elle aussi aux départs de plus en plus nombreux. En France, certains se souviennent encore de l’année 1969, avec son chiffre record de 80 000 travailleurs portugais arrivant dans l’Hexagone. Mais, comme je l’ai dit plus haut, cet exode massif était lié, entre autres, à un certain obscurantisme dans le mode de penser et de gouverner, rien à voir avec la « modernité » d’aujourd’hui.

La Révolution des œillets en 1974 a mis fin au régime à la tête duquel se trouvait le successeur de Salazar, Marcelo Caetano. Dans sa phase la plus chaude, cette révolution ne s’est pas limitée aux desseins des républicains traditionnels et autres, qui sont passés à la vitesse grand V d’une opposition à Salazar à l’opposition à la force du mouvement populaire avec ses revendications propres : la volonté d’en finir avec les patrons et leurs serviteurs. Mais ces forces hétéroclites, unies pour la circonstance dans un front, avaient toutes comme objectif de mettre fin aux « excès » de la révolution et d’apaiser par la même occasion les craintes suscitées dans les pays voisins et dans d’autres beaucoup moins voisins. A partir de là, la voie était ouverte pour qu’accèdent au pouvoir les petits loups aux dents longues qui ont mené le pays là où il en est de nos jours.

Dans un premier temps, ils se sont déguisés en combattants ayant comme principale mission d’éloigner le communisme et toute forme de pouvoir populaire. Pour ce qui est du

Mesures tragiques et mensonges

Entre deux séjours de la Troïka (le dernier étant le 16 septembre), la classe dirigeante portugaise, soucieuse de montrer sa bonne volonté et surtout son sérieux, cherche par tous les moyens à rajouter quelques couches dans les mesures d’austérité ; et, bien évidemment, le groupe le plus important et où il reste encore un os à ronger est la fonction publique. De là le passage pour ses salariés de 35 à 40 heures hebdomadaires de travail sans rémunération supplémentaire, les tentatives forcenées pour avoir la possibilité de licencier des fonctionnaires dans certaines conditions – le mot utilisé étant « requalification », « licenciement » est trop grossier –, la baisse des pensions pour 380 000 retraités par la fusion de deux régimes différents, etc.

Il y a quelques semaines ont été publiés les chiffres concernant le PIB du Portugal au deuxième trimestre, et il a été annoncé une croissance de 1,1%. La hausse la plus importante dans les pays européens. Vrai ou pas, cela va conforter les technocrates néolibéraux, les mafias locales et internationales dans leur désir de continuer à faire des expérimentations sur les cobayes genre Grèce, Irlande ou Portugal.

L’horreur, c’est que nous soyons à la merci d’une bande de menteurs qui varient leurs discours et leurs recettes macabres en fonction des effets et des possibles coups de colère des populations. Des organismes comme le FMI, avec tous ces économistes bien payés, passent leur temps à faire des prévisions erronées, mais, là, je n’entends pas parler de licenciements.

Quand une grande majorité de Portugais est sortie dans la rue, à l’été dernier, pour manifester contre les transformations de la TSU (taxe sociale unique) et contre le projet gouvernemental de relever les cotisations des salariés de 11 à 18 % tout en baissant celles du patronat de 23,75 à 18 %, ces organismes internationaux ont menacé de ne plus concéder de nouvelles tranches de financement si ces mesures n’étaient pas acceptées. Mensonge encore : les mesures ont été abandonnées mais le financement a continué.

« communisme » au parfum URSS, ils n'avaient rien à craindre, et les plus intelligents parmi eux en étaient conscients : le PC aussi savait qu'il fallait surtout calmer les ardeurs des volontés autonomes. Mais, bon, ça ne coûtait pas plus cher de mettre en avant le danger de voir apparaître une antenne de l'URSS dans la partie la plus occidentale de l'Europe. Ils se sont ainsi installés pour des décennies de « progrès », ces socialistes et sociaux-démocrates prêts à travailler avec acharnement au bien-être de tous les Portugais. On ne connaîtrait plus de départs massifs à l'étranger, on ne verrait plus ces émigrés arrivant dans les gares de pays lointains à moitié dépenaillés, leurs valises en carton attachées avec des bouts de ficelle…

Le tableau actuel n'est plus tout à fait le même : l'arrivée dans les gares, ça ne se fait plus, et les valises en carton, on n'en trouve plus sur le marché. Les temps changent : à présent, on voyage sur des vols low cost et on porte des valises formatées selon les exigences des compagnies d'aviation à bas prix. Mais des hommes et des femmes sont toujours obligés de partir vivre ailleurs.

Tout l'esprit d'une époque

Lettre adressée, le 7 juin 1961, au ministre de l'Intérieur par José Pereira da Rocha, pharmacien, propriétaire et président de la junta de freguesia (sorte de sous-mairie dans les petites localités) de Paúl, située dans le concelho de Beira Baixa – en somme, un bon représentant de la bourgeoisie agraire conservatrice (le pauvre homme ne savait pas qu'il n'était pas au bout de ses peines). Elle montre bien l'articulation entre les raisons politiques, économiques et idéologiques dans les résistances face à l'émigration :

« Permettez que, très respectueusement, je dirige vers Votre Excellence un appel afin que soit contenu le terrible exode de travailleurs ruraux vers l'étranger, spécialement vers la France. Dans toute la province on lutte déjà contre un manque de bras, non seulement de travailleurs agricoles mais aussi d'artistes de la construction civile, principalement des charpentiers et des maçons.

En tant que petit propriétaire vivant dans cette région depuis plus de trente ans, je sens le problème dans toute son acuité, ayant des difficultés à trouver du personnel, et, comme moi, des centaines et des centaines de producteurs luttent avec les mêmes difficultés. La clameur est générale. Et comme j'occupe aussi, pour le bien de la nation, la modeste charge de président de la junta de freguesia locale, je connais la quantité d'hommes valides qui sont sortis et essaient de sortir vers l'étranger, la même chose arrivant dans d'autres villages.

Nous traversons une heure exceptionnellement grave, avec les événements de l'Angola, dans lesquels « tous nous ne sommes pas assez » pour défendre le Portugal et notre patrimoine d'outre-mer des attaques de nos ennemis. Nous devons lutter sur tous les fronts, par tous les moyens en notre possession, et avec l'ardeur de notre inébranlable foi dans les destins éternels de notre Patrie, et, en cette heure difficile, la sortie vers l'étranger de tant de centaines (peut- être des milliers !) d'hommes valides peut compromettre non seulement l'équilibre économique de la nation par la diminution de la production mais aussi sa propre défense. Sans doute serait-il beaucoup plus utile que, au lieu d'émigrer vers l'étranger, ces hommes valides partent vers notre outre-mer. »

(Cité dans un article de Victor Pereira, IEP de Paris, « Entre modernisateurs et conservateurs… »)

En comparaison, ce commentaire d'un habitant de Castelo Branco, A. Silva, daté du 12 août 2013, à propos de l'émigration du personnel de santé portugais :

« La honte n'est pas dans la formation ni dans le profit qu'en font certains pays, c'est normal que quelqu'un se spécialise et cherche de meilleures opportunités. Nous sommes dans un monde globalisé et travailler en Angleterre ou dans une autre quelconque partie du monde c'est pareil. Maintenant si on me dit que les infirmiers s'en vont par manque de travail au Portugal, c'est une autre histoire. Cependant jamais au Portugal on n'a eu autant de malades que maintenant. Nos gouvernants ont commis un véritable attentat à la santé publique. Ils détruisent la situation financière des personnes, provoquant des problèmes graves d'ordre psychologique, ce qui entraîne d'autres maladies. Heureusement qu'il existe d'autres pays qui ont besoin d'infirmiers, parce qu'autrement cela serait un chaos. Et malgré l'existence de professionnels de la santé mauvais comme un peu partout, la grande majorité sont encore considérés comme excellents. Le problème sera de savoir si les bons émigrent et les mauvais restent… mais comme ça les gouvernants réussiront plus vite à atteindre leurs objectifs. »

LES EFFETS DE LA "CRISE"

Une moyenne de 70 000 travailleurs jeunes et moins jeunes, diplômés et pas diplômés du tout, quittent le Portugal chaque année, et cela depuis neuf ou dix ans. Définitivement ? Pour des séjours temporaires ? Ce qu'on appelle la libre circulation dans les pays d'Europe facilite les séjours de courte durée, mais il est assez compliqué d'en savoir plus sur la réalité de ces séjours. Les pays où existent depuis longtemps de fortes communautés portugaises peuvent favoriser l'installation des nouveaux arrivants – et la seule chose susceptible de freiner le mouvement, c'est le manque de travail dans des pays comme la France, la Suisse ou le Luxembourg. De plus en plus de départs se font ainsi maintenant en direction de pays extérieurs à l'Union européenne : l'Angola, le Mozambique, le Brésil, les Etats-Unis, etc.

Il faut préciser que des transformations importantes ont eu lieu au cours des dernières années dans la société portugaise. Voici quelques chiffres pouvant aider à comprendre avec plus de précision les effets d'une forte hémorragie :

- la population portugaise (immigrés compris) était en 2012 de 10 487 289 habitants – soit 55 109 de moins qu'en 2011 ;

- le taux de natalité qui, en 1960, était de 3,5 enfants par femme n'est actuellement que de 1,30. Le nombre de naissances enregistrées en 2011 était 96 856 ; en 2012, 89 841 ; en 2013, jusqu'à la fin juin, il y a eu 37 952 enfants enregistrés ;

- même les étrangers vivant et travaillant au Portugal ont tendance à s'en aller : ils étaient 417 042 au 31 décembre 2012, une baisse de 4,5 % par rapport à l'année précédente. (Les communautés les plus importantes viennent du Brésil, de l'Ukraine, du Cap-Vert et de Roumanie.)



Il faut dire que, pour les citoyens portugais, il est plus simple de voyager en Europe ; et que, dans la mesure où ils trouvent une activité salariée, les exigences bureaucratiques ne sont pas très compliquées à satisfaire pour réussir à partir, ce qui n'est pas du tout le cas pour beaucoup d'immigrés résidant au Portugal.

Pour conclure par un peu d'humour : j'ai l'intime conviction que notre merveilleuse classe politique est capable de bien des exploits, et que, le jour où il ne restera plus dans ce Portugal de 92 000 km2 que quelques âmes en peine, ils seront capables de réaliser une dernière bonne affaire : trouver un acquéreur pour tous ces kilomètres carrés à un prix pas trop mauvais et partir avec le sentiment d'avoir réussi.

EL

BAISSE DE LA CONSOMMATION EN 2012

La consommation a baissé en France de 0,4%, déduction faite de l'inflation. Depuis 1949, ce n'était arrivé qu'une seule fois, en 1993. Ceci est lié à une baisse du pouvoir d'achat de 0,9%. Le pouvoir d'achat, c'est lorsqu'on retire l'inflation à nos revenus pour savoir ce que l'on peut réellement acheter. Si on raisonne en terme d' »unité de consommation », c'est-à-dire par personne mais en tenant compte de la taille des ménages, pour faire des équivalences entre célibataires et famille, et si on déduit les dépenses pré-engagées (loyer, charges, forfaits, assurances...), le pouvoir d'achat a diminué de 2,7%. Pourtant, en valeur, c'est-à-dire sans déduire l'inflation, la consommation a progressé plus vite que le revenu, autrement dit la population a puisé dans ses économies. Ce sont les achats de voitures neuves qui ont le plus chûté, et les achats de carburant. Les dépenses pré-engagées ont vu leur prix augmenter, et représentent maintenant en moyenne 27% du revenu des ménages.

Source INSEE 1ère n°1450, juin 2013

LE "DÉCLASSEMENT" DES JEUNES DIPLOMÉS

Le CEREQ a suivi six générations de jeunes entrant sur le marché du travail de 1992 à 2010 et en a dégagé plusieurs tendances.

1.Il y a de moins en moins de « bac+3 » qui occupent un emploi de cadre.

2.Seul un jeune sur deux travaille dans un domaine pour lequel il a été formé, et il a très peu de chances d'y revenir une fois sa « carrière » commencée ailleurs. Ceci est vrai y compris pour les diplômes professionnels.

3.Les études payent : plus le niveau de formation est élevé, plus le risque de chômage est faible, et meilleures sont les conditions d'insertion. Ce phénomène ne fait que s'accentuer en dix ans. De plus, chez nous le salaire a toujours été indexé sur le diplôme. Mais il y a un plancher : pour un diplôme jusqu'à bac + 2, le salaire le plus fréquemment proposé est le smic. Au-delà, les rémunérations décollent, tout en étant contraintes par la conjoncture.

4.L'insertion professionnelle prend du temps, mais elle aboutit presque toujours. Dix ans après avoir achevé ses études, 90 % de la génération 1998 était en CDI.

D'après un article du monde.

QUI SONT LES BACHELIERS?

90 % des enfants d'enseignants observés en sixième en 1995 ont obtenu le bac environ sept années plus tard, contre 40,7 % des enfants d'ouvriers non-qualifiés et 27,6 % des enfants d'inactifs, selon le ministère de l'Education nationale. Si l'on se place sur la longue durée, de plus en plus de jeunes issus des couches les moins favorisées obtiennent le bac : c'est le cas de près de la moitié des jeunes issus de famille ouvrière nés au tout début des années 1980, contre 10 % de ceux nés dans les années 1950. Au total, près des deux tiers des générations nées entre 1979 et 1982 ont obtenu le bac, contre un peu plus de 20 % de celles nées vingt années plus tôt.Mais quel bac ? Parmi les enfants d'ouvriers qui ont eu leur bac, 34 % l'ont eu dans une filière générale, 31 % dans une filière technologique et 34 % dans une filière professionnelle. Chez les enfants de cadres supérieurs, les trois quarts ont eu un bac général, 16 % technologique et 8 % professionnel. Au total, 40 % des enfants d'enseignants ont obtenu un bac dans la série scientifique, contre 4,6 % pour les enfants d'ouvriers non-qualifiés.

Source : observatoire des inégalités d'après une étude du ministère de l'éducation nationale

LE COÛT ANNUEL DE LA DETTE PUBLIQUE EN FRANCE

Les medias nous parlent parfois de l'endettement, parfois de la charge de la dette, c'est-à-dire des intérêts à payer. Mais ce que coûte une dette annuellement, ce sont les intérêts plus la partie à rembourser. En 2013, les intérêts devraient représenter 56 milliards d'euros, soit 15% du budget de l'Etat. Mais il devrait rembourser aussi 107 milliars d'euros. Ca fait quand même un total de 163 milliards d'euros, deux fois plus que les dépenses d'éducations, quatre fois plus que les dépenses militaires, pour un PIB qui devrait s'établir aux alentours de moins de 1900 milliards. Il ne faut pas voir seulement le poids de la dette comme un poids qui pèse sur les contribuables. Il renforce les inégalités : de nombreux placements financiers comportent des prêts à l'Etat, cette dette rapporte donc de l'argent y compris à une partie de la population. Ce sont ceux qui n'ont pas de produits d'épargne, les plus pauvres donc, sur qui la dette pèse principalement. Car il faut rappeler que les « non imposables » payent la TVA plein pot.

D'après le blog de Gilles Raveaud, Alternatives économiques

DÉPENSES ÉDUCATIVES

Si on compare la France aux autres pays développés d'un niveau similaire, elle est très mal placée. Pour que la comparaison se tienne, il ne faut pas prendre les dépenses globales, mais les dépenses par élève. La France est le pays qui dépense le moins par élève dans le primaire sur 14 pays comparabes : 6622€ en 2013, derrière l'Espagne, pour une moyenne OCDE de 7974€. La Norvège dépense deux fois plus, 12255€ par élève. Une des explications est le faible salaire des instituteurs(teurs) en France comparé aux autres pays. En ce qui concerne le secondaire, la France se situe près de la moyenne, 10877€ par élève, pour une moyenne OCDE de 9014€. La Norvège en dépense 13852 et l'Italie 8607. En ce qui concerne le supérieur, là encore la position de la France n'est pas terrible, mais elle serait bien pire si on s'intéressait aux universités. En effet, les grandes écoles sont très fortement dotées, et même les IUT et les BTS sont plus financés que celles-ci, et le chiffre retenu est une moyenne entre tout ça.
La France est 11ème sur 14, elle dépense 15067€ par élève contre 25576€ aux USA (y compris ce qui est à charge des familles), 19562€ en Suède, 9580€ en Italie et 13528€ en moyenne OCDE.

Source : observatoire des inégalités

LE PATRIMOINE MONDIAL

Détenu par les habitants de la planète, il est estimé à 223 000 milliards de dollars en 2012, selon les données du Crédit Suisse. Moins de 10 % de la population mondiale détient 82 % du patrimoine mondial, alors que 3 % vont à 70 % des habitants. L'Amérique du Nord et l'Europe en possèdent 67 %. Les 1 % les plus fortunés contrôleraient pas moins de 46 % du total. Les ultra-fortunés représentent une petite frange de 0,6 % de la population qui détient plus de 39 % du patrimoine mondial - soit 29 millions d'adultes, dont 25,6 millions ont un patrimoine compris entre 1 et 50 millions de dollars et 84 500 personnes dont la fortune est supérieure à 50 millions de dollars. C'est aux États-Unis que l'on compte le plus de millionnaires, soit un peu plus de 11 millions, devant le Japon et la France, avec respectivement 3,6 et 2,3 millions. A titre de comparaison avec les autres pays riches de l'Union européenne, on dénombre « seulement » 1,6 million de millionnaires au Royaume-Uni et 1,5 million en Allemagne, pays pourtant plus peuplé que la France. L'ampleur de la « pression fiscale » ne semble pas décourager les plus aisés de s'établir dans l'hexagone.

Source : observatoire des inégalités